

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

UNE BANLIEUE TOUT À FAIT *FASHIONABLE* : LE VILLAGE DE LORIMIER,  
1895-1909

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR

AMÉLIE ROY-BERGERON

OCTOBRE 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont naturellement à mon directeur, Dany Fougères, pour son appui, ses encouragements et l'humanité avec laquelle il a su m'encadrer à travers les multiples revers qui ont jalonné mon parcours.

Je pense ensuite à celles et ceux qui m'ont aidé dans mes recherches : au personnel des Archives de Montréal, à mes collègues du Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal, à Justin Bur ; merci pour les discussions toujours enrichissantes et les pistes de recherche. Du même souffle, je pense à mes collègues historiens, à mes ami-e-s de la radio ; au gré de nos conversations, vous aurez su apaiser mes doutes et remises en question. Et évidemment, Micheline : pour l'écoute, les kleenex, la bienveillance et les encouragements, merci!

Merci à mes familles Roy-Trudeau/Bachand-Bergeron, pour le support (émotif, financier) et votre présence rassurante. J'ai eu la chance de pouvoir m'appuyer sur un roc solide dans mes moments de fragilité. Merci d'être là, merci de m'avoir accueillie pour ces nombreuses retraites et périodes de ressourcements.

Et merci enfin à ma famille de cœur, mes ami-e-s, mes précieux. Votre présence constante m'aura permis de rester debout, de rire, beaucoup. Merci Val, Delphine, Marie et Félix d'avoir été là au quotidien. Merci Jessy, Caroline, Marie-Pier pour tous ces vendredis. Merci Marion pour ton amitié, tes conseils bienveillants. Merci Anne-Frédérique, Antoine et David Girard. Et un dernier merci spécial à Carolanne : parcourir les derniers milles de cette maîtrise avec toi aura été un réel plaisir, malgré les trébuchements, malgré les difficultés, tu as su être là et m'encourager. Le grand défi de cette maîtrise est terminé, et je suis fière de moi.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES .....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
RÉSUMÉ .....	ix
INTRODUCTION.....	1
Bilan historiographique.....	4
Problématique.....	19
Sources et méthodologie .....	24
Présentation du mémoire.....	29
CHAPITRE I	
DE LA PAROISSE DE MONTRÉAL À DE LORIMIER.....	31
1.1 Les villages du Plateau Mont-Royal.....	34
1.2 Création et éclatement de Côte-Visitation : aux origines de De Lorimier.....	37
1.2.1 Propriétaires fonciers et institutions religieuses : des acteurs du développement de Côte-Visitation .....	38
1.2.2 Des populations en changement.....	43
1.3 Création de De Lorimier .....	45
CHAPITRE II	
DE LORIMIER EN TROIS TEMPS : POPULATION, PROFILS SOCIOPROFESSIONNELS ET OCCUPATION DE L'ESPACE .....	49
2.1 De Lorimier au moment de sa création : 1895 .....	53

2.1.1 Profils socioprofessionnels .....	53
2.1.2 Occupation de l'espace.....	56
2.2 Une trajectoire urbaine qui se confirme : 1904 .....	57
2.2.1 Profils socioprofessionnels .....	62
2.2.2 Occupation de l'espace.....	65
2.3 À la veille de l'annexion : 1908.....	68
2.3.1 Profils socioprofessionnels .....	69
2.3.2 Occupation de l'espace.....	72
Conclusion.....	73
CHAPITRE III	
LES ACTIVITÉS URBAINES ET L'ATTRAIT GÉNÉRÉ .....	76
3.1 Activités .....	77
3.1.1 Commerces et services .....	79
3.1.2 Des activités manufacturières .....	83
3.1.3 Des activités « traditionnelles » en déclin : l'exploitation de terres agricoles et de carrières.....	91
3.1.4 Institutions religieuses et scolaires.....	94
3.2 L'attrait de De Lorimier .....	98
3.2.1 Le contexte montréalais.....	99
3.2.2 Les motifs professionnels .....	100
3.2.3 Les motifs socioéconomiques .....	106
3.2.4 Les motifs liés au transport.....	109
Conclusion.....	113
CHAPITRE IV	
LE CADRE MUNICIPAL .....	115
4.1 Les premières années (1895-1899) .....	116
4.1.1 Une croissance confirmée.....	119
4.1.2. La question des abattoirs privés.....	121
4.1.3. Au Conseil municipal : entre conflits et gestion édilitaire .....	128
4.2. Les années de croissance (1900-1909).....	136

4.2.1 Les acteurs .....	136
4.2.2 Santé, hygiène et moralité .....	138
4.2.3 Travaux publics.....	141
4.3. L'annexion à Montréal (1908-1909).....	159
4.3.1 Les premiers échanges (1897-1905) .....	160
4.3.2 Entre annexion et <i>statu quo</i> : le Conseil municipal, les résidents et Montréal.....	163
4.3.3 L'annexion : 1908-1909 .....	166
Conclusion.....	173
CONCLUSION .....	175
BIBLIOGRAPHIE.....	180

## LISTE DES FIGURES

Figure	Page
Carte 0.1 De Lorimier, encerclé par la ville de Montréal, 1898 .....	21
Carte 0.2 Notre canevas de base.....	28
Carte 1.1 La Cité de Montréal, la paroisse de Montréal et le secteur où s'est développé De Lorimier, d'après les limites territoriales de 1792.....	32
Carte 1.2 : Les villages du Plateau Mont-Royal.....	36
Carte 1.3 Localisation du village de Côte-Visitation dans le territoire d'origine de la paroisse de Montréal (en rose), 1879 .....	37
Image 1.4 Publicité vantant les atouts de De Lorimier pour stimuler la vente de lots en 1895.....	40
Carte 1.5 Le village De Lorimier .....	47
Graphique 2.1 Évolution de la population de De Lorimier, 1895-1911 .....	50
Carte 2.2 De Lorimier et le développement de sa trame de rues, 1895-1908 .....	52
Carte 3.1 Les activités au sein de De Lorimier au début du XX <sup>e</sup> siècle .....	78
Photo 3.2 Photographie des carrières au nord du chemin des Carrières, 1925 .....	94

Carte 3.3 Paroisse Saint-Grégoire-le-Thaumaturge (1887) et le village De Lorimier (1895).....	95
Carte 3.4 Lieux d'emploi, carrières et réseau de tramway en 1904 .....	103
Carte 3.5 Le réseau de tramway de Montréal en 1898 .....	110
Carte 3.6 Le réseau de tramway de Montréal en 1910 .....	112
Image 4.1 Hôtel de ville et caserne de De Lorimier.....	152

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
Tableau 2.1 Occupation des chefs de ménage à De Lorimier en 1895.....	54
Tableau 2.2 Lieux de naissance des habitants de De Lorimier en 1904.....	60
Tableau 2.3 Occupation des hommes actifs de De Lorimier en 1904.....	64
Tableau 2.4 Occupation des hommes actifs de De Lorimier en 1908.....	70
Tableau 3.1 Type de commerce à De Lorimier en 1908.....	82
Tableau 3.2 Durée d'établissement dans De Lorimier en 1904.....	106
Tableau 3.3 Coût comparé des loyers annuels en 1901.....	107
Tableau 4.1 Valeur des biens-fonds imposables à De Lorimier, 1895-1908.....	120
Tableau 4.2 Emprunts effectués par De Lorimier, 1895-1909.....	154

## RÉSUMÉ

Ce mémoire documente la création, le développement et l'annexion de De Lorimier, une municipalité de la banlieue montréalaise ayant existé de manière autonome entre 1895 et 1909, date de son annexion à Montréal. Le village était situé au nord-est de la Cité de Montréal : ses limites étaient l'avenue Papineau, à l'ouest, l'actuel chemin des Carrières, au nord, la rue Iberville, à l'est, et les limites de Montréal, alors tracées tout juste au sud de la rue Rachel. Dans cette étude, nous montrons qu'il a été créé de la rencontre de deux forces : l'une, montréalaise, centralisatrice, et l'autre, locale, qui mène au développement d'une identité propre.

Cette étude est basée essentiellement sur les archives municipales de De Lorimier, qui sont complétées par les recensements canadiens, des articles de journaux et de nombreuses cartes. Si l'analyse qualitative est au cœur de la démarche, des données ont été traitées quantitativement afin de faire émerger certaines tendances. Un système d'information géographique historique a également été créé pour mettre en lumière des éléments liés aux emplois des résidents du village.

Le premier chapitre remonte en amont de la création de De Lorimier afin d'en expliquer le contexte. La quête d'urbanité d'une frange de la population de l'ancien village de Côte-Visitation transparaît alors, et ce dessein sera à l'origine de son éclatement, d'où naîtront deux entités : Petite-Côte et De Lorimier. Les deuxièmes et troisièmes chapitres valident les marqueurs d'urbanisation que sont les profils socioprofessionnels des résidents, l'occupation de l'espace et les activités qui se déploient dans la municipalité. Un portrait est établi pour les années 1895, 1904 et 1908 afin de démontrer la prise en importance du caractère urbain de cette localité. Le quatrième chapitre porte sur le cadre politique de De Lorimier, de sa mise en place dans les premières années à la stabilisation au tournant du siècle. Malgré certaines difficultés, le Conseil municipal a su, au cours de la quinzaine d'années d'existence de De Lorimier, encourager la croissance constante, tant démographique qu'économique, de la municipalité. Le mémoire se conclut par l'annexion du village à Montréal, et les motifs entourant cette décision (endettement, volonté de la population) sont mis en évidence.

Mots clés : Montréal, De Lorimier, Plateau Mont-Royal, municipalité, quartier, banlieue, urbain, urbanisation, annexion, cartographie, système d'information géographique historique (SIG-h), population.

## INTRODUCTION

Le XIX<sup>e</sup> siècle est synonyme de changements pour les villes occidentales, et Montréal n’y fait pas exception. Ce siècle est celui des révolutions industrielles et urbaines, lesquelles ont affecté toutes les facettes de la vie d’une population en croissance.

À Montréal, les importantes transformations du monde industriel débutent dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, puis s’accroissent dans le dernier tiers du siècle. Jusqu’alors, la fabrication de produits était encore, pour l’essentiel, au stade de la production à petite échelle avec des processus manuels et artisanaux. En quelques décennies à peine, les nécessités d’augmentation de la productivité, la division du travail et la mécanisation vont complètement changer ce domaine. Rapidement, grâce à son port, au canal de Lachine, inauguré en 1825, et au réseau ferroviaire en constante expansion à partir de 1850, Montréal se positionne au cœur des réseaux de transport, étant à la fois un maillon de la chaîne de transport, une destination et un lieu d’échanges et de transferts ; les historiens et économistes parleront ici du site naturel de « rupture de charges » qu’est Montréal<sup>1</sup>. Ce rôle central stimule inévitablement l’industrialisation, qui se développe d’abord le long du fleuve, entre le canal de Lachine et Hochelaga. Les manufactures favorisent une implantation à proximité des voies navigables pour des

---

<sup>1</sup> Dany Fougères, « Voies maritimes canadiennes: vues de l’intérieur et de l’extérieur/Canadian seaways, inside and out », *Transportation in Canada: transforming the fabric of our land*, 2013 ; Mario Polèse, « Montréal économique : de 1930 à nos jours », Dany Fougères, dir., *Histoire de Montréal et de sa région*, Québec, Presses de l’Université Laval, 2012 ; Alfred Dubuc, « Montréal et les débuts de la navigation à vapeur sur le Saint-Laurent », *La Grande mouvance*, Sillery, Québec, Septentrion, 1990.

raisons évidentes d'approvisionnement en matière première et en énergie (le charbon ou les turbines hydrauliques).

Dans le dernier tiers du siècle, une nouvelle technologie vient bouleverser le monde industriel et urbain montréalais : l'électricité. Dorénavant, les usines ne sont plus tributaires du port ou du canal de Lachine pour s'approvisionner en force motrice. C'est notamment ce qui permet le développement d'une deuxième zone d'industrialisation (industrie légère), plus à l'intérieur de l'île, notamment dans l'axe du boulevard Saint-Laurent. Au début des années 1890, l'électricité fait également son arrivée dans le secteur des transports, permettant le déploiement d'un transport collectif efficace : le tramway. La généralisation de l'électricité permet d'envisager une nouvelle organisation urbaine, autant en ce qui a trait au déploiement de l'industrie sur le territoire que dans le développement des lieux de vie urbaine.

Ces deux révolutions concomitantes, industrielles et technologiques, en ont également côtoyé une troisième : la révolution urbaine. Cette dernière est caractérisée notamment par une hausse démographique remarquable, une redéfinition de l'espace dit « urbain » et des façons de l'occuper. Au cours de ce siècle, Montréal est devenue une ville, passant de petite bourgade coloniale à métropole canadienne. Évidemment, ces changements s'accompagnent d'une importante modification de l'organisation du territoire. À partir de 1840, la ville est administrée par un conseil municipal composé d'élus qui s'assurent d'en contrôler le développement<sup>2</sup>. Le « vivre en ville » se définit graduellement, alors que s'en dessinent les grands paramètres. En 1792, un an après l'adoption de l'Acte constitutionnel qui établissait le Haut-Canada et le Bas-Canada, les dirigeants coloniaux déterminent pour la première fois des frontières municipales à

---

<sup>2</sup> Entre 1833 et 1836, une première corporation municipale et son conseil sont établis par une loi coloniale à Montréal. Il s'agissait ici d'une première expérience d'un pouvoir élu par une partie de la population. Il faudra cependant attendre 4 ans avant de revoir apparaître un pouvoir permanent.

Montréal<sup>3</sup>. Au-delà de ces limites, le territoire s'organise autrement, alors qu'une population de plus en plus importante s'y installe. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et particulièrement dans son dernier tiers, de nouvelles entités municipales émergent à la frontière de Montréal : Saint-Henri, Verdun, Saint-Jean-Baptiste, Côte-Saint-Louis, Hochelaga et Maisonneuve, pour ne nommer que celles-là, ceignent la ville.

La question des zones périphériques est importante à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle, et c'est là que s'inscrit notre objet d'étude. Lorsque nous mentionnons ici les « zones périphériques », nous faisons référence à la proche périphérie, c'est-à-dire aux territoires à proximité des frontières de Montréal, aux lieux où il est tout de même envisageable — bien que cela demande un réel effort en termes de temps et d'énergie — d'aller quotidiennement à la grande ville ; et non aux zones éloignées telles les paroisses de Sainte-Geneviève ou de Pointe-aux-Trembles. Dans ces cas, la durée du trajet<sup>4</sup> entre celles-ci et Montréal ne permettait pas, à l'époque, d'y faire un transit quotidien. C'est donc dire que nous avons axé nos recherches sur l'une de ces municipalités de la banlieue montréalaise du XIX<sup>e</sup> siècle à proximité des frontières de Montréal : De Lorimier. Alors que déjà quatre municipalités de la proche périphérie de Montréal sont annexées à celle-ci dans les décennies 1880 et 1890, la nôtre est créée, à la frontière nord-est de Montréal, en 1895. Cette localité *fashionable*, ainsi décrite par

---

<sup>3</sup> Nous y reviendrons dans le premier chapitre, mais soulignons néanmoins que le territoire de la ville de Montréal ne dépasse pas au nord l'actuelle rue Duluth.

<sup>4</sup> Comme aujourd'hui, la durée du trajet est calculée en fonction de la distance, des moyens de transport disponibles et des obstacles sur les routes. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les routes sur l'île de Montréal sont encore peu carrossables, le tramway électrique débute à peine et ne longera à ses débuts que quelques axes routiers et la voiture individuelle n'est encore qu'un pari.

le Conseil municipal en 1908<sup>5</sup>, est bordée par l'avenue Papineau, à l'ouest, le chemin des Carrières, au nord, la rue Iberville, à l'est, et la limite de la ville de Montréal, situé entre les rues Sherbrooke et Rachel, au sud. Pendant une quinzaine d'années, une population au dessein urbain s'y installe et occupe ce territoire, le transformant de village à quartier de Montréal, statut que De Lorimier acquiert en 1909, au moment de son annexion. Nous allons suivre ici son histoire, de sa création à son annexion à Montréal, afin de révéler et de comprendre les conditions qui ont permis son existence.

Avant d'aborder de front les résultats de notre enquête, nous allons d'abord définir notre cadre d'analyse et les assises sur lesquelles nous nous sommes appuyées pour la rédaction de notre mémoire. Nous avons intégré ici un bilan historiographique, au terme duquel les paramètres de notre étude se sont précisés. Notre problématique suit, puis le détail de notre méthode ainsi que les sources que nous avons utilisées pour notre recherche. Nous concluons cette introduction par une présentation de ce mémoire ainsi que le contenu sommaire des chapitres qui suivront.

### Bilan historiographique

Notre objet d'étude, le village De Lorimier, et d'une façon plus vaste, les municipalités de la banlieue montréalaise du XIX<sup>e</sup> siècle, nous ont amené à consulter un vaste éventail d'ouvrages scientifiques portant sur le développement des villes, puis sur l'émergence de cette périphérie qui nous concerne, en lien avec l'histoire montréalaise. Dans un premier temps, nous portons notre regard sur des ouvrages de synthèse sur

---

<sup>5</sup> Émile Miller, « De Lorimier - 1908. Une Municipalité Modèle », *The Canadian Municipal Journal*, juillet 1908, p. 301.

l'histoire des villes (et, par la bande, de leurs banlieues) et sur les théories de l'étalement urbain, cela afin de situer notre objet d'étude dans un éventail historiographique plus large. Dans un deuxième temps, nous abordons notre sujet de front, avec des études portant sur la question montréalaise, de façon régionale, locale et municipale.

### **Les synthèses urbaines**

D'importantes synthèses ont été publiées en histoire urbaine dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, à commencer par celle de Lewis Mumford, en 1964. Dans *La cité à travers l'histoire*<sup>6</sup>, l'historien retrace l'histoire du phénomène urbain — des villes — qui s'étire sur plusieurs milliers d'années, remontant aux origines égyptiennes et mésopotamiennes des formes urbaines pour se rendre aux « mégapoles » modernes. À travers sa fresque, il consacre un chapitre à l'émergence des banlieues aux périphéries des villes, qu'il considère comme bien plus anciennes que ce que la littérature d'alors suggérait. En effet, loin d'être un phénomène récent, l'occupation des zones suburbaines, que ce soit à des fins d'agriculture ou de loisir, est concomitante à la création des villes d'après Mumford. À cet effet, il souligne que dès l'Antiquité, pour des raisons de besoin d'espace vaste, certaines institutions comme le gymnase ou les temples se sont établies en périphérie des villes. Dans une perspective plus récente, il rappelle qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les banlieues se développent généralement dans une perspective « romantique » d'accès à la nature afin de fuir la ville et tous ses défauts (insalubrité et insécurité notamment). Les banlieues des villes industrielles répondraient ainsi à ce moment aux mêmes besoins d'évasion et de salubrité, étant

---

<sup>6</sup> Lewis Mumford, *La cité à travers l'histoire.*, Paris, Éd. du Seuil, 1964.

réservées à la frange aisée de la population qui peut se permettre les déplacements quotidiens en voiture. Ces lieux de vie sont voués à être intégrés à la ville, tôt ou tard, au rythme de la croissance territoriale de cette dernière et de la perte progressive des attraits spécifiques des lieux de villégiatures : les vastes espaces sont maintenant habités, et rien ne différencie réellement la ville de sa banlieue. Mumford conclut cette section par une analyse critique du phénomène des banlieues contemporaines : son pessimisme en regard de l'avenir urbain et des banlieues teinte considérablement ses conclusions et recommandations.

Une vingtaine d'années plus tard, Paul Bairoch publie, à son tour, une histoire complète de l'urbanisation : *De Jéricho à Mexico : villes et économie dans l'histoire*<sup>7</sup>. Ce spécialiste de la révolution industrielle analyse les rapports entre la ville et le développement économique, des origines du phénomène urbain à nos jours. Sans s'attarder spécifiquement à la question des zones périphériques comme l'a fait Mumford, Bairoch parvient toutefois à fournir une explication globale des mécanismes d'urbanisation. Puisque la zone urbaine est traitée dans sa globalité, la banlieue fait évidemment partie intégrante de l'ouvrage sans être considérée de façon distincte. L'auteur place le point charnière du changement de paradigme de l'urbanisation à la révolution industrielle. Suite à cet épisode de bouleversement technologique, la majorité de la population évolue dans un monde urbain, ce qu'il qualifie de « mutation de la société ». C'est à partir de ce moment que la suburbanité intègre réellement l'urbanité, bien que certaines villes médiévales aient déjà des banlieues à leurs portes. Bairoch s'attarde également aux mouvements et aux relations entre la périphérie et le centre, notamment en raison des industries, souvent localisées à l'extérieur des villes, et des populations pouvant effectuer le déplacement entre les deux zones. En fait,

---

<sup>7</sup> Paul Bairoch, *De Jéricho à Mexico : villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard, 1985, 707 p.

Bairoch montre ce jeu de course-poursuite entre les espaces industriels naissants et la ville : les premiers cherchant à s'évader sur de vastes terrains, inhabités et libres de réglementations restrictives et la seconde, au rythme de sa croissance spatiale, venant à encercler ces espaces. La multiplication des options de transit comme l'ouverture de nouvelles routes ou le développement d'un réseau de transport collectif facilite les échanges avec les périphéries, qui deviennent de moins en moins lointaines.

La suburbanisation étant intrinsèquement liée au développement de la ville elle-même, les études portant sur le phénomène urbain sont donc nécessaires. Néanmoins, notre objet d'étude étant cette zone périphérique, cette banlieue, il est évidemment d'usage de s'y consacrer plus en profondeur. Au moment où Paul Bairoch marquait l'historiographie avec sa synthèse de l'urbanisation, Kenneth T. Jackson publiait la sienne traitant de la suburbanisation. Dans *Crabgrass Frontier : The Suburbanization of America*<sup>8</sup>, l'auteur remonte aux origines des banlieues américaines (au courant du XIX<sup>e</sup> siècle) et retrace leur évolution jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. La banlieue qu'il étudie répond à certains critères spécifiques : un milieu de vie résidentiel où on retrouve une faible densité de population, où l'accès à la propriété est généralisé et valorisé, dont la distance avec la ville-centre est raisonnable (rendant possible le transport quotidien) et, surtout, où on retrouve une population distincte de celle établie dans la ville elle-même. Cette dernière caractéristique suppose une ségrégation basée sur la condition socioéconomique des résidents, où les banlieues sont le fait de résidents des classes moyennes à aisées. Jackson présente ces résidents comme les grands artisans du développement de ces zones suburbaines, avec le concours essentiel du développement des infrastructures de transport, que ce soit le tramway, le train et éventuellement le

---

<sup>8</sup> Kenneth T. Jackson, *Crabgrass frontier: the suburbanization of America*, New York, Oxford University Press, 1985.

réseau routier. L'importance croissante du transport collectif a signé la fin de la « walking city », laquelle a été remplacée par des métropoles élargies et dont les périphéries — suburbaines — ont rapidement été une terre d'accueil pour la classe moyenne cherchant à accéder à la propriété dans un milieu de vie plus naturel. Ces théories sur la ségrégation sociale rejoignent celles de Robert Fishman<sup>9</sup> : ce dernier suggère que la banlieue est une « utopie bourgeoise » dont les origines sont davantage culturelles (résultant du choix des populations bourgeoises de se distancer de la ville) que géographiques (dont l'existence serait liée à l'étalement urbain). Néanmoins, en ce qui concerne le cas montréalais, bien que l'essentiel du portrait dressé par Jackson et Fishman soit représentatif, la question de la ségrégation sociale ne trouve pas réellement écho.

### **Théories de la suburbanisation**

À travers nos lectures sur les zones urbaines et périurbaines, de même que sur les banlieues montréalaises, ainsi qu'en consultant d'autres ouvrages en histoire urbaine, nous avons constaté que la conception de l'urbanisation et son processus d'étalement varie grandement en fonction des auteurs:

Une des premières théorisations du développement des villes a été élaborée dans les années 1920 notamment par Ernest Burgess, géographe à l'Université de Chicago. Avec plusieurs collègues sociologues, géographes et urbanistes notamment, ils forment

---

<sup>9</sup> Robert Fishman, *Bourgeois Utopias: The Rise And Fall Of Suburbia*, New York, Basic Books, 1989, 272 p.

un groupe, « l'école de Chicago », qui théorise le monde urbain nord-américain<sup>10</sup>. Dans le modèle dit « concentrique » alors développé par Burgess, on retrouve, d'abord un centre-ville, le *central business district (CBD)*, où se côtoient les fonctions d'affaires et commerciales. Puis, autour de ce noyau, une zone dite « de transition » où se retrouvent quelques industries ainsi que les premières habitations, qui sont plus anciennes et généralement à l'état de taudis. Les troisième et quatrième couches comprennent les quartiers ouvriers, d'abord, puis bourgeois. La dernière zone, d'une grandeur très variable, contient les municipalités de la banlieue, des lieux qui se sont « affranchis » de l'urbanité de la ville-centre. Selon ce modèle, les nouveaux arrivants dans la ville cherchent à s'établir dans le centre de la ville, spécifiquement en bordure du *CBD*, c'est-à-dire la partie habituellement la plus ancienne où les immeubles locatifs sont généralement plus abordables, tout en étant dans un état vieillissant. Cette arrivée massive d'immigrants concorde avec le départ des ouvriers qui logeaient auparavant près du centre vers des zones de plus en plus extérieures, d'où l'apparition des banlieues résidentielles plus récentes avec un parc locatif de meilleure qualité, certes, mais plus dispendieux. Cette idée a été confirmée quelques décennies plus tard, notamment par Kenneth T. Jackson. Le modèle dit « de l'école de Chicago » repose sur la ségrégation entre les zones, basées sur les fonctions urbaines et les appartenances socioéconomiques et ethniques. Cette modélisation de la ville a été abondamment reprise, particulièrement en raison de sa représentation simple du phénomène complexe de la croissance urbaine. De plus, elle intègre les distributions fonctionnelles (les zones industrielles et résidentielles) et socioéconomiques (les banlieues ouvrières et bourgeoises). Le modèle a été appliqué sommairement à la réalité montréalaise

---

<sup>10</sup> E. W. Burgess, « La croissance de la ville : introduction à un projet de recherche », Yves Grafmeyer et Joseph Isaac, dir., *L'École de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, 2009.

quelques décennies plus tard par Pierre Dagenais dans les années 1940<sup>11</sup>. Le géographe place le noyau fondateur de la ville dans le Vieux-Montréal, puis déploie les zones d'habitation de parts et d'autres du mont Royal, en portant une attention importante au corridor d'industrialisation longeant le fleuve.

Jacqueline Beaujeu-Garnier<sup>12</sup>, géographe spécialisée en géographie urbaine, suggère quant à elle que le développement urbain se déploie de trois façons possibles : l'agglutination, l'agglomération linéaire et la tache d'huile. L'agglutination correspond, dans une certaine mesure, au modèle proposé par l'École de Chicago, c'est-à-dire d'un développement composé de zones concentriques à partir du centre de la ville. Toutefois, l'agglutination n'est pas un processus pensé et contrôlé comme le modèle concentrique de l'école de Chicago peut le suggérer, mais bien une addition pêle-mêle de gens et de fonctions qui, à terme, se hiérarchiseront au gré des forces spatiales. Le second modèle intègre la réalité des voies de communication. Il correspond en partie à ce qu'on a vu à Montréal le long de certains axes de transport cités ci-haut. Le troisième modèle de croissance est celui de la tache d'huile. Comme son nom l'indique, cette représentation suggère que le territoire urbain s'étend et absorbe graduellement les poches d'urbanisation se trouvant dans sa zone d'influence. Ces deux dernières représentations trouvent écho dans la situation montréalaise. Autant les axes de développement que la présence de noyaux urbains assez éloignés du centre, puis rejoints par la ville, expliquent l'urbanisation de Montréal.

---

<sup>11</sup> Pierre Dagenais, « Le milieu physique », École des Hautes Études Commerciales et Esdras Minville, dir., *Montréal économique : étude préparée à l'occasion du troisième centenaire de la ville*, Montréal, Fides, 1943.

<sup>12</sup> Jacqueline Beaujeu-Garnier, *Géographie urbaine*, 4.éd., Paris, Armand Colin, 1995, 349 p.

Au tournant des années 2000, Robert Lewis apporte un renouveau dans l’histoire et la géographie urbaine à Montréal. Il étudie la ségrégation spatiale dans la population montréalaise en fonction des classes sociales ainsi que de la localisation des manufactures, soulignant que Montréal est une « walking city »<sup>13</sup> où les travailleurs avaient tendance à s’établir à proximité des lieux de travail pour diminuer le temps alloué au transport. C’est dans *Manufacturing Montreal: The Making of An Industrial Landscape, 1850 to 1930*<sup>14</sup> que les idées de Lewis concernant le rôle des industries dans le développement des zones suburbaines sont le plus abouties. Il y réfute le postulat habituel selon lequel les manufactures se sont déplacées en périphérie des villes après la Première Guerre mondiale. Il soutient qu’au contraire, l’exode s’est enclenché vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et a entraîné dans son sillage les ouvriers employés dans ces usines. Les banlieues présentées par Lewis ne sont pas habitées uniquement par la classe aisée : il s’agit d’une zone hétérogène où se côtoient des gens de divers horizons socioéconomiques. Donc, le déplacement des citadins vers les zones périphériques de la ville n’est pas causé uniquement par un désir d’amélioration de ses conditions de vie et de quitter le centre de la ville, mais aussi par une présence des industries — pôle d’emploi — dans des zones suburbaines aux frontières de la ville.<sup>15</sup> Lewis souligne néanmoins que les élites ont souvent été les « bâtisseurs » de ces

---

<sup>13</sup> Robert Lewis, « The Segregated City: Class Residential Patterns and the Development of Industrial Districts in Montreal, 1861 and 1901 », *Journal of Urban History*, vol. 17, n° 2 (1991), p. 136.

<sup>14</sup> Robert D. Lewis, *Manufacturing Montreal: the making of an industrial landscape, 1850 to 1930*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2000, 336 p.

<sup>15</sup> Robert D. Lewis et Richard Walker, « Beyond the Crabgrass Frontier: Industry and the Spread of North American Cities, 1850–1950 », Robert D. Lewis, dir., *Manufacturing suburbs: building work and home on the metropolitan fringe*, Philadelphia, PA, Temple University, 2004 ; Robert D. Lewis, *Manufacturing suburbs: building work and home on the metropolitan fringe*, Philadelphia, PA, Temple University, 2004a, 294 p.

banlieues, répondant aux besoins des entreprises en ce qui a trait aux espaces de logements pour les employés par exemple.

Par ailleurs, Lewis a également travaillé à expliquer les causes de la décentralisation industrielle du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les méthodes de production se transforment pour devenir « de masse », nécessitant des complexes industriels de plus en plus vastes pour contenir la nouvelle machinerie. Il devient donc essentiel pour les manufacturiers d'installer leur complexe industriel sur de vastes terrains encore inoccupés — ce qui n'est pas possible dans le centre de Montréal par exemple. De plus, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par l'apparition d'une nouvelle source énergétique : l'électricité. Les usines ne sont donc plus dépendantes comme avant de la proximité du port pour l'approvisionnement en charbon. Enfin, en demeurant à proximité de la ville, la main-d'œuvre nécessaire au fonctionnement de l'usine peut y accéder facilement ou s'installer dans la banlieue en construction.

Enfin, dans une perspective canadienne, le géographe Richard Harris<sup>17</sup> a publié, en 2004, une étude sur le développement de la banlieue au Canada où il tire des conclusions similaires à celles de Lewis. Il y soutient que les zones suburbaines formées au tournant du XX<sup>e</sup> siècle sont des lieux relativement diversifiés où se côtoient des populations hétérogènes de même que plusieurs fonctions (industrielles, institutionnelles, résidentielles). Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que les

---

<sup>16</sup> Robert D. Lewis, « A City Transformed: Manufacturing Districts and Suburban Growth in Montreal, 1850–1929 », Robert D. Lewis, dir., *Manufacturing suburbs: building work and home on the metropolitan fringe*, Philadelphia, PA, Temple University, 2004b.

<sup>17</sup> Richard Harris, *Creeping conformity: how Canada became suburban, 1900-1960*, Toronto ; Buffalo, University of Toronto Press, 2004, 204 p.

banlieues deviennent celles qu'on connaît aujourd'hui, c'est-à-dire un lieu où on retrouve une unicité générale.

### **La question montréalaise : du régional au municipal**

D'abord, nous avons consulté l'ouvrage de Raoul Blanchard, *Montréal : esquisse de géographie urbaine*<sup>18</sup>, publié pour la première fois en 1947. Toujours pertinente, l'étude préparée par Blanchard est une synthèse de l'histoire montréalaise où l'angle d'analyse est essentiellement géographique. Montréal y est présentée comme une ville en perpétuel changement, dont la capacité d'adaptation est l'une des principales caractéristiques pouvant notamment expliquer son développement rapide. À titre d'exemple, nous pouvons penser à ses changements de vocation multiples : avant le XX<sup>e</sup> siècle, Montréal est passée de centre religieux à commercial, à administratif, à industriel — évidemment, plus d'une fonction pouvaient se côtoyer. Selon Blanchard, ces différentes fonctions ont été largement imposées (voire favorisées) par des facteurs géographiques. Ainsi, c'est la position avantageuse de Montréal au sein du continent nord-américain, au confluent de plusieurs cours d'eau notamment, qui explique son succès, qui culmine vers le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Le géographe n'ignore cependant pas les forces socioéconomiques qui alimentent également la croissance de Montréal. Ainsi la révolution industrielle stimule un flux migratoire qui amène une population nouvelle et hétérogène à s'installer à Montréal et à en façonner l'urbanisation. L'attractivité de la ville, justifiée par ses caractéristiques géographiques, mais aussi sociales et économiques explique la force centrifuge qui la lie à ses banlieues.

---

<sup>18</sup> Raoul Blanchard, *Montréal: esquisse de géographie urbaine*, Montréal, VLB, 1992.

Ces municipalités voisines, qui demeurent essentiellement dans son giron, finiront éventuellement par s'y annexer.

Par la suite, nous nous sommes attardés à l'incontournable *Histoire de Montréal depuis la Confédération*<sup>19</sup>, de Paul-André Linteau. Cet ouvrage-phare dans l'historiographie montréalaise s'ouvre dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que Montréal est la métropole canadienne et un centre industriel, commercial et financier du continent nord-américain. L'analyse est axée sur la ville elle-même et sa force centralisatrice. Montréal traversant une période de croissance économique et démographique, elle a généré des surplus, notamment en termes de population, qui ont « débordé » sur les zones périphériques. Cette dynamique de transfert vers les banlieues ceinturant la ville permet d'expliquer le développement rapide de ces municipalités. L'attrait ainsi créé par Montréal affecte donc irrémédiablement ses banlieues, qui finiront par rejoindre la ville.

Enfin, l'imposante *Histoire de Montréal et de sa région*<sup>20</sup>, dirigée par Dany Fougères, propose un tour d'horizon riche sur de nombreux aspects du vivre en ville à Montréal, en abordant d'abord une perspective régionale et couvrant une périodisation élargie (des premiers occupants autochtones à nos jours). Considérant Montréal comme une ville au centre d'une zone urbaine plus vaste, l'ouvrage prend pour point de départ les municipalités régionales. La croissance de la ville est considérée, certes, mais sans oblitérer les motifs de développement locaux qu'on retrouve dans les diverses localités formant la vaste agglomération urbaine montréalaise. Cette différenciation basée sur

---

<sup>19</sup> Paul André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 2000, 627 p.

<sup>20</sup> Dany Fougères, *Histoire de Montréal et de sa région*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 1600 p.

les municipalités rejoint spécifiquement notre objet d'étude — une municipalité se développant en marge de Montréal. Les chapitres « Organisation et peuplement de l'île à l'extérieur de Montréal, 1840-1980 » et « Une île sans partage : la domination de Montréal à l'ère d'une nouvelle dynamique insulaire » ont été particulièrement éclairants sur les mécanismes de développement de ces suburbanités périphériques. Ils démontrent également la pertinence d'une étude basée sur ces localités de banlieues, où la ville est une présence constante, mais corollaire.

La somme de ces synthèses montréalaises, écrites sous trois angles d'analyse différents, nous donne un portrait vaste, mais éclairé de notre objet d'étude élargi — la région montréalaise. Notre mémoire se trouve à la jonction de ces études, desquelles nous retirons d'importantes notions. D'une part, le village De Lorimier, à l'instar d'autres municipalités de la banlieue montréalaise du tournant du XX<sup>e</sup> siècle, est à considérer au sein de l'agglomération de Montréal. La ville est un lieu d'échanges attractif, qui entraîne ses zones périphériques dans son sillage. Il est donc possible de considérer la ville et ses banlieues comme un tout, jadis morcelé politiquement, mais unifié, pour ainsi dire, par des forces socioéconomiques. D'autre part, les municipalités autonomes enserrant Montréal représentent des lieux de pouvoir et d'échange en eux-mêmes. Elles ont été créées par le concours d'initiatives personnelles ou de groupes d'influence, et elles se sont développées en parallèle de la ville, avec laquelle elles entretenaient évidemment de nombreuses relations. Ainsi, nous considérerons De Lorimier au sein de l'espace géographique montréalais, mais tout en nous attardant aux caractéristiques spécifiques de notre village. En retrait de la métropole, nous pourrions étudier les conjonctures qui l'ont créé, les forces qui ont modulé son développement et celles qui ont mené à son annexion à Montréal.

Avant de nous plonger dans l'étude de De Lorimier, nous avons visité d'autres municipalités ayant été l'objet de recherches et d'écrits afin de rendre compte des différents angles d'analyse possibles.

D'abord, il ne serait possible de traiter des municipalités de banlieues montréalaises en ne considérant pas le récent ouvrage de l'historien Harold Bérubé, portant sur le développement et la gouvernance de trois banlieues montréalaises bourgeoises : Mont-Royal, Pointe-Claire et Westmount<sup>21</sup>. Se distançant des banlieues ouvrières, il axe son analyse sur les banlieues des élites. Il a étudié les gouvernements locaux et leurs interlocuteurs afin de comprendre leur incidence sur la constitution et la consolidation de ces municipalités. Ces derniers vont travailler activement à la mise en place de banlieues indépendantes — et qui le demeureront — alors que partout sur l'île de Montréal, la tendance est à l'annexion à la métropole. Il démontre notamment que dans ces municipalités bourgeoises, le Conseil municipal est autrement plus actif et impliqué que dans les banlieues ouvrières. Le cadre de règlements mis en place par les gestionnaires municipaux a été étudié en profondeur afin de montrer les incidences sur le développement spatial et social. Ces éléments sur les démocraties locales sont à considérer dans notre étude : bien que De Lorimier ne soit pas une banlieue bourgeoise à proprement parler, des éléments se recourent et doivent être mis de l'avant, particulièrement la mise en place de l'appareil municipal.

Ensuite, nous avons consulté des études traitant d'un thème récurrent dans l'analyse des municipalités de banlieue : les promoteurs fonciers. Premièrement, Paul-André Linteau, dans son ouvrage issu de sa thèse de doctorat *Maisonneuve ou comment des*

---

<sup>21</sup> Harold Bérubé, *Des Sociétés Distinctes: Gouverner Les Banlieues Bourgeoises De Montréal, 1880-1939*, Montréal ; Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014, 268 p.

*promoteurs fabriquent une ville, 1883-1918*<sup>22</sup>, souligne que ces propriétaires terriens et agents ont cherché à favoriser la croissance de la municipalité, accroissant ainsi la valeur de leurs terrains et engrangeant d'importants profits au moment du lotissement. Ils se sont donc alliés aux conseillers municipaux, agents des compagnies de tramway et d'eau, manufacturiers, etc. afin de véritablement « orienter » le développement de Maisonneuve en leur faveur. La question est aussi discutée par Marie-Hélène Lachance, dans son mémoire *De l'espace rural à la banlieue industrielle : le quartier Rosemont, 1892-191*<sup>23</sup>. Ainsi, qu'il soit question de Maisonneuve ou de Rosemont, deux municipalités voisines de De Lorimier, les promoteurs ont eu un rôle central, que ce soit pour attirer des compagnies, pour stimuler l'ouverture de certaines rues ou pour motiver la mise en chantier de grands projets municipaux comme les aqueducs. De Lorimier a-t-il subi la même influence de promoteurs ? Le développement spatial a-t-il été prévu et organisé, ou s'est-il produit au rythme de l'accroissement démographique et des besoins des citoyens ?

Dans une perspective similaire, Claire Poitras, dans un article sur Saint-Louis<sup>24</sup>, expose les mécanismes d'accès à l'eau dans une municipalité suburbaine de Montréal au tournant du siècle et présente les liens troublants qui unissent parfois les promoteurs, les conseillers municipaux et dirigeants de compagnie offrant des services publics (dans ce cas-ci, il s'agit de l'eau, mais la collusion touche aussi d'autres services

---

<sup>22</sup> Paul André Linteau, *Maisonneuve ou comment des promoteurs fabriquent une ville, 1883-1918*, Montréal, Boréal Express, 1981, 280 p.

<sup>23</sup> Marie Hélène Lachance, « De l'espace rural à la banlieue industrielle: le quartier Rosemont, 1892-1911 », Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2009.

<sup>24</sup> Claire Poitras, « Construire les infrastructures d'approvisionnement en eau en banlieue montréalaise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle le cas de Saint-Louis », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 4 (1999), p. 507.

comme l'électricité). Poitras a présenté le rôle central qu'a eu, pendant plusieurs années, un ingénieur-entrepreneur qui entretenait des relations professionnelles avec plusieurs acteurs importants lors des appels d'offres de service pour les aqueducs. La mise en lumière de ces relations, et surtout les incidences qu'elles ont eues sur le développement des services publics par certaines compagnies — notamment la Montreal Water and Power — nous permettront d'analyser avec une prudence accrue les actions politiques dans De Lorimier lorsqu'il sera question de la signature de contrat de service public. En plus de la question de l'eau, Claire Poitras a aussi traité du phénomène de l'annexion à Montréal, qui touche, d'une façon ou d'une autre, toutes les banlieues autonomes. Elle explique qu'il s'agit de l'étape finale du boostérisme ; concept selon lequel une municipalité effectue un grand nombre d'emprunts pour financer ses nombreux projets d'infrastructures en très peu de temps. Puis, « une fois l'ensemble des travaux réalisés, travaux qui ont entre-temps enrichi considérablement les propriétaires fonciers et de nombreux entrepreneurs, il ne reste plus qu'à négocier l'annexion à Montréal »<sup>25</sup>. L'annexion de De Lorimier à Montréal en mai 1909 a-t-elle suivi le même schéma ?

D'autres municipalités de la périphérie montréalaise ont été l'objet d'études historiques. Nous pouvons penser par exemple aux mémoires de Alexandre Bujold, sur les élites à Hochelaga<sup>26</sup>, Jean-Louis Lalonde, sur le développement du village de Saint-Jean-Baptiste<sup>27</sup> et Guy Mongrain, sur l'immigration dans le corridor du boulevard Saint-

---

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 515.

<sup>26</sup> Alexandre Bujold, « Institutions et élites locales : la municipalité d'Hochelaga de 1860 à 1883 », Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2004.

<sup>27</sup> Jean Louis Lalonde, « Le village de Saint-Jean-Baptiste: la formation d'un faubourg montréalais, 1861-1886 », Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1985, 327 p.

Laurent dans Saint-Louis-du-Mile-End<sup>28</sup>. À cette bibliographie des municipalités de la banlieue montréalaise, nous ajoutons également les ouvrages de Yves Desjardins et de Gilles Lauzon, portant respectivement sur le quartier du Mile-End et sur Pointe-Saint-Charles<sup>29</sup>. Au final, l'ensemble de ces études nous amènent à considérer la banlieue montréalaise du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et du tournant du siècle suivant comme étant un lieu de croissance et de mise en scène du monde urbain. Le modèle de la tache d'huile trouve ici son sens, alors que le territoire de la paroisse de Montréal se remplit en dehors des grands axes de circulation.

### Problématique

Ces synthèses du phénomène urbain et suburbain tracent efficacement les grandes lignes de l'urbanisation et de la suburbanisation dans son ensemble, et nous sommes à même de constater que Montréal n'échappe pas aux mécanismes de développement globaux qui ont affecté d'autres villes du monde, comme la révolution industrielle. Ici comme ailleurs, ses conséquences ont été importantes. Si nous concédons évidemment que l'industrialisation de Montréal est difficilement comparable à celle de villes anglaises comme Londres par exemple, nous pouvons néanmoins remarquer que l'urbanisation qui en découle présente des conséquences similaires. De même, les voies d'évitement de cette industrialisation, telle que la suburbanisation, qui accueille les classes favorisées, sont communes à plusieurs villes. En effet, d'abord une opportunité

---

<sup>28</sup> Guy Mongrain, « Population et territoire dans un contexte de croissance urbaine: Saint-Louis du Mile-End 1881-1901 », Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1998, 117 p.

<sup>29</sup> Yves Desjardins, *Histoire du Mile End*, Québec, Québec, Septentrion, 2017, 355 p. ; Gilles Lauzon, *Pointe-Saint-Charles: l'urbanisation d'un quartier ouvrier de Montréal, 1840-1930*, Québec, Septentrion, 2014.

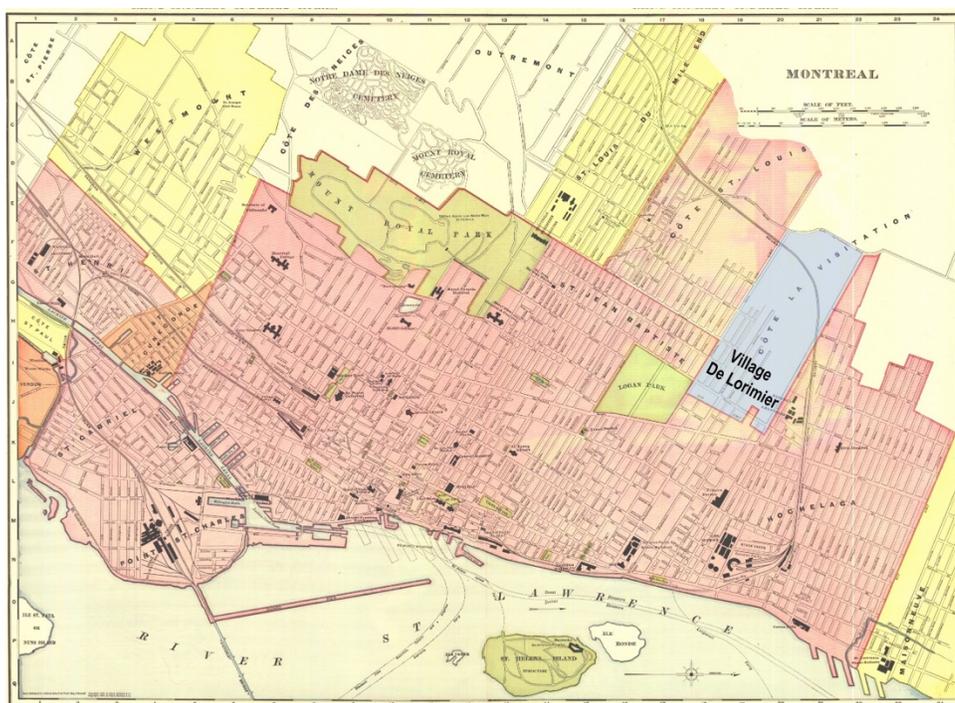
réservée aux plus nantis — d'où les banlieues dites bourgeoises, elles sont devenues un fait commun pour toutes les classes sociales, notamment avec la multiplication des voies d'accès, dont les routes et les tramways, qui permettent de rejoindre les industries, également décentralisées. Si des règles générales peuvent être observées en comparant plusieurs villes, il n'en demeure pas moins que chacune d'elles se développe de façon unique en combinant divers facteurs. En ce qui concerne Montréal, par exemple, nous pouvons penser que le développement de certaines zones, comme l'est de la ville, relève de la décentralisation des industries présentées par Lewis, additionné à l'effet structurant des axes de communication. Les banlieues du nord de la ville, comme De Lorimier, découlent davantage de la suburbanisation linéaire, le long des axes de communication, et de l'effet « taches d'huile », deux lectures du mode d'expansion des territoires habités développées par Beaujeu-Garnier.

Par la suite, en consultant le vaste éventail d'études historiques portant sur les municipalités de la banlieue montréalaise, des conclusions s'imposent. Si plusieurs municipalités ont fait l'objet de recherche approfondie dans le cadre de mémoire de maîtrise ou d'étude scientifique, De Lorimier demeure une zone jusqu'ici inexplorée de notre histoire urbaine. Notre mémoire s'insèrera donc au sein d'une historiographie en mosaïque où certaines portions du territoire sont encore à documenter. Nous userons également de la comparaison avec ces études pour en retirer des éléments d'analyse desquels nous nous inspirerons. Par exemple, les grilles d'analyse des professions de Bujold, les questions des promoteurs de Lachance, Linteau et même Lalonde trouveront des échos dans notre recherche.

En gardant en tête ces éléments théoriques, nous nous retournons maintenant vers la concrétisation de notre projet de recherche, qui s'articule autour de ces questions relatives aux banlieues de Montréal et à la ville elle-même. Prenant le point de vue de l'une de ces municipalités qu'est De Lorimier, nous en étudierons la naissance, en 1895, le développement et l'annexion à Montréal, en 1909. Ainsi, bien simplement, comment

se déploie notre municipalité indépendante en périphérie de Montréal avant d'y être annexée ? Nous soulignons ici que bien qu'étant à l'extérieur de la ville, De Lorimier est toutefois déjà bien encerclée par celle-ci en raison des annexions des municipalités voisines entre 1883 et 1893.

### Carte 0.1 De Lorimier, encerclé par la ville de Montréal, 1898



Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Rand McNally & Co., G/3454/M65/1898/R35 CAR. Réalisation : Amélie Roy-Bergeron

Le village De Lorimier émerge comme municipalité indépendante en janvier 1895, en tant que détachement de l'ancien village rural de Côte-Visitation. Ce moment agira en quelque sorte comme borne de départ, bien que nous reviendrons en amont de cette date afin de comprendre les mécanismes à l'origine de cet événement. Nos lectures précédentes ont mis en lumière la force centrifuge de la métropole à cette époque, et

nous chercherons à vérifier comment la présence de celle-ci s'est exprimée à De Lorimier. Dans le même ordre d'idée, nous porterons une attention particulière au rôle des voies de communication. Des forces individuelles ont aussi été présentes dans le développement de De Lorimier, que ce soit des promoteurs ou des acteurs politiques. Dans notre cas, les promoteurs fonciers n'ont pas eu de rôle prépondérant dans l'émergence du village ni réellement dans son développement. Ils ont toutefois été des acteurs dont la présence, en filigrane, a su teinter certaines actions politiques au sein du village.

Pendant une quinzaine d'années, entre 1895 et 1909, nous assistons au déploiement d'une nouvelle municipalité. Les éléments la caractérisant sont au cœur de notre mémoire. D'abord, qu'en est-il de la population ? Nous savons que la croissance démographique est importante à Montréal. Ces nouveaux urbains, venus des campagnes québécoises autant que de l'étranger, ont-ils franchi les frontières de la ville pour habiter les banlieues périphériques, dont De Lorimier ? À l'aide de diverses sources (qui seront présentées dans la section suivante), nous pourrions dresser le portrait de nos résidents, spécialement en ce qui a trait à leur profil socioprofessionnel. Ces informations nous permettraient d'en savoir plus sur la composition sociale de notre population, qui marque de façon importante le territoire en urbanisation. Également, un complexe industriel s'implante à proximité de la municipalité en 1903 : les Ateliers Angus, de la compagnie du Canadien Pacifique. L'établissement de cette industrie provoque-t-il un déplacement de population comme le suppose Lewis ? Est-il possible de lier l'arrivée des ateliers ferroviaires à une certaine croissance démographique dans le village ? Le second facteur à étudier est la mise en place d'une « scène urbaine » par notre population. Commerces, lieux de divertissement, institutions religieuses, édifices de culte et d'enseignement sont autant de marqueurs d'urbanisation, au même titre que le déploiement des infrastructures urbaines. Ces dernières, composées des rues et des trottoirs, mais aussi de la mise en place de services municipaux comme l'eau et

l'électricité<sup>30</sup>, représentent véritablement l'accès à une urbanisation encadrée et réglementée. Nous porterons donc attention à la mise en place du pouvoir politique local<sup>31</sup>, notamment au travers du Conseil municipal, dont les fonctions de réglementation, d'organisation du développement et d'encadrement se feront actives tout au long de l'existence de De Lorimier.

Enfin, au carrefour de la force centralisatrice de Montréal et l'indépendance de De Lorimier, on retrouve son annexion, en mai 1909. Comme l'a exposé Claire Poitras<sup>32</sup>, le phénomène du boostérisme marque profondément le développement des municipalités de banlieue. Permettant une importante croissance (économique, démographique, commerciale), cette stratégie façonne également les relations entre les banlieues et la métropole. Les municipalités s'engagent dans un important endettement, sachant que les dettes encourues par les projets de développement urbain, pour l'essentiel, seront absorbées par les Montréalais lors de l'annexion. Cette dynamique marquerait les liens entre les entités politiques municipales. Est-ce le cas à De Lorimier ?

Nous suggérons que De Lorimier se trouve au confluent de deux forces : d'une part, Montréal et l'attrait quasi magnétique que celle-ci génère (sur les plans démographique, industriel, économique et commercial) sur ses « petites » voisines et, d'autre part, l'expression de volontés collectives et individuelles de certains acteurs (résidents de De Lorimier) qui cherchent à mettre en place un milieu de vie urbain et distinct en

---

<sup>30</sup> Claude Bellavance et Paul André Linteau, « La diffusion de l'électricité à Montréal au début du XX<sup>e</sup> siècle », Horacio Capel Sáez et al., dir., *Barcelona-Montréal: desarrollo urbano comparado*, Barcelone, Espagne, Publicacions de la Universitat de Barcelona, 1998, p. 239-258.

<sup>31</sup> Jean Pierre Collin, « La Cité sur mesure : Spécialisation sociale de l'espace et autonomie municipale dans la banlieue montréalaise, 1875-1920 », *Urban History Review*, vol. 13, n° 1 (1984), p. 19-34.

<sup>32</sup> Claire Poitras, *op. cit.*, 1999.

périphérie de Montréal. Ces individus doivent résister à cette première force pour dresser les paramètres de développement de cette nouvelle municipalité afin d’y permettre une certaine croissance. À terme toutefois, le destin unifié est inévitable.

### Sources et méthodologie

Afin de répondre à nos objectifs de recherche, nous avons consulté un grand nombre de sources, que nous avons traitées de façon spécifique en fonction des informations que nous pouvions en tirer.

Notre ressource principale est le fonds du village De Lorimier, conservé aux Archives de Montréal<sup>33</sup>. Ce fonds contient tous les documents municipaux : procès-verbaux, rôles d’évaluation, cahiers de règlements, livres de compte, correspondances. Nous avons consulté avec attention les procès-verbaux tirés des assemblées du Conseil municipal, lequel se réunissait plusieurs fois par mois pour toute la période (1895-1909). Nous avons transcrit les entrées pertinentes dans une base de données afin de pouvoir relever les occurrences en fonction de certains thèmes, comme la question de l’approvisionnement en eau par exemple. Les procès-verbaux permettent aussi d’en connaître davantage sur les projets d’infrastructures, sur le développement spatial de la municipalité et sur les différents personnages qui gravitent au sein et autour du Conseil municipal, notamment des promoteurs, des entrepreneurs ou des manufacturiers. Bien que le Conseil municipal ait colligé les informations de ses assemblées dès 1895, le premier volume, contenant les résumés des premières séances jusqu’en 1898, est manquant : il n’a jamais été transmis aux archives municipales de Montréal. Nous y avons pallié grâce, entre autres, au cahier de règlements et aux extraits de

---

<sup>33</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4)

correspondances, lesquels contiennent des écrits des premières années. Les lettres reçues par le Conseil municipal témoignent sporadiquement d'échanges avec Montréal, mais aussi des relations entre la corporation municipale et ses résidents.

En plus du fonds de notre municipalité, nous avons aussi consulté d'autres fonds conservés aux Archives de Montréal : les fonds de Côte-Visitation (la municipalité de laquelle est issue De Lorimier) ainsi que celui du Conseil municipal de Montréal et des diverses commissions associées (la Commission de l'eau et des annexions notamment). Ces fonds nous permettent de nous assurer d'avoir un portrait global de De Lorimier : nous avons évalué la documentation en amont de l'existence du village, de même que celle témoignant des relations entre la municipalité et les Commissions montréalaises.

Nous avons complémenté nos sources archivistiques avec des recherches ponctuelles dans les journaux d'époque. Nous avons consulté *La Presse*<sup>34</sup> et *La Patrie* en fonction de certains thèmes et de certaines dates. Nous avons ainsi pu documenter sommairement les années manquantes des procès-verbaux ou encore certains événements de grande envergure.

De plus, comme les informations documentant les premières années d'existence du village (avant 1900) sont rares, nous nous appuyons aussi sur une publication produite par les autorités municipales. *Les affaires municipales de DeLorimier, 1895-1902. Trois années d'administration, 1900-1902*<sup>35</sup> porte essentiellement sur les activités du Conseil municipal entre 1900 et 1902, mais contient aussi une section commentant les

---

<sup>34</sup> Tous les numéros de *La Presse* sont disponibles en version numérisée sur le site de Bibliothèques et Archive nationale du Québec (BAnQ). Nous avons pu faire des recherches par mots-clés afin de relever les articles traitant de De Lorimier.

<sup>35</sup> C. E. Forest, *Les affaires municipales de DeLorimier, 1895-1902 trois années d'administration, 1900-1902*, Montréal, 1902.

actions prises les années précédentes. La municipalité a également publié un article publicitaire<sup>36</sup> en 1908 — lequel a également été édité, avec quelques modifications, sous forme de brochure<sup>37</sup> — dans lequel on retrouve l'état des lieux, à la veille de l'annexion à Montréal. Ces deux documents bien qu'ayant un parti pris évident — ayant été rédigé par la municipalité — permettent néanmoins de compléter des zones d'ombre dans nos informations et de donner la parole à des acteurs politiques importants dans l'histoire du village De Lorimier.

Notre travail s'appuie également sur une analyse quantitative de plusieurs sources. Ainsi, nous avons consulté les recensements canadiens de 1871 à 1901 (en consultant les données d'abord pour Côte-Visitation, puis pour De Lorimier en 1901), les rôles d'évaluation de De Lorimier, contenus dans le fonds municipal, un dénombrement des résidents du village en 1904 (commandé par le Conseil municipal) et les annuaires municipaux Lovell (pour toute la période) afin d'en extraire des données que nous avons compilées au sein de plusieurs tableaux. À l'aide de ces sources, nous avons pu en connaître davantage sur nos résidents : origine, religion, langues parlées et écrites et profession. C'est à partir de cette information, qu'on retrouve dans toutes les sources susnommées, que nous avons pu dresser le portrait socioprofessionnel de notre population à quelques moments donnés. Une bonne portion de notre étude est consacrée à l'analyse des métiers pratiqués par les résidents de De Lorimier : nous cherchons à lier ces informations au développement de la municipalité.

---

<sup>36</sup> Émile Miller, *op. cit.*, juillet 1908.

<sup>37</sup> *Corporation du/of the village de/of DeLorimier*, Montréal, 1908.

Enfin, inspirées par les travaux de Sherry Olson et d'autres géographes<sup>38</sup>, nous avons créé un système d'information géographique — un SIG — mettant en relation certaines de nos données historiques et une carte géographique. Dans un premier temps, nous nous sommes dotés d'une matrice de base (dans laquelle nous allions éventuellement intégrer nos données). Dans le programme QGIS<sup>39</sup>, un logiciel de SIG, nous avons intégré les planches de l'Atlas Pinsonneault<sup>40</sup>, datant de 1907, afin d'en faire notre « fond de carte ». Nous avons préalablement *géorectifié* les planches, c'est-à-dire transformer l'image en une couche de points géographiques. Pour faire cette opération, nous avons utilisé la plate-forme interactive de MapWarper<sup>41</sup>, qui permet de superposer des cartes anciennes avec des cartes actuelles, transférant les informations géographiques à la première. Afin de faciliter notre perception de l'espace, nous y avons ajouté un polygone représentant les limites du village.

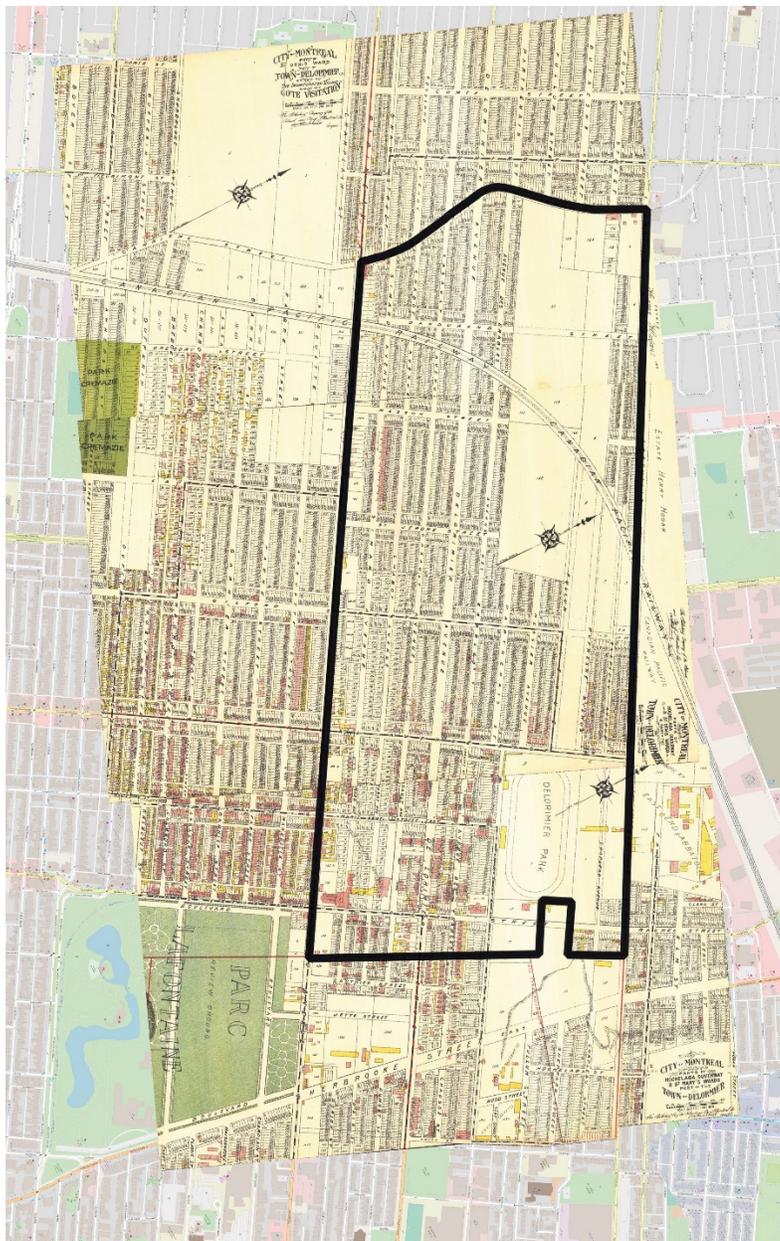
---

<sup>38</sup> Voir notamment les études suivantes : Sherry Olson et Patricia Thornton, « Familles montréalaises du XIX<sup>e</sup> siècle : trois cultures, trois trajectoires », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21, n° 2 (1992), p. 51 ; Sherry H. Olson et Patricia A. Thornton, *Peopling the North American city: Montreal, 1840-1900*, Montreal ; Ithica, McGill-Queen's University Press, 2011, 524 p. ; David Hanna et Sherry Olson, « Métiers, loyers et bout de rue : l'armature de la société montréalaise, 1881 à 1901 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 27, n° 71 (1983), p. 255.

<sup>39</sup> « QGIS - Système d'Information Géographique Libre et Open Source », <http://www.qgis.org/fr/site/>, consulté le 21 septembre 2017a.

<sup>40</sup> Bibliothèque et Archives nationales du Québec, A.R. Pinsonneault, *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard*, 1907

<sup>41</sup> « Map Warper », <http://mapwarper.net/> consulté le 15 janvier 2018.

**Carte 0.2 Notre canevas de base**

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, A.R. Pinsonneault, Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard, 1907 ; Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, P4-A-1. Réalisation : Amélie Roy-Bergeron

Notre canevas de base, tel que représenté dans la carte 0.2, devient un outil de travail ainsi qu'un outil de diffusion de nos résultats. Nous y avons intégré plusieurs données, de différents types, en fonction de nos questions de recherche. Par exemple, nous y avons inséré des informations relatives à la localisation des résidents. C'est également à partir de cette carte que nous avons pu représenter certains éléments comme les carrières, les trajets empruntés par les tramways et les pôles d'emploi.

### Présentation du mémoire

Notre mémoire porte sur l'histoire du village De Lorimier. Nous en explorerons différents aspects afin de répondre à notre interrogation principale étant axée sur la façon dont se développe une municipalité indépendante en périphérie du centre de Montréal au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. En fonction des sources à notre disposition, des méthodes que nous souhaitons utiliser et des questions auxquelles nous avons choisi de répondre, notre étude se divise en quatre chapitres.

Le premier chapitre détaille le contexte de création du village de De Lorimier. Nous remontons ainsi plusieurs décennies en amont de 1895, dans le village de Côte-Visitation, afin de comprendre comment une nouvelle municipalité est créée à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le second chapitre présente De Lorimier et sa population en trois temps : au moment de sa création (en 1895), à son mitan (en 1904) et à la veille de son annexion (en 1908). À l'aide d'analyses basées essentiellement sur la population, nous pouvons définir le processus de l'urbanisation puis les modes d'occupation de l'espace à chacune des trois années-témoins.

Le troisième chapitre dresse le portrait de De Lorimier en tant que municipalité urbaine. On y présente les activités commerciales, institutionnelles, industrielles et agricoles qui s'y déroulent afin de démontrer la mise en place d'une scène urbaine. Ces différentes activités génèrent un attrait pour la municipalité. Cette section aborde aussi cette

thématique, tout en soulevant les autres aspects pouvant expliquer la croissance de De Lorimier. Sa position géographique, les transports en commun et les voies de circulation comme l'avenue Papineau sont explorés.

Le dernier chapitre porte sur la politique municipale de De Lorimier. On y relève les champs d'action des conseillers municipaux ainsi que les éléments les plus importants à leur actif. Les premières années, entre 1895 et 1900, le Conseil municipal est mobilisé essentiellement par des questions de salubrité : il lutte contre la présence d'abattoirs privés. Ce n'est qu'au tournant du siècle que les conseillers pourront se consacrer à la gestion des services municipaux, comme l'approvisionnement en eau, et à la construction soutenue d'infrastructures publiques telles que les rues, les trottoirs et l'hôtel de ville. La mise en place du cadre municipal, pour encadrer la scène urbaine en formation, est un aspect primordial de l'urbanisation. Ce chapitre se conclut par la présentation du processus ayant mené à l'annexion à Montréal.

## CHAPITRE I

### DE LA PAROISSE DE MONTRÉAL À DE LORIMIER

De Lorimier est fondé en 1895 au nord-est de la ville de Montréal, à partir d'un détachement du village de Côte-Visitation. Ce dernier est lui-même issu (en 1870) d'un autre territoire : celui de la Municipalité de paroisse de Montréal, incorporée en 1855, et dont les limites territoriales sont celles de la paroisse d'origine, excluant en son centre le territoire de la ville de Montréal. La carte 1.1 illustre ces localisations géographiques sur l'île de Montréal. D'une superficie de plus d'une centaine de kilomètres carrés, la paroisse de Montréal est donc ce territoire qui entoure la ville de Montréal. Historiquement, celui-ci était aussi appelé la campagne de Montréal, en référence au rôle économique qu'il jouait pour la grande ville : l'approvisionnement en produits agricoles.

En 1792, les limites de la ville de Montréal sont définies par la Proclamation royale, à 100 chaînes au-delà des fortifications (qui enserraient alors la ville). Ces nouvelles frontières englobent alors la ville emmurée, les faubourgs qui l'entourent ainsi qu'un vaste espace encore en friche et, sans doute encore pour une bonne partie, boisé. Elles correspondent approximativement aux rues actuelles que sont Frontenac, à l'est, Duluth, au nord, et Atwater, à l'ouest.

**Carte 1.1 La Cité de Montréal, la paroisse de Montréal et le secteur où s'est développé De Lorimier, d'après les limites territoriales de 1792**



Réalisation : Amélie Roy-Bergeron d'après Dany Fougères, *Histoire de Montréal et de sa région*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, coll.« Régions du Québec », n° 21, p.370

Outre ses fonctions agricoles, majoritaires lors de sa création en municipalité, la Paroisse de Montréal accueillait, au plaisir de certains des Montréalais les plus nantis, des villas et des activités de loisirs telles les randonnées au cœur de vastes espaces verdoyants et la chasse sportive, comme en témoignent les activités menées par le Montreal Hunt Club. D'ailleurs, encore dans les années 1880, le pavillon principal du

club se trouvait sur l'actuelle avenue De Lorimier près de Sherbrooke avant de déménager à Côte-des-Neiges en 1898<sup>1</sup>.

Dans le vaste territoire de la municipalité de paroisse de Montréal, la population croît à un rythme soutenu entre 1855 (année de création de la municipalité) et 1901 (cinq ans après la création de De Lorimier), passant de 5 000 à 120 000 personnes en un peu moins de 50 ans<sup>2</sup>. En lien avec cette croissance démographique, l'occupation du territoire à des fins agricoles cède graduellement le pas à des hameaux villageois qui, au fil de leur croissance (d'abord inorganisée), expriment le désir de s'organiser légalement sous la forme d'une municipalité distincte. Une telle reconnaissance est possible suite à l'envoi d'une requête aux autorités coloniales dans laquelle est démontrée la présence d'une certaine densité (c'est-à-dire d'un nombre déterminé de bâtiments sur un espace restreint). C'est ainsi que se sont formés plusieurs villages, dont nos deux villages « primaires » que sont Côte-Saint-Louis (1846), dans la partie centre de la municipalité de paroisse, et Côte-Visitation (1870), dans la partie nord-est. L'expression « village primaire » renvoie au fait que c'est à l'intérieur du territoire de chacun d'eux que de nouveaux villages sont créés dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, pour finalement former aujourd'hui le quartier du Plateau Mont-Royal que l'on connaît.

---

<sup>1</sup> Musée McCord, « Montreal Hunt Club (P161) », *Musée McCord*, 2017, [http://collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/explore.php?Lang=2&tableid=18&elementid=44\\_\\_true](http://collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/explore.php?Lang=2&tableid=18&elementid=44__true). Consulté le 9 janvier 2018.

<sup>2</sup> Les données sont tirées des recensements du Canada-Uni de 1851 et du Canada de 1901 (Bibliothèque et Archives Canada).

### 1.1 Les villages du Plateau Mont-Royal

Invariablement, les noyaux de population qui voient le jour sur le territoire de la municipalité de paroisse s'installent le long des côtes (c'est-à-dire les grands chemins) ou près des ruisseaux. C'est le cas notamment de la proto-industrie qu'est la tannerie des Bélair, située au croisement des actuelles rues Mont-Royal et Henri-Julien. D'abord une entreprise familiale, la tannerie va rapidement jouer un rôle attractif, favorisant la naissance d'un noyau villageois, le village de la tannerie des Bélair — identifié ainsi par Jacques Viger lors de son dénombrement de 1825, dans lequel il note la présence de 116 personnes réparties en 24 demeures<sup>3</sup>. Tout juste au nord, le territoire accueille une autre activité économique, soit celle de l'exploitation de carrières. En effet, le sol du Plateau Mont-Royal regorge à cet endroit de pierre calcaire grise, qui est utilisée pour la construction de plusieurs bâtiments de Montréal, alors en pleine expansion. Les ouvriers employés à extraire la pierre des carrières s'établissent aussi à proximité de leur lieu de travail. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ces deux noyaux villageois se constituent en village — le village de Côte-Saint-Louis. Cette entité couvre un immense territoire au nord de Montréal, s'étendant d'ouest en est du mont Royal au chemin Papineau, et au nord jusqu'à la paroisse du Sault-au-Récollet, dont la limite correspond aux environs de l'actuelle rue Jean-Talon. En 1861, un nouveau noyau villageois prend forme dans la partie sud de Côte-Saint-Louis et s'en détache pour être légalement reconnu comme municipalité de village : Saint-Jean-Baptiste. Cette nouvelle entité est prise en étau entre Montréal, au sud, et Côte-Saint-Louis, au nord, profitant grandement de sa situation géographique. En effet, les résidents peuvent retirer tous les avantages de la proximité de la ville (c'est-à-dire accès à celle-ci à une distance de marche<sup>4</sup>), sans en

---

<sup>3</sup> Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Dénombrement du Comté de Montréal fait en 1825 par MM Louis Guy et Jacques Viger, 1825, P694.

<sup>4</sup> Nous pouvons aussi mentionner qu'à partir de 1864, le tramway hippomobile relie le village de Saint-Jean-Baptiste et la ville de Montréal par la rue Saint-Laurent. Ce moyen de transport n'est toutefois

avoir les contraintes réglementaires comme les restrictions sur les matériaux des bâtiments (la construction de maisons en bois, moins dispendieuses, est permise à Saint-Jean-Baptiste) ou les activités économiques jugées trop polluantes ou trop dangereuses dans la grande ville (telles les tanneries)<sup>5</sup>. Néanmoins, l'accès à certains services municipaux comme l'eau courante devient nécessaire. Les dirigeants décident de conclure une entente avec Montréal, qui a déjà un réseau d'eau en service. Des fontaines publiques d'approvisionnement, alimentées par les conduites montréalaises, sont installées dans Saint-Jean-Baptiste, qui sera annexé à Montréal en 1886.

Le territoire restant, au nord de l'avenue du Mont-Royal actuelle, continue de s'urbaniser, et émergent alors graduellement de nouveaux noyaux villageois, comme on peut le voir sur la carte 1.2. En 1878, une nouvelle entité se forme : le village de Saint-Louis-du-Mile-End, entre les rues actuelles Hutchison et Henri-Julien<sup>6</sup>. Traversé par le chemin Saint-Laurent, le village sera le théâtre d'une croissance fulgurante : sa population passe de 2400 à 37 000 entre 1888 et 1910 — lors de son annexion à Montréal<sup>7</sup>. La portion restante de Côte-Saint-Louis, au nord de l'avenue Mont-Royal et entre les rues Henri-Julien et Papineau est, quant à elle, annexée à Montréal en 1893.

---

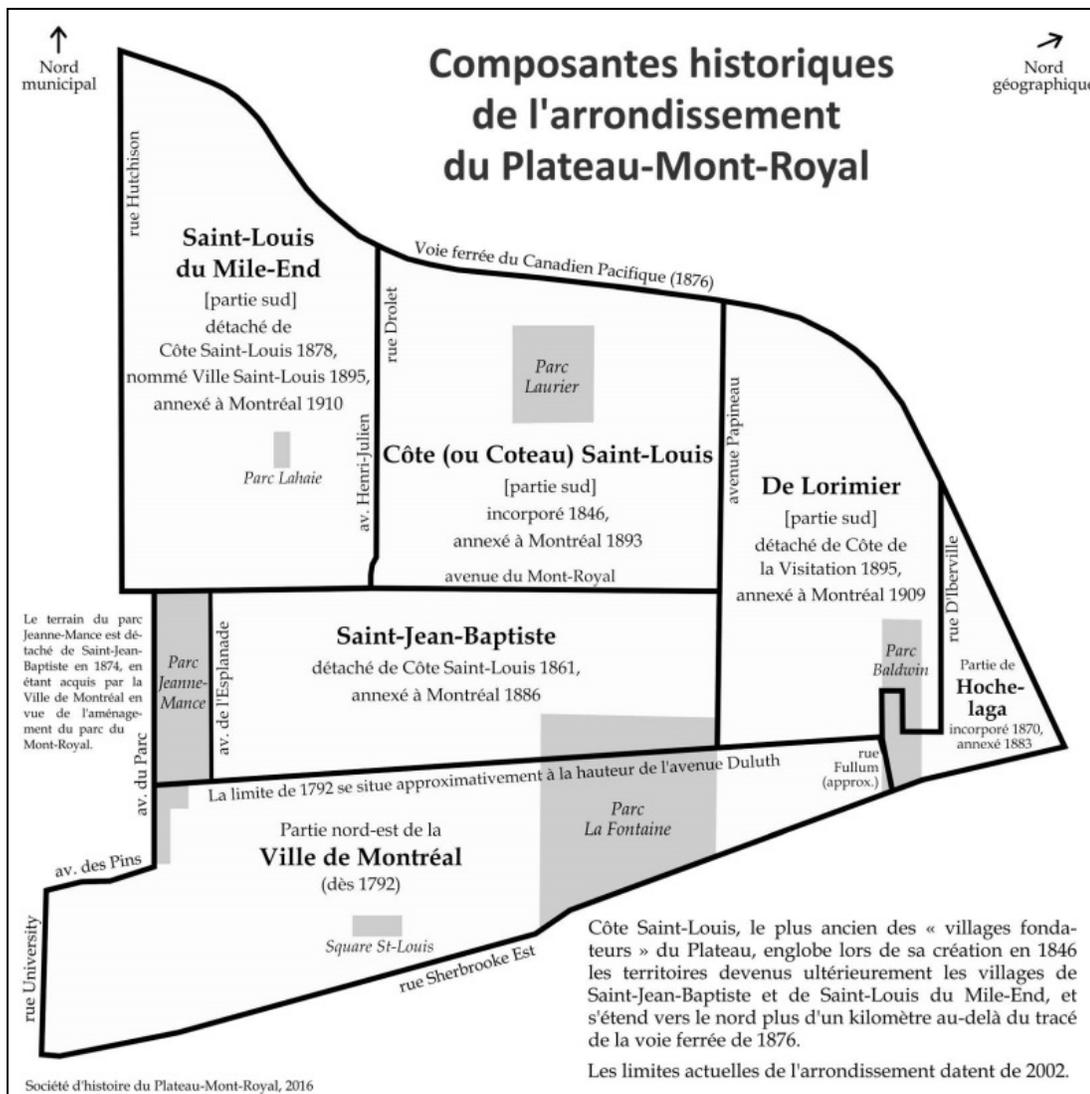
pas à la portée de toutes les bourses, et le service n'est pas des plus efficaces, les chevaux ayant parfois des difficultés à grimper la côte pour atteindre la rue Sherbrooke, surtout en hiver.

<sup>5</sup> Jean Louis Lalonde, *op. cit.*, 1985 ; «Saint-Jean-Baptiste (ville/village)», dans Justin Bur *et al.*, *Dictionnaire historique du Plateau Mont-Royal*, Écosociété., 2017, p. 376.

<sup>6</sup> De façon plus précise, la frontière entre les villages de Saint-Louis-du-Mile-End et Côte-Saint-Louis est la ruelle entre les rues Henri-Julien (Robin à l'époque) et Drolet.

<sup>7</sup>«Saint-Louis-du-Mile-End (village) / Saint-Louis (ville)», dans Justin Bur *et al.*, *op. cit.*, 2017, p. 385.

Carte 1.2 : Les villages du Plateau Mont-Royal



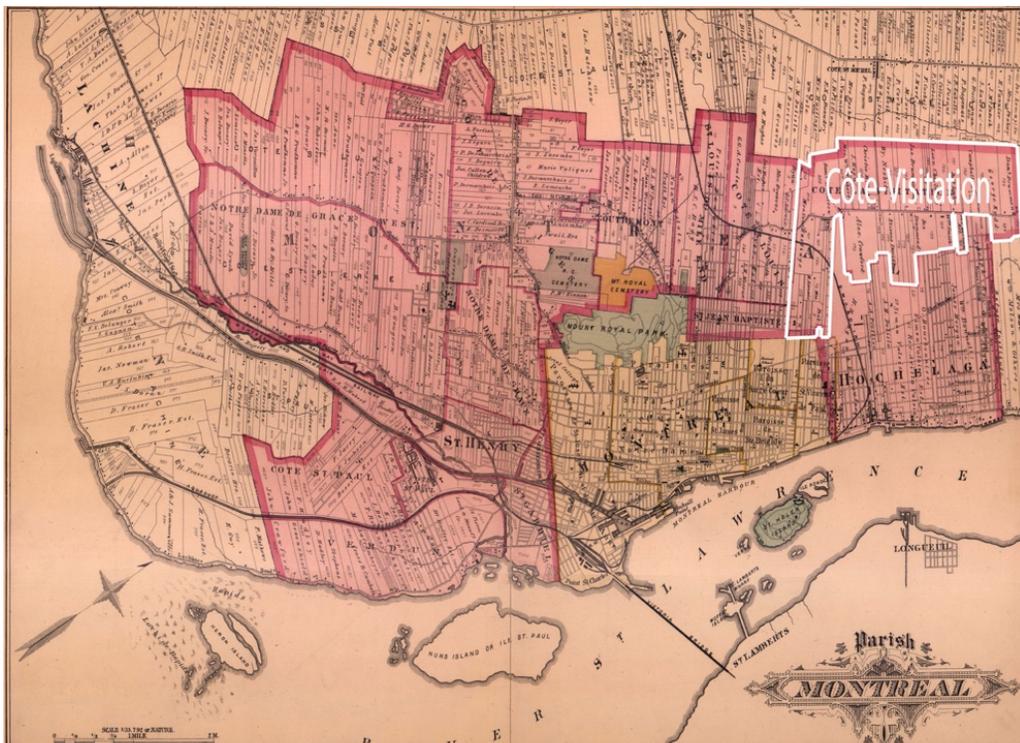
Réalisation : Kevin Colahan, pour la Société d'histoire du Plateau Mont-Royal, 2016

Ainsi, la majeure partie de l'actuel Plateau Mont-Royal est issue d'un seul village, Côte-Saint-Louis, qui fut fractionné plus d'une fois pour créer des localités distinctes, puis remembré au sein d'un quartier de Montréal. Malgré la proximité géographique, et malgré les conceptions actuelles où le secteur de De Lorimier fait partie du Plateau Mont-Royal, le village au cœur de notre étude tire ses origines ailleurs.

## 1.2 Création et éclatement de Côte-Visitation : aux origines de De Lorimier

À l'origine, le territoire de la partie est de la Municipalité de paroisse de Montréal, qui sera reconnu sous l'appellation du village de Côte-Visitation en octobre 1870, était à l'image du reste de la campagne de Montréal : de vastes terres agricoles où d'importants propriétaires terriens côtoyaient de petits fermiers. En 1870 donc, des résidents de la municipalité de paroisse de Montréal déposent une requête à l'Assemblée législative du Québec pour s'en détacher et s'organiser sous la forme d'un village distinct : le village de Côte-Visitation.

**Carte 1.3 Localisation du village de Côte-Visitation dans le territoire d'origine de la paroisse de Montréal (en rose), 1879**



Source : Henry W. Hopkins, *Atlas of the city and island of Montreal*, s. l., Provincial Surveying and Pub. Co., 1879. Réalisation : Amélie Roy-Bergeron, 2017.

Après inspection par Jean-Baptiste Morin, surintendant spécial chargé de valider si les prérequis nécessaires à la reconnaissance d'une nouvelle localité sont respectés — notamment le nombre minimal de maisons (40) érigées dans une superficie d'au plus soixante arpents —, il est proclamé que le village de Côte-Visitation sera formé et reconnu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1871<sup>8</sup>. Comme l'indique le document d'époque sur lequel nous avons tracé les frontières de Côte-Visitation (le tracé en blanc, carte 1.3), le territoire de la nouvelle entité s'étend d'ouest en est du chemin Papineau à la paroisse de la Longue-Pointe, un peu à l'est de l'actuelle rue Viau, et du sud au nord du village d'Hochelaga à la paroisse de Sault-au-Récollet.

### 1.2.1 Propriétaires fonciers et institutions religieuses : des acteurs du développement de Côte-Visitation

En 1864, Hardoin Lionais, important propriétaire terrien ayant fait fortune dans le lotissement de l'ancienne propriété Cadieux, dans le village de Saint-Jean-Baptiste<sup>9</sup>, achète un imposant terrain de part et d'autre de l'avenue Colborne (l'avenue De Lorimier actuelle). Une portion de sa terre est située dans Montréal, mais la majeure partie des lots acquis sont situés dans Côte-Visitation, allant jusqu'à l'actuelle rue Gilford. La famille Lionais entame alors la construction d'une villa bourgeoise. Quelques autres familles s'y installent également, mais sans créer de réel engouement pour cet endroit. À cette époque où la marche est encore le principal moyen de locomotion pour la majorité des personnes (seule une minorité d'individus est propriétaire d'un cheval et d'une voiture), le territoire qui deviendra quelques

---

<sup>8</sup> *Gazette officielle du Québec*, 29 octobre 1870, volume 2, no° 43, p.1780-1782

<sup>9</sup> «Cadieux dit Courville, Jean-Marie» et «Lionais, Hardoin», dans Justin Bur *et al.*, *op. cit.*, 2017, p. 61 et 225.

décennies plus tard le village De Lorimier est trop éloigné de Montréal pour espérer entretenir un va-et-vient quotidien. Par ailleurs, le tramway hippomobile, le transport en commun de l'époque, ne rejoint pas un territoire aussi distant du centre de la ville. Lionais, deux de ses fils, Charles et Alfred, et plus tard son petit-fils Henri (dont le père, Édouard, est décédé prématurément) entreprennent la mise en valeur de la propriété afin d'éventuellement en tirer un bon profit au moment du lotissement. Pendant les années 1870, ils font planter des arbres de chaque côté de quelques futures rues du village, dont l'avenue De Lorimier et les rues Chaussé (Des Érables) et Bordeaux. Cet investissement s'est avéré très payant au moment de vendre les lots, plusieurs années plus tard, ajoutant un caractère prestigieux à ces allées.

Les deux fils Lionais, devenus des propriétaires-promoteurs fonciers étaient aussi propriétaires-éditeurs, depuis le début des années 1890, de la revue *Le Prix Courant – Revue hebdomadaire du commerce, de la finance, de l'industrie, de la propriété foncière et des assurances*. Les fils Lionais vont abondamment utiliser la revue pour faire la promotion de leurs terrains à vendre, tout en vantant les avantages de ceux-ci : « Les rues De Lorimier, Chaussé et Bordeaux sont plantées d'arbres magnifiques », comme on peut le voir dans l'image 1.4. Ces arbres matures, symboles de prestige, augmentaient la valeur de l'emplacement. Cette stratégie de mise en valeur sur le long terme démontre les talents de promoteurs des Lionais. Ils ont d'ailleurs été félicités en 1908 par l'administration municipale pour les « nombreux attraits dus à la nature préparés pendant un demi-siècle par les anciens propriétaires [et qui] destinaient DeLorimier à devenir une banlieue tout à fait fashionable de la Métropole »<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> Émile Miller, *op. cit.*, juillet 1908.

**Image 1.4 Publicité vantant les atouts de De Lorimier pour stimuler la vente de lots en 1895**

**A VENDRE...**

**Terrains a Batir**  
DIVISES EN .....

**2000 LOTS** de 25 x 100

— ou —

EN LOTS AU GRE DES ACHETEURS

SITUES SUR LES RUES .....

de **LORIMIER**  
**CHAUSSÉ**  
**BORDEAUX**  
**PARTHENAIS**  
**LIONAIS**  
**RACHEL**  
**MARIE-ANNE**  
**MONT-ROYAL**  
**GILFORD**

Les rues de Lorimier, Chaussé et Bordeaux sont plantées d'arbres magnifiques. . . . .

**Nos Conditions**  
SONT CELLES DES  
... ACHETEURS ...

La rue Bordeaux longe le Schola-  
sticat des Jésuites et se  
trouve à 200 pieds de l'église.

S'adresser pour tous renseignements à ....

**A. & H. LIONAIS**  
Chambre 401, Batisse New York Lite.

Source : Le Prix Courant, 6 décembre 1895 (vol.18, no.14)

En plus de cette action d'embellissement, les Lionais cèdent, entre temps, en 1875, un lot aux Sulpiciens pour qu'ils y construisent une église<sup>11</sup>. La stratégie avait déjà été

<sup>11</sup> «Immaculé-Conception (paroisse)» dans Justin Bur *et al.*, *op. cit.*, 2017, p. 177.

utilisée en 1849 par Pierre Beaubien pour stimuler le développement du (futur) village de Saint-Louis-du-Mile-End et en 1872 par un quatuor de propriétaires du village de Saint-Jean-Baptiste dans le même dessein. En regard des succès (sur le plan du développement de ces villages) enregistrés à la suite d'un don foncier accordé au profit du clergé pour la construction d'une église, il convient de penser que les Lionais ont voulu user de la même stratégie pour la mise en valeur de leurs terres : faciliter l'érection d'une église et de son presbytère, lesquels pouvant agir comme infrastructures attractives et leviers au développement. L'emplacement choisi est situé au coin des rues Rachel et Bordeaux. Sitôt propriétaires du terrain, les Sulpiciens commencent les travaux de construction de leur église, mais, malheureusement pour les Lionais, des difficultés financières liées à la crise économique affectant Montréal forcent l'arrêt des travaux. En 1883, les Jésuites s'entendent avec l'évêché de Montréal pour prendre la relève des Sulpiciens.

Dorénavant sous les auspices des Jésuites, la construction du lieu de culte est complétée en 1887 et a l'apparence d'« un pauvre soubassement, où les fenêtres grillées laissaient à peine passer la lumière du jour »<sup>12</sup>. En 1884, les Jésuites y construisent à proximité un scolasticat<sup>13</sup> pour la formation des futurs prêtres. La paroisse est érigée canoniquement en 1887 sous le nom de Saint-Grégoire-le-Thaumaturge — vocable que les paroissiens n'adopteront jamais réellement, préférant l'appellation « Immaculée-Conception ». Cette pratique fut entérinée officiellement en 1910.

---

<sup>12</sup> Gaspard Dauth, *Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle*, 1900, p. 380.

<sup>13</sup> Le scolasticat a été détruit dans les années 1960 pour faire place à la polyvalente Jeanne-Mance, au coin des rues Rachel et Bordeaux.

Le don foncier au clergé semble porter ses fruits rapidement en termes de croissance démographique : une nouvelle église est nécessaire dès le milieu des années 1890, celle construite précédemment n'étant pas assez grande pour la population croissante. C'est ainsi que fut construite l'actuelle église Immaculée-Conception, au coin des rues Papineau et Rachel, c'est-à-dire de l'autre côté du scolasticat des Jésuites. Le nouvel établissement est complété en 1898 et fait la fierté de ses paroissiens : il s'agit de la première église éclairée à l'électricité au Canada !

Pour ce qui est du scolasticat, il s'agissait d'abord d'un petit bâtiment en bois, qui, au fil des ans, sera transformé à plusieurs reprises, jusqu'à devenir un grand complexe en pierre pouvant accueillir plus de 150 Jésuites (prêtres de la paroisse, corps professoral, étudiants et personnel de soutien) à son apogée au courant du XX<sup>e</sup> siècle. Pour la période qui nous concerne, il va sans dire que les effectifs sont définitivement plus modestes. Le recensement de 1891<sup>14</sup> nous indique que 66 hommes demeurent au scolasticat. L'établissement des Jésuites donne du prestige à la paroisse et à la municipalité (que ce soit Côte-Visitation ou De Lorimier par la suite) et les Jésuites qui y vivent participent à nombre d'activités dans la municipalité. Par exemple, une imprimerie<sup>15</sup>, de laquelle sortent notamment les populaires *Bulletins paroissiaux*, est intégrée au scolasticat<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> Bibliothèque et Archives Canada, Recensement canadien, 1891, District de Hochelaga (154), Sous-district de Côte-Visitation (F).

<sup>15</sup> En plus de l'imprimerie, les Jésuites sont très actifs dans la société dans laquelle ils évoluent : au fil des ans, ils s'impliquent dans des activités scolaires, sociales et culturelles de la paroisse.

<sup>16</sup> «Immaculée-Conception (paroisse)» et «Scolasticat de l'Immaculée-Conception», dans Justin Bur *et al.*, *op. cit.*, 2017, p. 177 et 402.

### 1.2.2 Des populations en changement

En analysant les recensements canadiens de 1871 et de 1881<sup>17</sup>, nous pouvons esquisser un portrait assez détaillé du village de Côte-Visitation pendant ses 20 premières années, soit avant sa dissolution qui allait permettre la création de De Lorimier. D’abord, soulignons que les portraits socioprofessionnels aux recensements de 1871 et de 1881 sont quasi identiques. Ainsi, pour les deux recensements, nous avons une population de 460 personnes, formant près de 75 ménages. Ils résident pour la plupart sur les chemins Papineau et des Carrières. Les hommes œuvrent principalement à la ferme (à plus de 60 %), mais plusieurs d’entre eux sont jardiniers, charrons, forgerons ou travailleurs des carrières. Aussi, le recensement de 1871 contient des informations complémentaires sur les activités économiques ayant lieu dans le village : on y retrouve deux fabriques de voitures engageant 23 charrons et forgerons, ainsi qu’une vingtaine de carrières de pierre servant au pavage des rues.

En 1891<sup>18</sup>, le portrait que nous offre le recensement est passablement différent des deux précédents. En effet, non seulement la population a doublé, mais le spectre des métiers s’est grandement diversifié. D’une part, les fermiers et garçons de ferme, toujours nombreux, ne sont plus que 30 % des travailleurs. D’autre part, nous remarquons la présence de nouvelles occupations, comme employés des abattoirs, commerçants, agents, bouchers, journaliers. Indice de l’augmentation de la population, le nombre

---

<sup>17</sup> Bibliothèque et Archives Canada, Recensement canadien, 1871, District Hochelaga (H), sous-district Côte-de-la-Visitation (J) et Recensement canadien, 1881, District de Hochelaga (91), Sous-district de Côte-Visitation (D).

<sup>18</sup> Bibliothèque et Archives Canada, Recensement canadien, 1891, District de Hochelaga (154), Sous-district de Côte-Visitation (F).

d'ouvriers de la construction (charpentier, peintre de maison, menuisier et maçon) est aussi en hausse.

Cette augmentation de la population et cette diversification des métiers se sont traduites par une occupation différente du territoire. Certes, les axes que sont le chemin des Carrières et la rue Papineau sont encore les plus peuplés. Cependant, on commence tout de même à voir des gens s'établir sur les rues Rachel, Parthenais, Mont-Royal, Iberville et, évidemment, De Lorimier, où des logements d'artisans côtoient la grande demeure des Lionais<sup>19</sup>.

Ainsi, à l'aube de la création de De Lorimier, nous avons une population en transformation, bien que les conditions de déplacement sur l'île soient toujours les mêmes. En d'autres termes, si les profils socioprofessionnels ont changé sur le territoire de Côte-Visitation, ce doit être parce que de nouvelles activités s'y déroulent, et non pas parce que les rapports d'échanges entre Montréal et Côte-Visitation ont changé. En effet, faire le trajet entre le village et la grande ville est toujours aussi difficile pour un ouvrier, cela tant et aussi longtemps que le tramway électrique n'est pas mis en service (ce qui se fera quelques années plus tard, notamment sur l'avenue Papineau). Ainsi, en une vingtaine d'années, les activités traditionnelles de culture du sol sont progressivement remplacées, la diversification des activités professionnelles se confirme et un début de vie urbaine, caractérisé notamment par un quadrilatère de rues au cadre bâti construit plus densément, prend forme. Ces transformations concourent au désir de création du village incorporé de De Lorimier.

---

<sup>19</sup> Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Annuaire Lovell, 1891.

### 1.3 Création de De Lorimier

En 1894, des tensions émergent au sein du vaste village de Côte-Visitation. Deux visions s'affrontent : les « anciens », propriétaires cultivant la terre, et des « nouveaux venus » qui eux aspirent à une certaine urbanité.

La notice de l'annuaire Lovell, publié en juin 1894, nous éclaire sur le sujet :

A village at the head of Papineau road, in the district of Montreal, county of Hochelaga. It is situated on east of Papineau road, outside City limits. There are several large quarries in the neighborhood, and also a new church and Scholasticate, under the direction of the revs Father of La Compagnie de Jésus. Distant from Montreal 2 miles. Population about 800<sup>20</sup>.

Ainsi, le village de Côte-Visitation est décrit comme étant situé au bout du chemin Papineau, ou un peu à l'est. Cela renvoie visiblement au secteur occidental de la municipalité, et omet sa plus grande partie, les terres agricoles, qui s'étendent au-delà de l'actuelle rue Viau<sup>21</sup>, à plus de 4 kilomètres de l'avenue Papineau.

Si le Lovell présente cette partie du village, c'est parce que c'est à cet endroit que le développement urbain est enclenché, que la diversité et la hausse des activités se confirment. Dans sa publication de 1894-1895, le Lovell nous apprend que sont maintenant établis à Côte-Visitation des médecins, notaires, avocats, ainsi que des commerçants, grossistes et importateurs. Ces hommes, venus s'installer en banlieue de Montréal, ont des occupations dont le propre est de se dérouler en milieu urbain. Suivant cela, Côte-Visitation est appelée (du moins selon notre groupe de professionnels et de commerçants) à se doter de services de base, notamment des

---

<sup>20</sup> Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Annuaire Lovell, 1894, p.1021

<sup>21</sup> La limite se situe dans le tracé de l'actuelle 43<sup>e</sup> avenue.

services d'eau potable et d'eaux usées, un réseau de rues pavées et de trottoirs, un éclairage public, etc. Cet ensemble de services ne revêt toutefois aucun intérêt pour les propriétaires de terres agricoles.

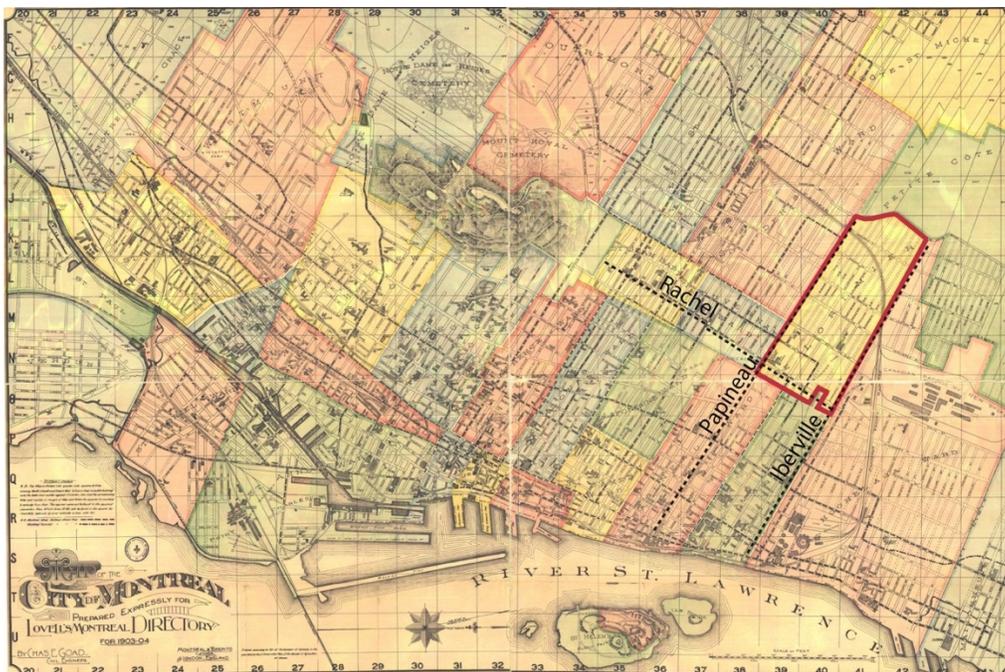
Comme nous le savons, la mise en place de ces services est financée par les taxes des résidents, qui sont déterminées par la valeur de leur propriété. Au sein de Côte-Visitation, les plus grandes propriétés sont évidemment les grandes terres agricoles du secteur nord-est, lesquelles étant bien loin du cœur du village, situé au croisement des rues Rachel et Papineau, à proximité de l'église Immaculée-Conception, alors en construction. Advenant la mise en place de services urbains, ce serait donc les grands propriétaires de terres agricoles qui se retrouveraient à financer les améliorations souhaitées des résidents des rues Papineau, Rachel et De Lorimier. Non seulement ils ne profiteraient pas de ces nouveautés, mais ils contribueraient à des objectifs d'urbanisation qui sont bien loin de leurs intérêts.

La rupture se confirme le 23 novembre 1894 à l'Assemblée législative, avec le dépôt d'une pétition, instiguée par James Drummond, agriculteur, l'un des plus importants propriétaires terriens du village. La requête demande « une loi pour détacher de la municipalité du village de la Côte-Visitation une partie de son territoire et ériger cette partie séparée en municipalité de village sous le nom de : "Village de la Petite-Côte" »<sup>22</sup>. Cette nouvelle municipalité comprendrait la portion nord-est du village de Côte-Visitation, c'est-à-dire au nord du chemin des Carrières, entre les rues Papineau et Iberville, et au nord du quartier Hochelaga et de Maisonneuve, jusqu'aux environs de l'actuelle 43<sup>e</sup> avenue.

---

<sup>22</sup> Assemblée nationale du Québec, « Débats de l'Assemblée législative, 8e législature, 4e session, 1894-95 », Journal des débats, 1980, p. 35.

### Carte 1.5 Le village De Lorimier



Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Map of the city of Montreal / by Chas. E. Goad, civil engineer ; prepared expressly for Lovell's Montreal Directory for 1903-04. Réalisation : Amélie Roy-Bergeron.

Rapidement, un rapport interne autorise l'adoption d'une loi à cet effet, et cette dernière est approuvée par le Conseil législatif le 27 décembre de la même année. Le 12 janvier 1895, la *Loi érigeant en municipalité séparée une partie de la municipalité du village de la Côte Visitation sous le nom de : « Village de la Petite Côte »* obtient la sanction royale et est par le fait même mise en application.

Le préambule de la loi est assez explicite sur les raisons ayant motivé la scission :

ATTENDU que la grande majorité de cette partie du village de la Côte Visitation ci-après décrite, a demandé l'érection du dit territoire en municipalité distincte et séparée, pour les motifs que les propriétés comprises dans ce territoire sont occupées pour des fins agricoles, et que

par suite les habitants de cette partie de ladite municipalité ont des besoins et des intérêts différents de ceux de l'autre partie <sup>23</sup>

Par ailleurs, la création du village De Lorimier est confirmée simplement, au détour d'une phrase du deuxième article de la même loi :

Les habitants et contribuables de cette municipalité formeront une corporation sous le nom de : « Corporation du village de la Petite Côte », avec tous les pouvoirs et obligations d'une corporation de village sous l'autorité du code municipal *et le résidu de l'ancienne municipalité portera le nom de : « Village De Lorimier ».*

C'est ainsi que le village de Côte-Visitation, né en 1870, disparaît. Il laisse place à deux nouvelles entités, Petite-Côte, qui deviendra Rosemont en 1905, puis sera annexée à Montréal en 1910, et De Lorimier, qui est au cœur de cette étude.

---

<sup>23</sup> *Statuts de la Province de Québec*, 58 Victoria (1895), chapitre 59, «Loi érigeant en municipalité séparée une partie de la municipalité du village de la Côte-Visitation sous le nom de Village de la Petite-Côte».

## CHAPITRE II

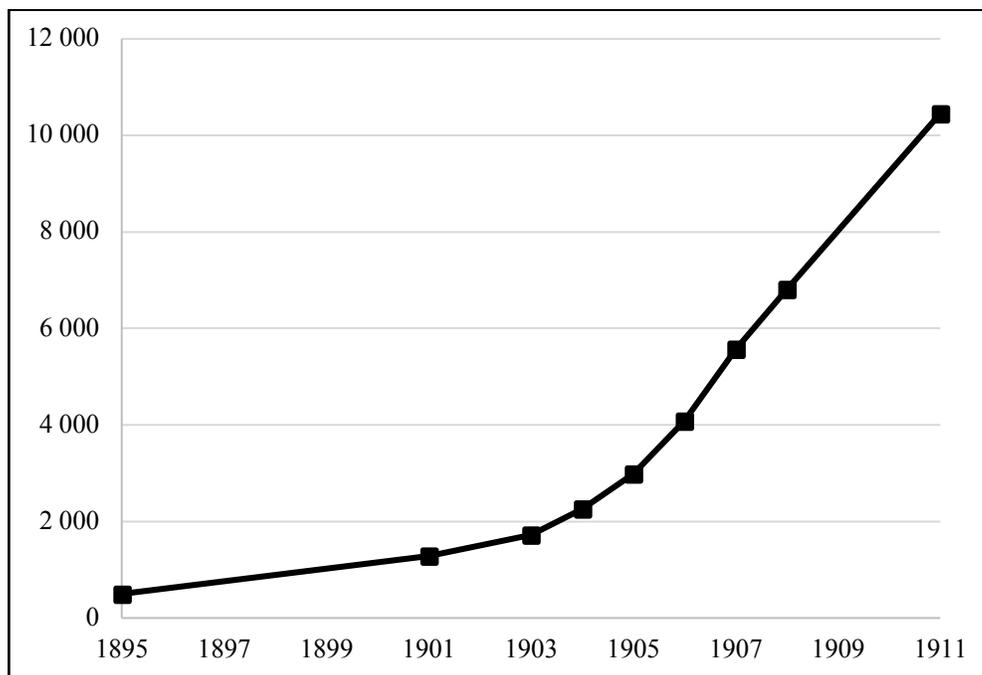
### DE LORIMIER EN TROIS TEMPS : POPULATION, PROFILS SOCIOPROFESSIONNELS ET OCCUPATION DE L'ESPACE

En 1895, au moment de la constitution de De Lorimier, le territoire du village se distingue déjà significativement des autres secteurs de l'ancien village Côte-Visitation, duquel il faisait partie. Du même souffle, la population est, elle aussi, en changement ; déjà différente de celle des autres secteurs de l'ancien village. Les transformations démographiques, la croissance du nombre de résidents ainsi que la diversification socioprofessionnelle de la population sont en effet autant d'indices d'un espace en phase d'urbanisation, cela en adéquation avec les transformations physiques sur le territoire. Dans le chapitre précédent, nous avons constaté l'amorce des changements démographiques et spatiaux qui ont concouru à la division du village Côte-Visitation en deux entités distinctes, Petite-Côte et De Lorimier. Dans le présent chapitre, nous analysons spécifiquement pour le village De Lorimier les informations relatives à la population, cela en lien au territoire qu'elle occupe et aux « marques » qu'elle y inscrit, afin de voir comment se constitue une population qui vit au rythme urbain.

La progression de la population de De Lorimier se déroule en deux temps. Plutôt lente dans les premières années de sa fondation, la croissance démographique s'accélère dix ans plus tard, à partir de 1903-1905. Le cap des 10 000 habitants est franchi en 1911, alors que le village est annexé à Montréal depuis deux ans maintenant. Aussi, nous constatons tout de suite que l'accélération démographique est bel et bien enclenchée

avant que De Lorimier ne soit annexé à Montréal, ce qui nous empêche de faire un lien direct entre l'annexion à Montréal et les données démographiques de 1911.

**Graphique 2.1 Évolution de la population de De Lorimier, 1895-1911<sup>1</sup>**



Source : Bibliothèque et Archives Canada, Recensements 1901 et 1911, et Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Rôles d'évaluation, P4-C-1.

Pour dresser un portrait le plus fidèle possible de l'occupation de l'espace, c'est-à-dire de la localisation des activités et des résidences sur le territoire, nous avons travaillé à la réalisation d'une cartographie historique. Celle-ci nous permet à la fois d'illustrer et de suivre l'évolution du territoire occupé, plus spécifiquement le développement de la

---

<sup>1</sup> Le graphique intègre les données des recensements canadiens (1901 et 1911) et des rôles d'évaluation (1903-1908). Bien que nous manquions de données pour certaines années spécifiques (1896 à 1900 et 1909 et 1910), la croissance est sans équivoque.

trame des rues dans le village De Lorimier<sup>2</sup>. La carte suivante montre l'ouverture des rues pour quatre années témoins, entre 1895, l'année de la création de De Lorimier, et 1908, tout juste avant l'annexion à Montréal. Cette carte du développement du territoire de De Lorimier est en quelque sorte notre outil de base, que nous combinerons par la suite aux données relatives à la population : notre objectif étant de mettre en relation nos données spatiales et nos données démographiques.

---

<sup>2</sup> Sur le plan méthodologique, nous avons tiré nos données essentiellement des procès-verbaux du Conseil municipal de De Lorimier, mais aussi de divers cartes et plans montrant l'état du village à certaines dates (1895, 1901, 1904 et 1908). Nous avons colligé ces informations au sein du logiciel QGIS, qui permet l'intégration de données historiques à une carte géographique, formant un SIG-h (système d'information géographique historique).

**Carte 2.2 De Lorimier et le développement de sa trame de rues, 1895-1908**



Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, A.R. Pinsonneault, Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard, 1907 ; Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, P4-A-1. Réalisation : Amélie Roy-Bergeron

## 2.1 De Lorimier au moment de sa création : 1895

En 1895, le village De Lorimier n'avait rien de la banlieue montréalaise qu'il allait devenir, notamment sur le plan de la population. Selon un article promotionnel paru en 1908, 500 personnes<sup>3</sup> demeuraient dans les limites du village au moment de sa création, ce que nos propres calculs démographiques confirment<sup>4</sup>. Outre de valider les écrits du Conseil municipal de De Lorimier, l'annuaire Lovell fournit également des informations relatives aux métiers exercés par les résidents, ce qui nous permet de dresser un portrait sommaire de la population de De Lorimier en 1895, tout en indiquant approximativement leur lieu de résidence.

### 2.1.1 Profils socioprofessionnels

Comme en témoigne le tableau suivant (Tableau 2.1), l'éventail des professions pratiquées par les résidents de De Lorimier est très différent de celui qu'on avait quelques années auparavant dans Côte-Visitation. La séparation des municipalités sur la base d'intérêts (agricoles ou urbains) contraires se confirme ici, où les professions rurales sont presque toutes disparues. Majoritaires — et de loin ! — dans Côte-Visitation, ils ne sont plus que deux individus (et un jardinier) dans De Lorimier à

---

<sup>3</sup> Émile Miller, *op. cit.*, juillet 1908.

<sup>4</sup> Nous avons validé et complété cette donnée avec les rôles d'évaluation (Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Rôle d'évaluation 1894-1895, P4-C-1-D1), produits par la municipalité, et l'annuaire Lovell de 1895-1896. Ainsi, en étudiant de près l'annuaire Lovell pour l'année 1895, nous arrivons à 97 entrées, qui représentent, règle générale, les chefs de famille. Au tournant du siècle, la taille moyenne des ménages est d'environ cinq personnes (Statistique Canada, « La réduction de la taille des ménages au cours du dernier siècle », 23 novembre 2015, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-630-x/11-630-x2015008-fra.htm>>, (22 août 2017)). Cette variable nous permet d'estimer une population d'environ 500 personnes basées sur les données du Lovell, ce qui correspond aux informations fournies par le pamphlet municipal.

occuper cette fonction. Le nombre d'employés des carrières (carriers et tailleurs de pierre) est aussi en nette diminution (ces derniers sont passés d'une trentaine en 1891 à moins de 10 en 1895). Certes, certains demeuraient probablement dans la portion de ce qui est devenu Petite-Côte, mais il ne faut pas ignorer le fait que les carrières (et donc les emplois associés) sont en nette décroissance en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Tableau 2.1 Occupation des chefs de ménage à De Lorimier en 1895<sup>5</sup>**

<b>Profession</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Journalier	22	23 %
Métier de la construction	14	15 %
Boucher	11	12 %
Commerçant	7	7 %
Employé des carrières	7	7 %
Artisan	6	6 %
Marchand et manufacturier	5	5 %
Cordonnier	4	4 %
Charretier	3	3 %
Policier et gardien	3	3 %
Laitier	3	3 %
Fermier et jardinier	3	3 %
Imprimeur	2	2 %
Ingénieur et contremaître	2	2 %
Gérant	1	1 %
Col blanc	1	1 %
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>100 %</b>

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Annuaire Lovell, 1895.

Les fermiers sont maintenant plutôt rares, conséquence directe du redécoupage du village, d'une part, et de la transformation des activités professionnelles au sein de la

---

<sup>5</sup> Pour l'analyse des données, nous avons écarté les veuves (trois), qui demeurent des chefs de ménage, mais qui n'ont pas métier inscrit.

société de De Lorimier, d'autres parts. Cependant, d'autres métiers font leur apparition, également en petits nombres. Ils indiquent néanmoins le même phénomène : nous assistons en quelque sorte au départ des uns et à l'arrivée des autres. Par ailleurs, en comparant les données avec celles du recensement de 1891 (de Côte-Visitation), nous constatons que certaines professions connaissent une croissance importante, bien que relative — en définitive, ils sont, bien souvent, moins d'une dizaine. Nous voyons maintenant l'importance des journaliers, qui représentent le quart des travailleurs, alors qu'ils ne représentaient que 4 % de ceux de Côte-Visitation<sup>6</sup>. Cette transformation témoigne du changement dans la nature du village qui est en train de s'opérer. De village agricole, on glisse vers une municipalité qui tend à s'urbaniser. La présence des ouvriers de la construction s'inscrit aussi dans cette mouvance.

Nous pouvons aussi confirmer la présence d'un nouveau groupe de résidents : commerçants, imprimeurs, gérants, manufacturiers, ingénieurs, etc. Notre noyau villageois à proximité de Montréal attire donc déjà en 1895 une petite communauté marchande, qu'on ne retrouvait pas auparavant dans le village, et tend ainsi à se différencier de ses origines agricoles.

Enfin, il n'est pas possible de consulter le tableau des métiers de 1895 sans remarquer le nombre important de bouchers. Leur importante présence dans De Lorimier s'explique en partie par l'interdiction, une quinzaine d'années auparavant, des abattoirs privés à Montréal. À ce moment, les bouchers opérant ces établissements ont dû se relocaliser à l'extérieur des limites de Montréal, dont sur le territoire de Côte-Visitation.

---

<sup>6</sup> En nombre, les journaliers étaient 8 sur 220 chefs de ménage en 1891 dans Côte-Visitation, et ils sont maintenant 23 sur 94 en 1895 dans De Lorimier.

En 1895, lorsque De Lorimier est fondé, plusieurs bouchers se trouvent déjà sur le territoire du nouveau village, ils y demeurent et y travaillent<sup>7</sup>.

### 2.1.2 Occupation de l'espace

Au moment de sa création officielle, De Lorimier ne consiste qu'en quelques tronçons de rues près du croisement Papineau et Rachel, le cœur institutionnel du village. Pour ce qui est de l'avenue Papineau, ses origines sont très anciennes et son tracé débute près de la rive du fleuve Saint-Laurent, à la rencontre de l'ancien chemin du roi :

Nommée à l'origine chemin Papineau, la voie est ouverte en 1810 [...]. Elle part de la rue Notre-Dame pour rejoindre le chemin de la Côte-Visitation et le chemin des Carrières. C'est donc une liaison entre la ville et le réseau des chemins ruraux articulés autour de la Côte Visitation. L'exploitation des carrières explique probablement son ouverture hâtive<sup>8</sup>.

En plus de son lien avec les Carrières, le chemin Papineau était, pendant plusieurs années, l'une des deux seules routes rejoignant le nord de l'île de Montréal. Voie de passage par excellence dans l'est de la ville de Montréal, les citoyens ont été de plus en plus nombreux à s'y établir, faisant de ce corridor un axe de développement. S'installant toujours plus au nord, ils sont finalement sortis de la ville, et demeurent maintenant dans De Lorimier. En 1895, c'est plus de la moitié des résidents du village

---

<sup>7</sup> La question des bouchers sera soulevée de nouveau, et plus en profondeur, dans le quatrième chapitre de ce mémoire. Nous y verrons entre autres le bras de fer judiciaire entre les autorités municipales et les bouchers.

<sup>8</sup> «Papineau (chemin, avenue)», dans Justin Bur *et al.*, *op. cit.*, 2017, p. 296.

qui sont sur l'avenue Papineau. Bien qu'ils s'échelonnent entre les rues Rachel et le chemin des Carrières, ils se concentrent pour la plupart au sud de l'avenue Mont-Royal.

Le second noyau résidentiel est situé plus au nord, sur le chemin des Carrières. En effet, le tronçon habité (par des carriers et des agriculteurs pour la majorité) du chemin des Carrières, ou chemin de la Côte-Visitation comme il était parfois appelé à l'époque, était compris entre les rues Papineau et Iberville. C'est également sur des Carrières qu'on trouve une des premières industries, la Jeffrey Bros, une manufacture de machinerie agricole.

Entre les deux noyaux d'habitations du village de De Lorimier, au sud (plus développé, au croisement des rues Rachel et Papineau) et au nord, à des Carrières et Papineau, le reste du territoire villageois est, pour ainsi dire, encore à développer lors de sa création en 1895. Cela dit, la croissance qui suivra l'incorporation du village se fera d'abord dans la partie sud de celui-ci, près de l'église paroissiale.

## 2.2 Une trajectoire urbaine qui se confirme : 1904

Au début de l'année 1904, les conseillers municipaux commandent un dénombrement exhaustif de la population, lequel est déposé au Conseil le 29 juillet de la même année<sup>9</sup>. Ce document contient les renseignements usuels d'un recensement, c'est-à-dire les noms, religions, métiers, âges, origines, mais contient aussi des informations nouvelles et hautement pertinentes, telles que le nom de l'employeur, le lieu de naissance et la date d'arrivée dans le village. Ces données nous permettent d'entreprendre de

---

<sup>9</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Dénombrement officiel de la Municipalité De Lorimier 1904, P4-D-D13

nouvelles analyses de la population demeurant à De Lorimier en 1904, soit presque 10 ans après sa création, et permettent de confirmer que la trajectoire urbaine est bien amorcée. En d'autres termes, si les promoteurs de la création municipale de 1895 voyaient dans le projet qu'ils défendaient l'opportunité d'y voir naître un monde urbain, leur espoir serait donc déjà en phase de se matérialiser en moins d'une décennie.

En juillet 1904, quand le secrétaire-trésorier du village, Clodomir E. Forest, soumet les chiffres finaux du dénombrement, il mentionne 2257 personnes dans le village. Quand on compare ce nombre à celui de 1895 (il y avait alors 500 personnes au village), il s'agit d'un accroissement de plus de 450 % en moins de 10 ans. Ce taux de croissance est le même qu'on retrouve dans la ville de Maisonneuve<sup>10</sup>. C'est donc un essor remarquable, mais pas unique. Il est à l'image de ce qu'on peut retrouver comme développement en banlieue de Montréal. Toujours dans le même recensement, les individus sont regroupés par ménage, et les enfants d'âge mineur sont subordonnés aux chefs de famille. Certaines personnes âgées entre 16 et 21 ans apparaissent néanmoins dans nos données : les femmes mariées et les hommes pratiquant un métier. Notre analyse porte donc sur 1063 personnes actives et d'âge adulte, 525 femmes et 538 hommes, qui constituent notre bassin de base de population<sup>11</sup>.

Sur le plan de la religion, des origines ethniques et des langues parlées, nous constatons rapidement être en présence d'une population assez homogène. Ainsi, 90 % des

---

<sup>10</sup> À Maisonneuve, entre 1895 et 1904, la population est passée de 1896 personnes à 8129. Les calculs de Paul-André Linteau sont basés sur les données du Lovell, des recensements fédéraux et des rôles d'évaluation. Les chiffres ici cités sont tirés des rôles d'évaluation. Selon Linteau, il convient de les utiliser avec prudence, car les chiffres seraient potentiellement gonflés. Le coefficient de croissance nous apparaît cependant assez juste. Voir Paul André Linteau, *op. cit.*, 1981, p. 155-157.

<sup>11</sup> Nous avons retranché 111 personnes vivant dans les institutions religieuses (le scolasticat Immaculée-Conception et le Couvent Mont-Royal).

résidents du village sont catholiques (le dixième restant est protestant) et 86 % s'identifient comme « canadien français »<sup>12</sup>. La question des langues parlées est à l'image des résultats précédents : nous avons, à De Lorimier, 923 personnes parlant le français, 136 l'anglais et 2 le chinois<sup>13</sup>. Le caractère résolument francophone de la population de De Lorimier permet d'expliquer la prépondérance du français comme langue d'usage de l'appareil politique de la municipalité. En effet, tous les documents (procès-verbaux, livres de comptes, etc.) sont rédigés en français. De Lorimier est un village francophone, dans ses institutions politiques comme dans sa population. Néanmoins, il ne faut pas ignorer que les avis publics et les appels d'offres sont diffusés dans les deux langues, et dans des journaux tant en français qu'en anglais, ce qui permet de rejoindre la minorité de résidents qui sont anglophones (bien que ceux-ci peuvent maîtriser le français). Cela rappelle également la présence des grandes institutions économiques du monde britannique bien installées dans la grande métropole, à un jet de pierre au sud des frontières de De Lorimier.

Le dénombrement de 1904 nous renseigne aussi sur le lieu de naissance des habitants de De Lorimier : ville, village, paroisse ou pays dans certains cas. Cette information nous permet d'avoir un portrait encore plus précis des origines de la population et, par la bande, des processus migratoires vers notre village. Pour arriver à des résultats

---

<sup>12</sup> Dans ce cas, les origines des 14% restants sont relativement diversifiées : 46 Canadiens-anglais, 39 Canadiens-irlandais, 16 Canadiens-écossais, une quinzaine d'Américains et une vingtaine d'Européens, pour l'essentiel.

<sup>13</sup> Pour arriver à ces résultats, nous nous sommes référées aux informations relatives aux origines nationales des résidents, que nous avons simplifiées. Ce faisant, tous les Français, Canadiens français et Franco-américains, par exemple, ont été inclus dans la catégorie « francophone ». Nous avons fait le même traitement avec les anglophones. Nous nous sommes aussi référés aux informations contenues dans le dénombrement, notamment le nom de la personne ainsi que son lieu de naissance. Nous avons également utilisé le recensement de 1901 pour compléter certaines informations, dans le cas où le résident y habite depuis quelques années.

simplifiés, nous avons regroupé dans dix catégories les quelque 300 lieux recensés. Rapidement, une remarque s'impose : la quasi-totalité de notre population est issue d'une migration interne : 84 % des résidents de De Lorimier sont nés dans la province de Québec. Cette réalité correspond à l'homogénéité importante des résidents en ce qui concerne leurs origine, religion et langue.

**Tableau 2.2 Lieux de naissance des habitants de De Lorimier en 1904**

Lieu de naissance	Nombre	%
Montréal (île) <sup>14</sup>	341	32 %
Vallée montréalaise <sup>15</sup>	156	15 %
Reste du Québec <sup>16</sup>	395	37 %
Îles britanniques	51	5 %
États-Unis	37	3 %
Canada	21	2 %
Europe continentale	21	2 %
Chine	2	-
Australie	1	-
Inconnue	39	4 %
<b>Total général</b>	<b>1063</b>	<b>100 %</b>

Source : Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Dénombrement officiel de la Municipalité De Lorimier 1904, P4-D-D13.

<sup>14</sup> Cette catégorie regroupe autant la ville de Montréal que les différents villages, paroisses et banlieues identifiées. Nous pouvons d'ailleurs ajouter que de ce nombre, 265 (25% du total) viennent de la ville de Montréal elle-même.

<sup>15</sup> Cette catégorie comprend les lieux situés dans le pourtour de l'île de Montréal (Boucherville, Longueuil, etc.), mais aussi la vallée du Saint-Laurent à proximité de Montréal, c'est-à-dire les villages compris entre Valleyfield et Sorel, le long du fleuve. Nous avons créé cette catégorie en constatant l'importante proportion d'individus venant de cette zone, que nous considérons comme intermédiaire entre Montréal (proximité) et le reste de la province (éloignement).

<sup>16</sup> Cette catégorie englobe tous les lieux de naissance au Québec qui ne sont pas dans la vallée montréalaise. On y retrouve de nombreux villages du Bas-du-Fleuve, des Laurentides et de l'Estrie.

D'abord, nous pouvons constater le nombre important de natifs de l'île de Montréal (dans la Cité de Montréal ou encore dans les villages de la « campagne » montréalaise). En effet, près du tiers de la population de De Lorimier est né dans l'île de Montréal (341 personnes) et, du nombre, 265 sont originaires de la ville de Montréal elle-même. C'est donc dire que le quart de la population totale de notre village est né dans la métropole voisine. Les quelque 76 résidents restants sont nés dans les différents villages montréalais, dont Saint-Léonard-Port-Maurice et, évidemment, Côte-Visitation — 17 personnes ont déclaré y être nées, ce qui en fait, par association, des natifs du village de De Lorimier. Nous considérons ces 341 « Montréalais » comme étant des migrants de proximité.

Ensuite, la zone dite de la « vallée montréalaise » est, géographiquement, le second bassin d'origine de la population du village. Certes, ils sont moins nombreux (15 %, soit 156 individus) à en être natifs. Néanmoins, la force d'attraction de l'île de Montréal se fait ressentir dans cette zone intermédiaire, même si les trajets pour s'y rendre peuvent demander jusqu'à une journée à l'époque. Des villages tels Longueuil et Boucherville, mais aussi Coteau-du-Lac, Terrebonne, Joliette sont les lieux de naissance de plusieurs habitants de De Lorimier.

Un autre tiers de notre population est né dans ce que nous avons appelé le « reste du Québec », c'est-à-dire la province, amputée de la région montréalaise. L'immense territoire de la province est bien représenté parmi les origines de nos villageois : des Îles-de-la-Madeleine à la frontière américaine, en passant par le Bas-du-Fleuve et les Hautes-Laurentides.

### 2.2.1 Profils socioprofessionnels

Sur le plan socioprofessionnel, le changement qui se produit entre 1895 et 1904 est frappant. La dimension rurale est définitivement chose du passé et le village De Lorimier embrasse dorénavant une nouvelle réalité de localité urbaine.

Si la population de De Lorimier est homogène sur les plans linguistique et religieux, on constate qu'une diversité s'installe en regard des occupations professionnelles, cela même si nous sommes, pour l'essentiel, en présence de métiers manuels et de services de base, comme l'indique le tableau 2.3.

D'abord, notre attention est attirée par la forte présence des journaliers. Ce groupe comprend, par définition, les individus dont l'emploi est renouvelé au jour le jour et qui sont aptes à travailler dans plusieurs secteurs d'emploi, les tâches auxquelles ils sont affectés ne nécessitant pas de qualifications précises. Ils peuvent être employés à des tâches de voirie, dans les limites de la municipalité. Nous l'avons vu, De Lorimier est en pleine expansion en ce début de siècle, et l'ouverture de rues, avec tout ce que ça implique (nivelage, creusage des tranchées pour les canalisations d'aqueduc, macadamisage), bat son plein. Aussi, en 1904, deux manufactures de grande envergure sont en fonction dans la municipalité et à proximité : la McCready, une usine de chaussure, située sur Mont-Royal, et les Ateliers Angus, un complexe de fabrication de véhicules ferroviaires appartenant au Canadien Pacifique, tout juste à l'est du village. Ces industries emploient potentiellement plusieurs de nos journaliers. Enfin, il est aussi possible que plusieurs d'entre eux descendent quotidiennement la rue Papineau pour aller travailler dans les manufactures du quartier Sainte-Marie, ce qui peut représenter, pour le travailleur qui se déplace à pied, plusieurs dizaines de minutes de marche matin

et soir. Un tramway effectue également le trajet, pour ceux un peu plus en moyen<sup>17</sup>. Cela dit, l'importance relative qu'ils ont au sein de la société de De Lorimier n'est en rien comparable avec ce qu'on retrouve dans les quartiers ouvriers montréalais comme Hochelaga ou Sainte-Marie, où les journaliers représentent plus de 90 % de la population<sup>18</sup>. La nature même de la municipalité est différente donc, nous sommes de toute évidence davantage dans une municipalité de services.

Ces journaliers ne doivent pas être confondus avec d'autres travailleurs d'usine, comme les ouvriers qualifiés. Dans De Lorimier sont apparus, en moins de dix ans, des machinistes, mécaniciens et électriciens. Ces travailleurs sont affectés à des tâches spécifiques pour lesquelles ils sont qualifiés. Leurs conditions salariales reflètent cette situation. L'ouverture, au début de 1904, des Ateliers Angus permet d'expliquer, en partie du moins, cette croissance d'ouvriers qualifiés. Pour l'un d'eux, rejoindre les Ateliers ne prend pas plus d'une trentaine de minutes de marche, ce qui rend les déplacements quotidiens bien avantageux.

Ensuite, le second groupe de travailleurs en importance est celui des ouvriers de la construction. Cette catégorie comprend les charpentiers, menuisiers, plâtriers, peintres, maçons et entrepreneurs. Évidemment, ces derniers ne sont pas du même rang social que les autres, étant généralement responsables du chantier, alors que les autres sont des exécutants. Néanmoins, il nous apparaissait logique de les regrouper tous ensemble pour représenter le total des individus liés à ce secteur d'activité. La croissance du nombre d'hommes travaillant dans ce domaine illustre bien le développement du

---

<sup>17</sup> Nous reviendrons à la question de tramway dans le troisième chapitre, mais nous pouvons néanmoins souligner que le tramway en question, sur l'avenue Papineau, circule déjà au tournant du siècle.

<sup>18</sup> Robert Lewis, *op. cit.*, 1991.

village. En ce début de siècle, de nouvelles rues sont ouvertes sur lesquelles des immeubles commerciaux et résidentiels sont à construire.

**Tableau 2.3 Occupation des hommes actifs de De Lorimier en 1904**

<b>Profession</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Journalier	92	18 %
Construction	62	12 %
Col blanc (commis, agent, employé civil, collecteur)	35	7 %
Libérale (avocat, notaire, médecin, comptable)	28	5 %
Boucher	24	5 %
Travailleur des carrières	22	4 %
Cordonnier	22	4 %
Mécanicien/machiniste/électricien	20	4 %
Forgeron/mouleur	19	3 %
Artisan	18	3 %
Charretier	16	3 %
Bourgeois/rentier	15	3 %
Marchand/manufacturier	15	3 %
Contremaître	14	3 %
Commerçant (épiciers, restaurateur, hôtelier)	15	3 %
Cultivateur/jardinier	10	2 %
Plombier	9	2 %
Garde-moteur/conducteur	9	2 %
Tailleur	9	2 %
Surintendant/gérant	9	2 %
Distributeur/expéditeur	8	2 %
Domestique	8	2 %
Laitier	6	1 %
Commis-voyageur	6	1 %
Boulangier/confiseur	6	1 %
Imprimeur/typographe	5	1 %
Instituteur	4	1 %

Policier/gardien	3	1 %
Buandier	2	0 %
Autres (jockey, artiste, journaliste, barbier, etc.)	7	1 %
<b>TOTAL</b>	<b>518</b>	<b>100 %</b>

Source : Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Dénombrement officiel de la Municipalité De Lorimier 1904, P4-D-D13.

Puis, la présence marquée des cols blancs suggère, comme nous l'avons proposé précédemment, une économie de services. Ces commis, employés de bureau et autres teneurs de livres sont essentiellement affectés au roulement des commerces locaux, bien que certains profitent certainement du tramway de l'avenue Papineau pour rejoindre d'autres lieux d'emploi à Montréal. Nous pouvons aussi porter notre attention sur les professions libérales et les marchands, commerçants, manufacturiers et rentiers, qui forment la base d'une petite bourgeoisie locale. Ensemble, ils contribuent à leur tour à la diversité des occupations dans De Lorimier.

Enfin, nous avons remarqué une croissance dans le nombre de travailleurs des carrières : alors qu'ils n'étaient que 7 en 1895, ils sont maintenant 22, ce qui ne représente cependant que 4 % de nos effectifs. C'est donc dire que malgré le déclin général de la profession, il s'agit d'une activité encore pratiquée. Nous pouvons penser par exemple aux petites carrières privées qui sont toujours en exploitation notamment dans le secteur nord du village. Il s'agit toutefois d'une profession vouée à disparaître dans cette partie de l'île, tout comme l'est aussi celle de cultivateur.

### 2.2.2 Occupation de l'espace

En 1904, l'occupation de l'espace au sein du village De Lorimier s'est accrue de façon importante. En consultant la carte 2.2, vue précédemment, sur le développement de la trame de rues, nous pouvons constater l'importante croissance entre 1895 et 1904. À partir des deux foyers de population que nous avons à la création du village (le pôle

nord, vers l'intersection du chemin des Carrières et de la rue Papineau, et le pôle sud, au croisement des rues Rachel et Papineau), nous pouvons constater un déploiement urbain certain.

Le secteur au sud de l'avenue Mont-Royal s'étale maintenant sur plusieurs rues, couvrant l'essentiel de ce territoire. En 1904, nous remarquons que la densification de population s'accroît et commence à déborder sur la portion au nord de l'avenue Mont-Royal sur certaines rues, notamment la rue Chaussée (des Érables), où les résidents demandent l'installation d'un éclairage de rue électrique<sup>19</sup>, comme dans les autres voies de la municipalité.

L'avenue Mont-Royal, qui s'arrêtait auparavant à l'avenue De Lorimier, est ouverte jusqu'à la rue Iberville en 1900 à la suite de la donation des terrains nécessaires à son prolongement par la Succession Chapleau en 1899<sup>20</sup>. En continuité avec sa vocation commerciale qu'on retrouve dans sa portion montréalaise (à l'ouest de De Lorimier), l'avenue Mont-Royal devient un important axe marchand dans la municipalité. On y retrouve plusieurs boutiques et autres ateliers d'artisans. Avec l'ouverture de la rue Mont-Royal à l'est de l'avenue De Lorimier, le Conseil municipal met en œuvre le développement des rues Chapleau, Messier, Fullum et Parthenais au nord de Mont-Royal, bordant l'usine de chaussure McCready et la piste de course de chevaux du Parc DeLorimier, un attrait ou un objet de plaintes — selon les opinions de chacun<sup>21</sup>.

---

<sup>19</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 28 avril 1904, P4-A-1-D2.

<sup>20</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 10 octobre 1899, P4-A-1-D1.

<sup>21</sup> Nous reviendrons sur le parc DeLorimier au chapitre 3.

À l'est du village, la rue Iberville s'impose de plus en plus comme un axe de développement, entre autres puisqu'elle rejoint le secteur au nord du chemin de fer du Canadien Pacifique (voir la carte 2.2). La traverse des rails devient d'ailleurs un enjeu en 1904 alors que des résidents ont été heurtés par un train : un viaduc est réclamé par le village au Canadien Pacifique. Le chemin de fer, qui traverse la municipalité, a d'ailleurs un important rôle structurant, sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant.

En 1904, le secteur nord du village amorce un développement. En 1903, James E. Wilder rachète à la succession Hasting l'immense lot 161<sup>22</sup>, dont les limites sont les rues Simard (Cartier), des Érables, Gilford<sup>23</sup> et des Carrières. Il consolide ses avoirs au sein d'une compagnie, la Ideal Savings, Loan & Land, qui devient, dès lors, un important agent de développement dans le village. Par exemple, elle propose à la municipalité de lui donner les terrains nécessaires à l'ouverture des rues Gilford et Saint-Jérôme (Laurier). Le lotissement du secteur en découlera, et son développement viendra peu de temps après. Cette zone a été connue sous le nom de « Fairmount ». À ce stade-ci toutefois, il ne s'agit encore que de projection, les rues étant partiellement ouvertes, les lots peu concédés et les résidents encore peu nombreux dans le secteur. Loin du centre du village, situé bien plus au sud, et des voies de transport et de circulation, le développement de Fairmount sera stimulé de l'intérieur, par les interventions de ses promoteurs, sans aide du réseau de tramway par exemple.

---

<sup>22</sup> Registre foncier du Québec, Acte du 4 mai 1903 passé devant le notaire Edward W. H. Philips (no 5047), enregistré au bureau d'enregistrement des comtés d'Hochelaga et de Jacques-Cartier le 8 mai 1903 sous le no. 100800.

<sup>23</sup> En réalité, la limite du lot 161 se trouve à équidistance entre les rues Saint-Jérôme (Laurier) et Gilford.

### 2.3 À la veille de l'annexion : 1908

Il nous était essentiel de conclure cette section par un portrait de la population de De Lorimier à la veille de l'annexion. Les informations les plus détaillées et les plus tardives proviennent du rôle d'évaluation déposé au Conseil municipal le 31 juillet 1908<sup>24</sup>. À cette date, 6814 personnes habitent dans la municipalité, soit trois fois plus qu'il y a quatre ans à peine ! La croissance démographique, si bien entamée dans le premier tiers de la décennie, se poursuit à grande vitesse. Nous y reviendrons, mais la proximité avec Montréal, de même que les emplois disponibles dans les environs et les efforts du Conseil municipal pour encadrer ce développement ont, de toute évidence, influencé positivement le destin de cette municipalité.

Le rôle d'évaluation contient des informations détaillées sur chacun des lots cadastraux du village : le propriétaire et la valeur du lot, l'occupant, son âge, son métier, et le nombre de personnes qui y habitent. Malheureusement, cette source ne nous permet pas de documenter les origines, les langues parlées ou encore la religion des résidents du village. Cela dit, la consultation du recensement de 1911 permet d'affirmer que les profils sociolinguistiques enregistrés dans les recensements précédents se consolident : De Lorimier est très majoritairement un village composé de Canadiens français, catholiques.

Nous allons nous concentrer sur les analyses reliées aux métiers des occupants des lots, car c'est là que se retrouvent les données significatives d'une urbanisation effective. De plus, il nous est possible d'observer le déploiement d'institutions importantes. Le

---

<sup>24</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Rôle d'évaluation, 1908, P4-C-1-D7

scolasticat, par exemple, continue sa vocation d'éducation et héberge maintenant 90 étudiants et jésuites. Il s'agit d'une nette augmentation à partir des 66 qu'ils étaient en 1891. Un pensionnat pour filles, le couvent Mont-Royal, est aussi ouvert au tournant du siècle, et 45 sœurs et écolières y sont logées. L'hôpital Sainte-Justine, une institution récemment fondée et sise temporairement sur la rue De Lorimier, dénombre 15 habitants. Enfin, l'école protestante du village compte 5 occupants. Ces 152 personnes en institution ne sont pas inscrites dans le décompte de notre tableau des professions qui suit, mais sont la démonstration d'un village qui s'affirme par une diversité d'activités de services.

### 2.3.1 Profils socioprofessionnels

À partir des données brutes du rôle d'évaluation, nous avons extrait les occupants (généralement les chefs de ménage) et leur « état », c'est-à-dire leur occupation. Dans la même colonne « occupant », nous retrouvions également de nombreuses femmes : des veuves, mais aussi des dames et des demoiselles. Les ménages dirigés par des femmes, au nombre de 66, comptent 322 habitants, sur lesquels nous n'avons malheureusement aucune information. Nous avons donc écarté ces cheffes afin de maintenir les angles d'analyse que nous avons utilisés pour les années précédentes, c'est-à-dire un portrait des occupations des travailleurs masculins. Nous avons ajouté aux données que nous avons les travailleurs inscrits dans la colonne « résident », qui sont des personnes majeures, occupant un travail, mais pas des chefs de ménages.<sup>25</sup>

---

<sup>25</sup> Certaines choses sont à noter sur le plan méthodologique : au terme de la transcription de notre source, 97 entrées avaient une occupation inconnue ou illisible. Nous avons cherché à compléter des données avec l'annuaire Lovell de 1908-1909. Au terme de cette enquête, nous avons pu en documenter 57, nous laissant avec seulement 40 professions inconnues sur 1282 entrées. Il peut s'agir de nouveaux

**Tableau 2.4 Occupation des hommes actifs de De Lorimier en 1908**

<b>Métiers</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Construction	195	15 %
Journalier	128	10 %
Col blanc	116	9 %
Machiniste — mécanicien – électricien	111	9 %
Libérale	70	5 %
Ateliers Angus	57	4 %
Artisan	57	4 %
Marchand — manufacturier	45	4 %
Forgeron — ferblantier – mouleur	45	4 %
Cordonnier	38	3 %
Contremaître	36	3 %
Commerçant (épiciers, hôtelier, restaurateur)	36	3 %
Commis-voyageur	30	2 %
Tailleur	28	2 %
Charretier	28	2 %
Travailleur des carrières	24	2 %
Boucher	23	2 %
Bourgeois — rentier	21	2 %
Gestion	19	1 %
Conducteur — garde-moteur	18	1 %
Plombier	15	1 %
Expédition — distribution	11	1 %
Boulangers — confiseurs	11	1 %
Imprimeur	9	1 %
Chauffeur — cocher	9	1 %
Policier	8	1 %
Laitier	7	1 %
Cuisinier	5	0 %
Abattoirs	5	0 %

---

venus dans le village, de résidents temporaires (n'apparaissant donc pas dans le Lovell), ou encore de personnes sans emploi.

Jardinier — cultivateur	3	0 %
Buandier	2	0 %
Autre	27	2 %
<b>Total général</b>	<b>1282</b>	<b>100 %</b>

Source : Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Rôle d'évaluation, 1908, P4-C-1-D7.

À la lumière de cette nouvelle grille, force est de constater que la plupart des tendances observées précédemment sont confirmées. Premièrement, la décroissance de la part des cultivateurs s'est poursuivie : un seul résident du village se déclare comme tel en 1908. Avec les deux jardiniers, ils témoignent des anciennes professions d'importance. Les travailleurs des carrières, presque égaux en nombre, sont néanmoins proportionnellement moins, la population étudiée dans cette grille ayant plus que doublé. Les carrières sont aussi moins nombreuses, notamment celles dans le village. Certaines sont encore en opération, mais la mécanisation croissante des opérations rend la main-d'œuvre de moins en moins nécessaire alors que la pierre est en déclin comme matériel de construction au profit de la brique et d'autres matériaux moins dispendieux<sup>26</sup>.

Deuxièmement, les métiers de la construction occupent toujours 15 % de nos travailleurs. Ce taux s'est maintenu pour toute la période. Les besoins sont toujours importants en construction de nouveaux bâtiments, et les charpentiers, menuisiers, couvreurs et peintres sont encore en demande.

Troisièmement, nous pouvons constater que les ouvriers qualifiés sont maintenant quatrièmes en importance dans le village. Il est possiblement juste de les additionner aux occupants ayant déclaré travailler aux « Ateliers Angus », ces derniers étant fort

---

<sup>26</sup> Michèle Benoit et Roger Gratton, *Pignon sur rue: les quartiers de Montréal*, Montréal, Guérin, 1991, p. 176.

probablement des ouvriers qualifiés affectés à la construction de machineries ferroviaires. Les ouvriers qualifiés sont donc le second groupe en importance au sein du village De Lorimier, qui est donc un village d'ouvriers, mais possiblement d'ouvriers aisés.

### 2.3.2 Occupation de l'espace

Au moment de l'annexion à Montréal, la trame de rues de De Lorimier est bien tracée, mais n'est pas réalisée en entier. Les rues projetées sont dessinées depuis 1899, alors que le Conseil municipal demande à François Charles Laberge, l'ingénieur de la municipalité, de tracer un plan des rues existantes et projetées afin de maintenir l'unité dans la trame des rues<sup>27</sup>. L'ouverture des rues subséquentes respecte d'ailleurs ce plan, comme on peut le constater dans la carte 2.2 vue précédemment.

Un reportage publicitaire illustré (et payé par la municipalité) paru en juillet 1908 dans le *Canadian Municipal Journal* décrit le village en ces mots :

Nous pouvons diviser le territoire de la municipalité en deux sections bien distinctes, au point de vue commercial : l'une, au sud, toute couverte des jolies résidences [...] ; l'autre, au nord, occupée par le superbe champ de courses du Montreal Driving Club, par des carrières, où l'on exploite l'excellente pierre *banc rouge*, et puis le hameau ouvrier de Fairmount, dû à l'initiative de son propriétaire M. J. E. Wilder.<sup>28</sup>

Le secteur sud est donc densément construit et habité, ayant vu des résidents choisir ce secteur privilégié depuis les tous débuts de l'existence du village. Néanmoins, l'espace entre les rues Chapleau et Parthenais, au sud de Mont-Royal, n'est toujours pas loti et

---

<sup>27</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 31 août 1899, P4-A-1-D1.

<sup>28</sup> Émile Miller, *op. cit.*, juillet 1908.

les rues ne sont pas tracées. La piste de course de chevaux qui s’y trouvait est déménagée au nord de la municipalité. Depuis, ce vaste terrain est demeuré inoccupé. Éventuellement, en 1908, les différents lots constituant ce terrain seront réunis par un groupe de promoteurs terriens — dont fait partie Christophe Messier<sup>29</sup>, le maire du village — puis vendus à la municipalité pour permettre la création d’un parc — le parc Baldwin, et le passage de la rue Fullum.

Le secteur nord, toutefois, est à l’image de ce que nous avons décrit : devant l’absence de développement résidentiel, d’autres fonctions s’y sont établies ou ont perduré. C’est le cas de la piste de course et des carrières. En ce qui concerne le quartier Fairmount, les efforts du promoteur Wilder, le propriétaire de la Ideal Saving, Land and Loan, semblent fructueux, les quelques rues et demeures que nous avons rencontrées en 1904, alors à peine tracées et très peu habitées, sont maintenant un « hameau ouvrier ».

### Conclusion

Les quinze années d’existence de De Lorimier sont marquées par une importante croissance démographique. Alors qu’on dénombre 500 personnes dans le village en 1895 au moment de sa création, plus de 8000 personnes y habitent en 1909, lors de son annexion à Montréal. Dès l’origine, nous retrouvons dans la municipalité une certaine diversité professionnelle. Grâce aux données tirées des recensements de Côte-Visitation (1871-1891), nous avons pu prendre une perspective comparative et donner de la profondeur aux informations relatives aux profils socioprofessionnels présents en 1895. Ainsi, nous avons pu constater l’important déclin, visible dès 1891, des

---

<sup>29</sup> «Christophe Messier», dans Justin Bur *et al.*, *op. cit.*, 2017, p. 251.

professions liées à l'exploitation du sol. Les fermiers ont cédé leur place à des travailleurs de la construction, des journaliers et quelques commerçants. Ces derniers se sont établis le long de l'avenue Papineau et du chemin des Carrières. Cette population avec des aspirations urbaines est d'ailleurs à l'origine de la création du village, étant en opposition avec les intérêts d'une faction plus rurale de Côte-Visitation. Au mitan de l'existence autonome du village, nous constatons une croissance marquée de la diversité des professions pratiquées par nos résidents : outre les travailleurs de la construction et les journaliers, toujours présents en grand nombre, plusieurs membres des professions libérales, manufacturiers, marchands sont venus gonfler les rangs des habitants. Cette croissance s'est aussi traduite par une occupation plus importante du territoire : débordant des axes Papineau et des Carrières, la population de De Lorimier s'étend maintenant sur l'essentiel du secteur sud-ouest de la municipalité (au sud de Mont-Royal et à l'ouest de Parthenais) et développe des voies commerciales, notamment sur Mont-Royal et Rachel. À la fin de notre période, alors que l'annexion se dessine à l'horizon, la population de De Lorimier est plus diversifiée que jamais : les ouvriers qualifiés ont gagné en importance, tout comme les cols blancs et autres professionnels de services. De concert avec cette croissance démographique et socioprofessionnelle, l'occupation de l'espace atteint un nouveau sommet, alors que la trame de rue est presque complétée, et que notre population occupe un territoire de plus en plus vaste. Aussi, en cumulant les données pour toute la période, nous constatons une stabilité dans la composition de la population sur le plan de ses origines, de la religion et de la langue : pendant les quelque 15 ans d'existence de De Lorimier, la majorité de ses résidents sont nés au Québec (une bonne partie est même d'origine montréalaise), sont catholiques et parlent le français.

Par ailleurs, les différences que nous avons relevées sur le plan des profils socioprofessionnels nous amènent à certaines conclusions : la population croissante de De Lorimier est l'indication d'une vie urbaine qui s'impose. Les éléments composant la société sont en transformation, et les profils socioprofessionnels sont en phase de

diversification accélérée, notamment par ses institutions, ses commerces, ses industries, etc. Nous l'avons vu, les commerçants, hôteliers, épiciers côtoient les commis et autres employés, donnant à De Lorimier une vocation de service, où évoluent marchands, électriciens et journaliers. Ensemble, ils façonnent le développement du village, investissant certains secteurs et en ignorant d'autres. Ils en viennent à structurer l'espace où ils s'installent. Leur présence vient notamment de pair avec des institutions scolaires et des églises, lesquelles correspondent aux religions des résidents. Alors que nous venons de voir l'urbanisation en regard des transformations d'une population, il sera question dans le prochain chapitre des façons dont cette population marque, transforme et adapte son territoire au rythme de cette même urbanisation.

## CHAPITRE III

### LES ACTIVITÉS URBAINES ET L'ATTRAIT GÉNÉRÉ

Entre 1895 et 1909, le territoire compris entre l'avenue Papineau et les rues des Carrières et Iberville, tout juste au nord de Montréal, s'est organisé en municipalité distincte : le village De Lorimier. Habité par des résidents majoritairement canadiens-français et catholiques, ces derniers étaient néanmoins bien hétérogènes sur le plan des professions et métiers exercés. Nous venons tout juste de voir de quelles façons ces différences se sont atténuées, mais aussi comment elles ont impacté le territoire du village et son occupation. Dans ce chapitre, nous verrons comment ces résidents se sont approprié leur municipalité en regard des activités qui s'y sont déployées. Comment les différents profils socioprofessionnels ont pu influencer sur les activités qu'on retrouve dans la municipalité ? Aussi, de quelles façons les activités industrielles, commerciales, institutionnelles ont-elles marqué le territoire qu'elles modulent ? Nous verrons qu'une économie et un mode de vie urbain prennent rapidement place, alors que les activités traditionnelles comme l'agriculture et l'exploitation de carrières disparaissent progressivement, comme nous l'avons déjà constaté dans le chapitre précédent. Par ailleurs, en considérant d'abord que ces activités urbaines, qui prennent place au sein du territoire, peuvent stimuler la migration de population vers notre municipalité, nous verrons que d'autres facteurs peuvent amener des ménages à quitter la ville de Montréal, mais aussi la vallée montréalaise et même la campagne québécoise pour venir s'installer à De Lorimier.

### 3.1 Activités

Rapidement, une scène urbaine se déploie à De Lorimier. La population, caractérisée par des profils socioprofessionnels diversifiés, participe directement à ces activités urbaines : commerces, services, industries, mais aussi institutions religieuses et scolaires. Ces activités gagnent en importance au rythme de la croissance de De Lorimier, la municipalité devenant un pôle urbain de plus en plus confirmé, que ce soit par sa population ou ses activités.

Carte 3.1 Les activités au sein de De Lorimier au début du XX<sup>e</sup> siècle



Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, A.R. Pinsonneault, Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard, 1907 ; Archives de Montréal, Fonds De Lorimier (P4). Réalisation : Amélie Roy-Bergeron.

### 3.1.1 Commerces et services

Lors de son annexion à Montréal en 1909, De Lorimier compte plusieurs dizaines de commerces. Dans le rôle d'évaluation municipal du printemps de 1908, il y a 70 loyers commerciaux<sup>1</sup>. Cette donnée est révélatrice d'une vie commerciale dynamique bien que De Lorimier n'ait pas encore 15 ans d'existence. L'essentiel de ces commerces se concentre sur les rues Mont-Royal et Papineau, créant ainsi une densité commerciale le long de ces voies. C'est donc dire que De Lorimier est une petite ville de services, avec son propre « centre-ville ».

Au moment de sa création en 1895, la vie commerciale du village était loin d'être aussi florissante. Il va sans dire que la population d'alors — 500 personnes — ne justifiait pas un tel nombre de commerces. La vie commerciale de De Lorimier s'est développée au diapason de sa population : après des débuts modestes, l'offre marchande et de services s'est diversifiée et consolidée pour répondre à la demande constante d'une population avec des besoins de plus en plus urbains.

En 1895, on retrouve dans De Lorimier trois épiceries et trois « hôtels » (c'est-à-dire des débits de boisson)<sup>2</sup>, dont un au nord, au croisement des rues Papineau et des Carrières. La partie nord du village possède aussi son magasin général. Les autres commerces se trouvent sur Papineau également, mais entre les rues Rachel et Mont-Royal. On retrouve aussi plusieurs petites boucheries et abattoirs. Leur présence s'explique par l'interdiction de l'abattage de bêtes à Montréal et par les facilités de transport qu'offre la grande rue Papineau, en direction de Montréal. Les établissements

---

<sup>1</sup> Voir le tableau 3.1 présenté à la page 81 pour plus d'informations sur ces commerces.

<sup>2</sup> Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Annuaire Lovell, 1895.

d'abattage attirent certes une population de résidents et de travailleurs, et génèrent des revenus fonciers, mais causent également des désagréments, surtout d'ordre sanitaire. Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre suivant.

Après 1900, la diversification des petits commerces s'accélère. On retrouve bientôt dans les rues de De Lorimier deux boulangeries et une confiserie pour compléter l'offre alimentaire des petites épiceries et boucheries déjà en place. Le service postal est assuré depuis 1898 par François-Xavier Quintal, maître de poste, qui tient son bureau dans son domicile, sur la rue Papineau, entre les rues Rachel et Marie-Anne. En 1909, le comptoir postal est intégré à la pharmacie J. B. Content, sur Mont-Royal près de l'avenue De Lorimier. Malgré quelques demandes en ce sens par les résidents, De Lorimier n'aura jamais son bureau de poste.

À l'hiver 1900 est inauguré le parc DeLorimier, une piste de course de chevaux, située entre les rues Rachel, Parthenais, Mont-Royal et Franchère (dont une partie recoupe l'actuel parc Baldwin). Lieu de divertissement, le parc DeLorimier accueille des événements de grande envergure qui peuvent attirer plusieurs milliers de personnes dans la municipalité. En 1901, du 20 au 23 février ont lieu les Grandes courses de chevaux inaugurales auxquelles ont assisté plus de 3000 personnes<sup>3</sup> ! Le 11 octobre 1904, le journal *La Patrie* et la compagnie de cigarettes Sweet Caporal y organisent l'envol d'un immense ballon à l'hélium. Selon ce qu'en rapporte l'article du lendemain, entre 40 000 et 50 000 personnes auraient assisté au décollage de l'engin publicitaire au parc DeLorimier<sup>4</sup>. En 1907, le parc déménage dans le nord du village, tout juste au

---

<sup>3</sup> « Dernier jour des grandes courses au Parc DeLorimier », *La Patrie*, 22 février 1901, p. 2.

<sup>4</sup> « 100,000 personnes ont vu le ballon! De Lorimier et le parc Lafontaine envahis par une foule immense », *La Patrie*, 12 octobre 1903, p. 1.

sud du chemin de fer du Canadien Pacifique, à l'est de la rue Parthenais. Il est alors administré par le Montreal Driving Club et continue de tenir d'importantes courses auxquelles des milliers de spectateurs assistent. La piste demeure à cet emplacement jusqu'en 1930<sup>5</sup>.

En 1904, à l'instar de la population croissante, le secteur commercial de De Lorimier atteint un nouveau sommet. On y retrouve maintenant des boulangeries, boucheries, confiseries, quincailleries, épiceries, magasins généraux, restaurants et hôtels, mais aussi une pharmacie, un agent d'immeuble — sans doute preuve d'une activité foncière qui s'anime — une buanderie dite « chinoise » et une maison de chambre. Aussi, en plus des nombreuses boucheries, les habitants du village peuvent, depuis 1903, s'approvisionner en viande fraîche également au Marché Bourque. Ce commerce a pignon sur la rue Rachel près de la rue Iberville<sup>6</sup>, où sont localisés les Abattoirs municipaux de l'est. Le propriétaire du « marché », malgré des demandes répétées au Conseil municipal, n'obtiendra jamais les autorisations nécessaires pour transformer son petit commerce en véritable marché public, bien qu'il s'agisse de toute évidence d'un besoin pour le village. Le marché Bourque, éventuellement nommé le marché Roy, est aussi une cour à bestiaux, c'est-à-dire un endroit où les villageois peuvent acheter les bêtes vivantes pour leurs usages domestiques.

On s'en doute, la croissance économique et commerciale de De Lorimier s'est poursuivie et même accentuée entre 1904 et 1908, dernière période analysée avant l'annexion à Montréal. La diversité de commerces a atteint un certain plafond, mais leur nombre s'est consolidé, répondant directement à l'augmentation de population et

---

<sup>5</sup> «De Lorimier (champ de course)», dans Justin Bur *et al.*, *op. cit.*, 2017, p. 114.

<sup>6</sup> Bibliothèque et Archives nationales du Québec, *Annuaire Lovell*, 1904 à 1907.

à l'expansion spatiale des zones habitées. On retrouve des petites épiceries sur toutes les rues de la municipalité, et bien que le rôle d'évaluation ne l'indique pas, plusieurs d'entre elles sont aussi des débits de boisson<sup>7</sup>. Certains établissements hôteliers sont de véritables institutions : l'hôtel au coin des rues Papineau et des Carrières existe depuis l'époque de Côte-Visitation et, malgré les changements de propriétaire, demeure un lieu de passage et de repos sur le chemin Papineau, autant pour les voyageurs que pour les habitants du village. Son succès d'affaires transparait dans le loyer commercial payé par les hôteliers : 500 \$ annuel, soit plus du double que celui des autres commerces.

**Tableau 3.1 Type de commerce à De Lorimier en 1908**

Type de commerce	Nombre	%
Épicerie	18	25 %
Marchand/magasin	14	20 %
Entrepreneur	8	11 %
Ateliers d'artisans (forgeron, cordonnier, sellier, tailleur)	8	11 %
Barbier	4	6 %
Boucherie	4	6 %
Hôtel/restaurant	4	6 %
Buanderie	3	4 %
Boulangerie/confiserie	3	4 %
Agent	2	3 %
Pharmacie	2	3 %
Banque	1	1 %
<b>Total général</b>	<b>71</b>	<b>100 %</b>

Source : Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Rôle d'évaluation, 1908, P4-C-1-D7

Les ateliers d'artisans ont aussi encore leur place : selliers, forgerons et cordonniers ont de petits locaux sur des portions des rues commerçantes. Dans le cas de ces derniers, répertoriés au nombre de 22 en 1908, mentionnons qu'un seul de ceux-ci occupe un local commercial, les autres travaillant en manufacture, soit chez McCready à

<sup>7</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Rôle d'évaluation 1902-1904. P4-C-1-D4

l'intérieur des frontières municipales (pour 17 d'entre eux), soit au bas de la « côte », à Montréal.

Avec le développement de la vie commerciale de la municipalité, le besoin d'avoir une succursale locale d'une banque se manifeste dans la population et chez les élus. Les premières demandes en ce sens sont adressées au Conseil municipal en septembre 1904, menées par le notaire J. A. Savignac. Malgré l'enthousiasme des conseillers, ils ne peuvent convaincre une institution bancaire de s'établir dans la municipalité avant décembre 1906. À ce moment, la Banque canadienne de Commerce s'installe sur la rue Rachel, au coin de l'avenue De Lorimier. Le Conseil municipal remercie alors les directeurs de la Banque Canadienne de Commerce « pour l'empressement qu'ils ont mis dans l'établissement de cette succursale qui est appelée à rendre les plus grands services aux citoyens de De Lorimier et surtout aux commerçants dont les affaires deviennent de plus en plus florissantes par suite de l'augmentation toujours croissante de la population »<sup>8</sup>. Reflet de la vitalité économique de la municipalité, une seconde banque ouvre en 1908 : la banque d'Hochelaga, située sur l'avenue Mont-Royal, au coin de l'avenue De Lorimier.

### 3.1.2 Des activités manufacturières

Au fil des ans, des entreprises de différentes tailles et natures ont choisi de s'établir à De Lorimier, si bien qu'à terme, au moment de l'annexion à Montréal, près d'une dizaine de lieux « industriels » — de fabrication — ont pignon sur rue comme l'indique la carte 3.1 vue précédemment à la page 77. Nous voyons l'atteinte d'une certaine

---

<sup>8</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 4 décembre 1906, P4-A-1-D3.

densité de lieux de fabrication, notamment dans le secteur nord de la municipalité, où quelques carrières, et les activités qui y sont associées, sont encore en exploitation. Nous pouvons aussi voir que les lieux industriels côtoient de près les lieux de commerces et les zones résidentielles. Cette proximité entre les différentes fonctions est permise notamment par la taille des manufactures : elles sont, règle générale, assez petites, s'imbriquant assez facilement dans la trame de rues de la municipalité.

Dans les premières années, on ne retrouvait à De Lorimier que deux petites fabriques embauchant un nombre très limité d'ouvriers. Sur le chemin des Carrières, il y avait une petite manufacture de machineries agricoles employant une dizaine d'hommes, la Jeffrey Bros, appartenant à George Jeffrey, conseiller municipal de De Lorimier<sup>9</sup>. Une fabrique de clôtures, la Montreal Woven Wire Fence Co., avait ses installations sur Papineau (elle cessa néanmoins ses activités vers 1896-1897). Aussi, près des limites du village, près de l'avenue Papineau et tout juste au sud de la rue Sherbrooke, on retrouve la briqueterie Bulmer & Sheppard, en activité jusqu'au tournant du siècle. Enfin, nous devons rappeler la présence des Abattoirs de l'est, situés à la frontière est du village, sur la rue Frontenac, au niveau de la rue Marie-Anne, qui pouvaient accueillir des travailleurs résidents de De Lorimier en raison de leur proximité.

En 1899, pour stimuler l'arrivée de nouvelles entreprises sur le territoire du village, les conseillers municipaux s'inspirent d'une stratégie ayant déjà fait ses preuves dans d'autres banlieues : amener une industrie à déménager ses installations dans la municipalité grâce à des avantages fiscaux, des crédits de taxes ou des concessions de terrains. La stratégie a été bien documentée par Paul-André Linteau dans son ouvrage

---

<sup>9</sup> Nous reviendrons sur George Jeffrey et son implication politique dans le dernier chapitre portant spécifiquement sur la vie municipale du village.

sur la ville de Maisonneuve<sup>10</sup>. Il y expose notamment que bien que les municipalités de banlieues soient généralement désavantagées commercialement et financièrement de par leur éloignement avec la ville de Montréal, elles trouvent aussi des avantages non négligeables à cette distance<sup>11</sup>. En effet, les vastes espaces encore exempts de construction permettent à celles-ci d'offrir à des compagnies la possibilité de construire des complexes industriels importants, à des prix plus qu'avantageux en superficie et souvent avec un système de règlements municipaux peu contraignant. Dans la grande ville de Montréal, ces caractéristiques sont absentes, les espaces constructibles sont rares, dispendieux et la réglementation municipale plus sévère. Les Conseils municipaux locaux attirent également les compagnies en offrant généralement une exemption de taxes sur vingt ans (excepté les taxes liées à l'eau) ainsi qu'un bonus assez important (entre 10 000 \$ et 20 000 \$, parfois plus en fonction de la grandeur et du prestige de la compagnie approchée), lequel sera versé uniquement suite à la mise en exploitation de l'usine.

Si le cas de De Lorimier est certes moins emblématique — ne serait-ce qu'en termes de durée ; Maisonneuve ayant existé de façon autonome de 1883 à 1918 — il n'en est pas moins représentatif des méthodes de l'époque. Ainsi, De Lorimier cherche à appliquer cette méthode dès 1899. Un règlement est voté afin d'octroyer un bonus de 10 000 \$ à un manufacturier de chaussures afin de l'inciter à s'établir dans la municipalité. Il est spécifié que le Conseil achètera le terrain et les moyens de production (bâtiment, machineries) avec le bonus, et sera donc propriétaire de la manufacture jusqu'à l'échéance de la période de probation de dix ans, au terme

---

<sup>10</sup> Paul André Linteau, *op. cit.*, 1981.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 92.

desquelles le manufacturier récupérera la totalité des processions<sup>12</sup>. Malheureusement, les électeurs-proprétaires de la municipalité ont voté contre ce règlement, le rendant caduc. Les journaux de l'époque étant muets sur la question<sup>13</sup>, il est difficile d'établir les motifs ayant entraîné cette décision.

Deux ans plus tard, en novembre 1901, un nouveau projet d'aide financière à une manufacture atterrit sur la table du Conseil. Cette fois, ce sont des résidents et des propriétaires du village qui déposent une requête en ce sens aux conseillers, leur demandant d'adopter des mesures incitatives à l'arrivée de nouvelles entreprises. Aussitôt, le Conseil municipal vote de nouveau un règlement prévoyant l'octroi d'un bonus à une manufacture. Cette fois, les électeurs ratifient le contrat proposé à The James McCready & Co., une compagnie manufacturant des bottes et des chaussures, aux conditions suivantes : exemption de taxes (sauf les taxes d'eau et d'égout) pour 25 ans et bonus de 16 000 \$ remis un mois après l'ouverture de l'usine. De plus, pour s'assurer de la pérennité de l'implantation de l'usine, les clauses suivantes ont été ajoutées : si l'usine cesse ses opérations dans les dix premières années, pour cause d'incendie (et de non-reconstruction) ou autre, le bonus devra être remboursé. Aussi, pour stimuler l'embauche de résidents de la municipalité, il est établi que les employés devront être majoritairement des ouvriers de De Lorimier. L'exemption de taxes est d'ailleurs en vigueur uniquement pour les années où les salaires versés sont de plus de 100 000 \$. Enfin, si cinq ans après l'ouverture de l'usine, la valeur des biens-fonds

---

<sup>12</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 30 mai 1899, P4-A-1-D1.

<sup>13</sup> Nous avons consulté les éditions de *La Patrie* et de *La Presse* publiées dans les jours précédents et suivants l'adoption et le rejet du règlement en question.

imposable (les biens immobiliers et fonciers) de la municipalité est de 950 000 \$, la compagnie se verra offrir un nouveau bonus de 10 000 \$<sup>14</sup>.

Tout compte fait, la manufacture sera mise en opération le 7 janvier 1903, sur l'avenue Mont-Royal, entre les rues Messier et Fullum. Rapidement, les modalités prévues par le contrat sont remplies et la compagnie accède aux bonus et exemptions qui lui sont dus. Par exemple, en ce qui concerne les salaires, nous savons qu'en 1903, elle a versé 179 355 \$ en masse salariale, et qu'en 1908 le versement atteignait 203 040 \$, ce qui est bien au deçà du minimum prescrit de 100 000 \$<sup>15</sup>.

En ce qui concerne le dernier bonus, promis si la valeur des biens-fonds de la municipalité atteignait 950 000 \$ cinq ans après la mise en activité de l'usine, cela ne semble avoir été qu'un moyen détourné d'offrir un autre bonus à la compagnie. En effet, en 1901, la valeur de la municipalité était déjà de 836 604 \$<sup>16</sup>. La croissance espérée semble garantie à l'avance. En dépit de l'atteinte des objectifs, les manufacturiers ne toucheront pas le bonus prévu. Suite à la demande d'un avis légal formulé par le Conseil municipal le 25 mars 1908, l'avocat de la municipalité affirme que cet article du règlement n'a pas de valeur légale. Au final, la corporation municipale refusera de remplir cette dernière clause du contrat. Malgré tout, la compagnie maintient ses activités jusqu'en 1920, soit bien après l'annexion à Montréal.

---

<sup>14</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «Règlement 19, Pour autoriser le Conseil municipal à accorder un bonus et une exemption des taxes municipales pour aider à l'établissement d'une manufacture dans la municipalité, et à contracter des emprunts pour cette fin», P4-A-2-D1.

<sup>15</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Correspondances, P4-D-D14 à D18.

<sup>16</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Rôle d'évaluation, 1901, P4-C-1-D2.

En 1900, un nouvel établissement s'installe sur la rue Rachel, un peu à l'est de l'actuelle rue Parthenais, tout juste au sud du parc De Lorimier : une succursale de la St Lawrence Sugar Refining Co., dont l'usine principale est sur la rue Notre-Dame, à Maisonneuve. Cet établissement profite de sa proximité avec les abattoirs de l'est pour procéder à la fabrication de charbon d'os, aussi appelé « noir animal ». Il s'agissait donc de récupérer les os des abattoirs et boucheries pour ensuite les brûler à haute intensité pour en faire du charbon d'os, essentiel à l'époque dans le processus de blanchissage du sucre. Les activités de cette usine, on s'en doute, ont été régulièrement décriées par des résidents à cause des odeurs qui s'en dégageaient. La direction de l'école Saint-François-Xavier, située tout juste aux côtés de l'usine, avait manifesté son opposition à l'établissement de l'usine. Le litige ne fut jamais réglé, et seule la fermeture de l'établissement industriel, en 1920, a mis un terme aux récriminations des citoyens.

Le cas de la St Lawrence Sugar Refining Co. offre l'occasion d'aborder un élément essentiel : l'accès à l'énergie. On voit bien que l'usine s'établit à De Lorimier d'abord pour avoir un accès direct à sa principale ressource, soit les os des abattoirs. De même, des entreprises pourront éventuellement s'installer le long de la rue Papineau ou le long de la voie ferrée qui passe au nord du village afin d'y trouver là des installations pour le transport de marchandises sur de longues distances. Toutefois, ce n'est qu'avec le développement à grande échelle de l'énergie électrique au tournant du 20<sup>e</sup> siècle que les usines pourront se déployer au centre des territoires et quitter, comme c'est le cas à Montréal, les rives énergétiques du canal Lachine et du fleuve en général. Pour notre usine de « noir animal », on peut présumer que la grande rue Papineau permettait dans un premier temps de monter à De Lorimier le charbon arrivé par bateau pour alimenter les feux de cuisson et dans un second temps, de redescendre à l'usine principale de Maisonneuve la production une fois réalisée.

Pendant la période où l'usine McCready était en construction, un immense complexe industriel prenait forme tout juste à l'est de De Lorimier : les Ateliers Angus du Canadien Pacifique. Construits entre 1902 et 1904, ils s'étendent des rues Frontenac à Bourbonnière. Bien que n'étant pas officiellement dans les limites du village, leur proximité est telle qu'il nous est impossible de ne pas considérer le complexe comme étant partie prenante du secteur industriel de De Lorimier, à tout le moins en ce qui a trait à son pouvoir attractif pour les résidents (actuels et futurs) de De Lorimier. En effet, bien que l'usine échappe au pouvoir municipal de De Lorimier, sa proximité géographique permet d'espérer voir des ouvriers s'établir à De Lorimier : la distance de marche n'étant pas un obstacle au trajet quotidien résidence-travail. Les ateliers sont mis en opération en 1904 et emploient rapidement des centaines, voire des milliers, d'ouvriers qualifiés pour la fabrication de véhicules ferroviaires. Nous verrons dans la section sur les employeurs (ci-après) le rôle déterminant qu'ont eu les Ateliers pour notre village, malgré une historiographie qui suggère plutôt des impacts uniquement pour les territoires des municipalités de Rosemont et de Maisonneuve, devenues quartiers de la métropole<sup>17</sup>.

L'élan donné à la promotion des activités manufacturières au sein du village s'est traduit, sur le plan industriel, par l'arrivée graduelle de nombreuses petites fabriques. Dans le rôle de 1908, en plus de l'usine de chaussures et la St Lawrence Sugar Refinery, nous pouvons dénombrer plusieurs petits établissements, dont un fabricant des produits

---

<sup>17</sup> Gaétan Nadeau, *Angus: du grand capital à l'économie sociale*, Montréal, Fides, 2009, 297 p. ; Marie Hélène Lachance, *op. cit.*, 2009.

vinaigrés et un autre de la poterie, auxquels le Conseil municipal alloue des exemptions de taxes pour favoriser la vitalité industrielle<sup>18</sup>.

Enfin, alors que se consolide la présence de petites manufactures, la promotion en faveur de l'établissement de nouvelles usines auprès des élus au Conseil municipal se poursuit. En effet, dès février 1907, des résidents envoient des messages au Conseil municipal pour demander l'octroi d'un bonus à la compagnie Heney Carriage & Harness Limited, une compagnie de fabrication de voiture et harnais. Le propriétaire de cette compagnie s'adresse également à la municipalité à l'été 1908 pour confirmer son intérêt. La manufacture est déjà établie depuis plusieurs années sur la rue Notre-Dame, mais cherche de toute évidence à se relocaliser dans d'avantageuses conditions. Le règlement pour encadrer les conditions d'arrivée de cette manufacture est voté le 29 septembre 1908<sup>19</sup> et stipule que la compagnie aura droit à un bonus de 12 000 \$ et à une exemption de taxes pour 20 ans. Pour l'essentiel, les conditions comprises dans le règlement sont du même esprit que celles édictées dans le contrat avec McCready (nécessité d'embaucher des ouvriers demeurant dans la municipalité, exemption de taxes valide uniquement pour les années où les salaires versés sont supérieurs à 80 000 \$). La manufacture est construite sur la rue Masson, entre les rues De Lorimier et Bordeaux, et est mise en fonction au courant de l'année 1909. Son implantation à cet endroit inaugure la vocation industrielle du secteur, traversé quelques mètres plus haut par le chemin de fer du Canadien Pacifique.

---

<sup>18</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 4 juin 1901, P4-A-1-D2 et 1<sup>er</sup> septembre 1908, P4-A-1-D4.

<sup>19</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 29 septembre 1908, P4-A-1-D3.

### 3.1.3 Des activités « traditionnelles » en déclin : l'exploitation de terres agricoles et de carrières

Nous l'avons vu au premier chapitre, la culture du sol était majeure à Côte-Visitation. L'éclatement du village et la création de De Lorimier n'ont pas écarté cette activité sur le territoire pour autant, mais sa fin approche au rythme de l'urbanisation et de l'accueil de nouvelles entreprises. Pendant toute la période où De Lorimier est un village indépendant, des résidents se qualifient de « cultivateurs » selon les rôles d'évaluation<sup>20</sup>, mais leur présence est, nous l'avons déjà mentionné, de moins en moins importante. En 1908, un seul individu déclare être propriétaire agricole : il s'agit d'un membre de la famille Verdi, laquelle est propriétaire du lot depuis des décennies. Au moment de l'annexion à Montréal, l'agriculture est donc une activité pour ainsi dire disparue au sein du village De Lorimier. Les prétentions de développement des fondateurs de la municipalité de village en 1895 se réalisent donc en moins de 15 ans : les lots sont maintenant affectés à des fonctions urbaines résidentielles, industrielles ou commerciales.

L'exploitation des carrières, autre activité distinctive qui se déroulait sur une partie du territoire qui deviendra De Lorimier, est également en déclin. En 1871, à l'époque de Côte-Visitation, une vingtaine de carrières avec été comptabilisées lors du recensement<sup>21</sup>. Au cours des décennies suivantes, bon nombre d'entre elles ont cessé leurs activités, à l'instar des grandes exploitations un peu plus à l'ouest — à l'origine notamment du développement du village de Côte-Saint-Louis<sup>22</sup>. Pendant la période

---

<sup>20</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Rôles d'évaluation 1895-1909, P4-C-1.

<sup>21</sup> Bibliothèque et Archives Canada, Recensement canadien, 1871, District Hochelaga (H), sous-district Côte-de-la-Visitation (J).

<sup>22</sup> «Carrières» dans Justin Bur *et al.*, *op. cit.*, 2017, p. 69.

d'existence de De Lorimier, on retrouve toutefois encore de petites exploitations relativement artisanales témoignant davantage d'une activité temporaire que d'une exploitation sur le long terme. En effet, certains propriétaires terriens profitent de la lenteur du lotissement et de la faible croissance de la population dans les premières années de De Lorimier pour exploiter la pierre de surface qui jonche leur terre. Ces petites carrières privées, parfois désaffectées et en attente d'un lotissement (et d'un nécessaire remblaiement) sont nombreuses dans De Lorimier (la carte 3.1 présentée ci-haut en témoigne). D'ailleurs, leur présence n'est pas sans causer quelques inconvénients moraux aux yeux de certaines personnes, comme en témoigne un règlement municipal stipulant que « personne ne nagera ou ne se baignera dans les carrières ou autres eaux adjacentes dans ladite municipalité de manière à s'exposer à la vue des habitants »<sup>23</sup>. De plus, le Conseil municipal a reçu plusieurs plaintes, notamment en 1904 et en 1907<sup>24</sup>, concernant des mines explosant dans les carrières de façon dangereuse près des résidences de certains résidents.

À l'hiver 1906-1907, la compagnie Ideal Savings, Land and Loan effectue des pressions sur le Conseil municipal et sur les promoteurs Lionais en faveur du prolongement de l'avenue De Lorimier, laquelle se termine alors tout juste au sud de la rue Gilford. La compagnie plaide que l'ouverture de cette nouvelle voie de circulation permettrait un développement accru du secteur Fairmount, compris entre les avenues Papineau et De Lorimier. En février 1907, les Lionais acceptent de céder le terrain nécessaire à la prolongation de De Lorimier jusqu'à la ligne du chemin de fer

---

<sup>23</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «Règlement no.24 Concernant les offenses contre la décence et les bonnes mœurs», 2 juillet 1902, P4-A-2-D1.

<sup>24</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 30 novembre 1904, P4-A-1-D2, 5 avril et 27 juin 1907, P4-A-1-D3.

du Canadien Pacifique, en échange de quoi la municipalité s'engage à effectuer toutes les étapes de l'ouverture de la voie dans les plus brefs délais. Il est aussi spécifié dans l'entente que lors des travaux sur la voie, qui « est située près et à travers leurs carrières »<sup>25</sup>, la pierre extraite pour permettre le nivellement devra être payée aux Lionais. Il s'agit de l'étape finale de la cohabitation entre les diverses fonctions : les exploitations de pierre cèdent finalement la place aux activités résidentielles. Néanmoins, les carrières ont perduré dans ce secteur quelques mois encore, les travaux n'ayant été effectués qu'à l'été 1908<sup>26</sup>. C'est ce qui explique la présence de quatre exploitations dans le quadrilatère Bordeaux, Laurier, Dufresne et Mont-Royal dans le rôle d'évaluation de 1908<sup>27</sup>. Les autres carrières ont graduellement cessé leurs activités dans les années suivantes, laissant la place aux développements résidentiel, commercial et industriel. À titre complémentaire, la photo 3.2 suivante témoigne de la persistance de l'activité d'exploitation de la pierre dans le secteur : une immense carrière est encore en activité en 1925, au nord-est de l'ancienne municipalité de De Lorimier. La carrière qu'on voit ici est bordée du chemin des Carrières, au sud, et de l'avenue Papineau, à l'est.

---

<sup>25</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 5 février 1907, P4-A-1-D3.

<sup>26</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 5 mai 1908, P4-A-1-D3.

<sup>27</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Rôle d'évaluation, 1908, P4-C-1-D7.

**Photo 3.2 Photographie des carrières au nord du chemin des Carrières, 1925**



Source : Archives de Montréal, VM97-3-01-058, 1925

#### 3.1.4 Institutions religieuses et scolaires

Nous avons vu précédemment comment s'est formé le pôle institutionnel de l'Immaculée-Conception avec l'église et le scolasticat. Les institutions religieuses et scolaires sont des acteurs sociaux et économiques, notamment en considérant les

personnes qui y « travaillent », mais elles ont aussi d'importants pouvoirs structurants et d'attraction dans une société en formation<sup>28</sup>.

### Carte 3.3 Paroisse Saint-Grégoire-le-Thaumaturge (1887) et le village De Lorimier (1895)



Source : Archives de Montréal, VM66-5-P040. Réalisation : Amélie Roy-Bergeron

La paroisse Saint-Grégoire-le-Thaumaturge (Immaculée-Conception) couvre le territoire entre les rues Sherbrooke, au sud, Amherst, à l'ouest et le chemin de fer du

<sup>28</sup> Lucia Ferretti, *Entre voisins: la société paroissiale en milieu urbain : Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930*, Montréal, Boréal, 1992.

Canadien Pacifique, au nord et à l'est<sup>29</sup>. Dès sa création en 1887, ce territoire chevauche plusieurs entités municipales : Montréal (au sud), Saint-Jean-Baptiste, ancien village devenu quartier de Montréal en 1886 (à l'ouest), Côte-Saint-Louis (au nord), et Côte-Visitation. Comme l'illustre la carte 3.3, le tracé des paroisses est indépendant des limites des municipalités pourtant déjà bien établies. Conséquemment, dans le cas qui nous concerne, cela résulte en le fait que certaines institutions paroissiales se sont retrouvées à l'extérieur des limites du village. C'est le cas notamment des premières écoles, Saint-Jean-Berchmans, pour les garçons, et Sainte-Anne, pour les fillettes, toutes deux sur Marie-Anne, près de la rue Brébeuf sur le territoire du quartier Saint-Jean-Baptiste (l'ancien village annexé en 1886). L'école Sainte-Anne, ouverte depuis 1886, comptait à l'origine 76 élèves qui s'entassaient dans un logement. Depuis 1894 toutefois, les étudiantes sont plus nombreuses et reçoivent l'enseignement des Sœurs des Saints-Nom de Jésus et de Marie. Saint-Jean-Berchmans, quant à elle, a été fondée en 1888 et recevait 75 élèves, à qui les Frères de l'Instruction chrétienne enseignaient<sup>30</sup>. Les Sœurs poursuivent leur œuvre en fondant, en 1898, un couvent pour jeunes filles sur l'avenue Mont-Royal entre les rues Gain (Cartier) et Bordeaux, dans notre village cette fois, qui a maintenant trois ans d'existence<sup>31</sup>. Ouvert depuis à peine un an, le Couvent Mont-Royal accueillait déjà, en 1899, 20 pensionnaires et 22 externes<sup>32</sup>. Ce bâtiment en pierre était sis au milieu d'un vaste terrain et entouré de plusieurs arbres,

---

<sup>29</sup> C. E. Deschamps, *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*, Québec : Impr. L. Brousseau, 1896, p. 1097.

<sup>30</sup> Gaspard Dauth, *op. cit.*, 1900, p. 380.

<sup>31</sup> Le couvent a été démoli dans les années 1960 et a laissé place à l'aréna Mont-Royal et au parc Compagnons-de-Saint-Laurent.

<sup>32</sup> Gaspard Dauth, *op. cit.*, 1900, p. 380.

ajoutant du prestige à l'endroit. La vingtaine de religieuses qui demeurent dans le Pensionnat sont aussi employées dans les écoles voisines, qui relèvent du Couvent : Saint-François-Xavier et Saint-Stanislas, toutes deux situées dans les limites du village. La première a ouvert ses portes en 1898 sur la rue Rachel, au coin de la rue Parthenais, alors que la seconde, sur Gilford, à l'encoignure de De Lorimier, est inaugurée en 1900. Les enfants de la municipalité peuvent dorénavant être scolarisés à proximité de leur lieu de résidence. La construction d'une seconde école est d'ailleurs le symbole de la croissance démographique qui distingue le village au tournant du siècle. Ces établissements sont tous situés dans la portion sud du village, ou à proximité de ce secteur, tout juste à l'extérieur des limites de De Lorimier.

Les bâtiments de l'Immaculée-Conception ont aussi des fonctions de socialisation : la salle paroissiale aménagée dans l'ancienne église est affectée à de multiples usages. En plus du Conseil municipal, plusieurs associations et sociétés catholiques profitent de cette salle pour y tenir leur réunion. Par exemple, la Société des Artisans canadiens-français, l'Alliance nationale, l'Association Saint-Jean-Baptiste et la Société Saint-Vincent-de-Paul ont toutes des succursales locales réunissant des résidents catholiques, des corps de métiers ou des notables du village<sup>33</sup>. De plus, les Jésuites mettent en place, au fil des ans, une bibliothèque assez garnie qu'ils font profiter, de façon gratuite, aux résidents.

En plus des fonctions de culte et d'enseignement, un troisième axe d'implication des communautés religieuses fait son apparition dans le village en mai 1908 : un hôpital pour enfants y ouvre ses portes. En effet, l'hôpital Sainte-Justine, fondé sur la rue Saint-

---

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 382.

Denis en 1904, a besoin de locaux plus vastes et s'installe, pour quelques années, dans une des maisons bourgeoises sur De Lorimier au coin de la rue Rachel<sup>34</sup>.

Enfin, nous avons vu dans le deuxième chapitre qu'une minorité anglo-protestante demeurait dans le village. Dans les premières années, leur petit nombre ne justifie pas la construction d'un lieu de culte dans le village. Néanmoins, la communauté commence à s'organiser vers 1904, et une « Sunday School » est mise sur pied pour l'enseignement religieux aux enfants. Ce ne sera qu'en 1907 cependant que la première église presbytérienne, l'église Fairmount, ouvre ses portes dans le secteur nord de la municipalité, sur la rue Masson, là où la majorité des membres de la petite communauté anglophone du village s'était établie<sup>35</sup>.

### 3.2 L'attrait de De Lorimier

Le village De Lorimier est l'hôte de plusieurs activités qui s'inscrivent dans la perspective d'une municipalité de services, aux ambitions urbaines. Une population aux profils socioprofessionnels très diversifiés s'y est installée au fil des ans, la municipalité affichant des taux de croissance démographique impressionnants année après année. Ainsi, qu'est-ce qui explique l'attrait de De Lorimier ? Pourquoi les ménages viennent s'y installer ?

---

<sup>34</sup> «Hôpital Sainte-Justine», dans Justin Bur *et al.*, *op. cit.*, 2017, p. 169.

<sup>35</sup> «Fairmount-Taylor Presbyterian Church » dans *Ibid.*, p. 143.

### 3.2.1 Le contexte montréalais

Dans un premier temps, il est nécessaire de prendre en considération la démographie montréalaise. Comme cela a été observé dans d'autres villes nord-américaines, le XIX<sup>e</sup> siècle en est un de grande croissance de population urbaine. Cette tendance est également valable pour Montréal, tant pour la ville elle-même que pour sa périphérie. Au sein même de la ville, Montréal n'enregistre que 9 000 personnes en 1801. À partir de là toutefois, l'essor sera remarquable. Au milieu du siècle, la population de Montréal et ses faubourgs atteint déjà plus de 50 000 citoyens, alors qu'ils sont 183 000 en 1891<sup>36</sup>. Sur près d'un siècle, c'est une impressionnante croissance de 2000 %. Il s'agit du passage d'une petite ville coloniale à une métropole bourdonnante d'activités, marquée par l'industrialisation et l'urbanisation, les deux s'accompagnant, permettant cette explosion démographique. Une telle augmentation de la population affecte inévitablement les environs de la ville. Comme de fait, la croissance touche aussi les périphéries montréalaises, notamment la Municipalité de paroisse de Montréal, ce grand territoire qui entoure la ville : de 5000 en 1851, la population passe à 75 000 en 1891<sup>37</sup>. C'est aussi sur ce territoire que se créent bon nombre de municipalités (qu'on désignera sous le vocable de banlieue), symboles d'une croissance démographique permettant l'organisation d'une certaine forme urbaine. Cette croissance découle essentiellement de la force d'attraction de Montréal. Bien que densément peuplé, le territoire montréalais n'est pas saturé et ne « déverse » pas ses résidents excédentaires vers les zones périphériques. L'attractivité du centre de la ville permet néanmoins un étalement des zones urbanisées, comme l'a théorisé Beaujeu-Garnier, en tache d'huile

---

<sup>36</sup> Dany Fougères, « Organisation et peuplement de l'île à l'extérieur de Montréal, 1840-1890 », Dany Fougères, dir., *Histoire de Montréal et de sa région*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012.

<sup>37</sup> Dany Fougères, « Organisation et peuplement de l'île à l'extérieur de Montréal, 1840-1890 », Dany Fougères, dir., *Histoire de Montréal et de sa région*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012.

ou encore le long des axes de communication comme l'avenue Papineau, dans ce cas-ci.<sup>38</sup> Nous assistons donc à plusieurs mouvements de population qui s'exercent en parallèle : à une immigration extérieure s'ajoutent des déplacements de population à l'intérieure même de l'île et même de la ville. L'explosion démographique de la région montréalaise de la seconde moitié du XIXe siècle est donc le reflet de la grande attractivité de Montréal, et s'exprime à l'échelle de l'île entière. Ainsi, De Lorimier profite de l'intérêt que suscite Montréal, étant situé dans sa zone d'influence.

### 3.2.2 Les motifs professionnels

Dans un deuxième temps, nous avons regardé du côté de De Lorimier pour y relever des éléments caractéristiques pouvant expliquer, en partie du moins, l'établissement d'un grand nombre de personnes dans la municipalité. La question de la disponibilité et de la proximité de l'emploi est à considérer. Nous l'avons vu précédemment dans ce chapitre, plusieurs activités industrielles et commerciales sont pratiquées dans le village. Ces dernières génèrent évidemment des emplois, qui peuvent être comblés par des résidents.

Le rapport de distance entre le lieu de résidence et le lieu de travail est encore de première importance en ce tournant du siècle. Malgré l'existence du tramway — hippomobile (dans certains secteurs) depuis 1864, et électrique, depuis 1892 —, la majorité des déplacements se fait toujours à pied. Dans ce contexte, les travailleurs ont tendance à s'établir à proximité de leur lieu de travail. Selon Sherry Olson et Patricia Thornton, en 1900, la moitié des chefs de ménage travaillent dans la zone dans laquelle

---

<sup>38</sup> Jacqueline Beaujeu-Garnier, *Géographie urbaine*, 4.éd., Paris, Armand Colin, 1995, 349 p.

ils habitent<sup>39</sup>. Les auteures considèrent que cette zone correspond à moins de trois kilomètres<sup>40</sup>.

À partir de ces données, nous avons voulu évaluer la situation à De Lorimier. Correspond-elle à ce qu'on retrouve dans d'autres quartiers montréalais ? Pour ce faire, nous avons utilisé des données fournies par le dénombrement municipal de 1904, présenté dans le second chapitre. En plus des informations relatives aux profils socioprofessionnels que nous avons vues, le document comprenait aussi des indications sur le lieu d'emploi des travailleurs. Nous avons créé une base de données à partir de ces informations, que nous avons intégrée à QGIS<sup>41</sup>, le logiciel de système d'information géographique permettant de lier des données à des coordonnées géographiques. Dans notre cas, il s'agissait de positionner sur une carte les lieux de travail des habitants du village<sup>42</sup>, afin d'avoir un portrait visuel de leur situation

---

<sup>39</sup> Sherry H. Olson et Patricia A. Thornton, *op. cit.*, 2011, p. 72.

<sup>40</sup> Cette distance est également validée par d'autres auteurs, notamment Ralph F. H. Hoskins, qui affirme dans son étude qu'au tournant du siècle, plus de 75% de ses travailleurs demeuraient à moins de deux miles (un peu plus de 3 km) de la manufacture, dans Ralph F. H. Hoskins, « An Analysis of the Payrolls of the Point St. Charles Shops of the Grand Trunk Railway », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 33, n° 90 (1989), p. 323.

<sup>41</sup> Les outils dont il est ici question ont été présentés en détail dans l'introduction, dans la portion méthodologie.

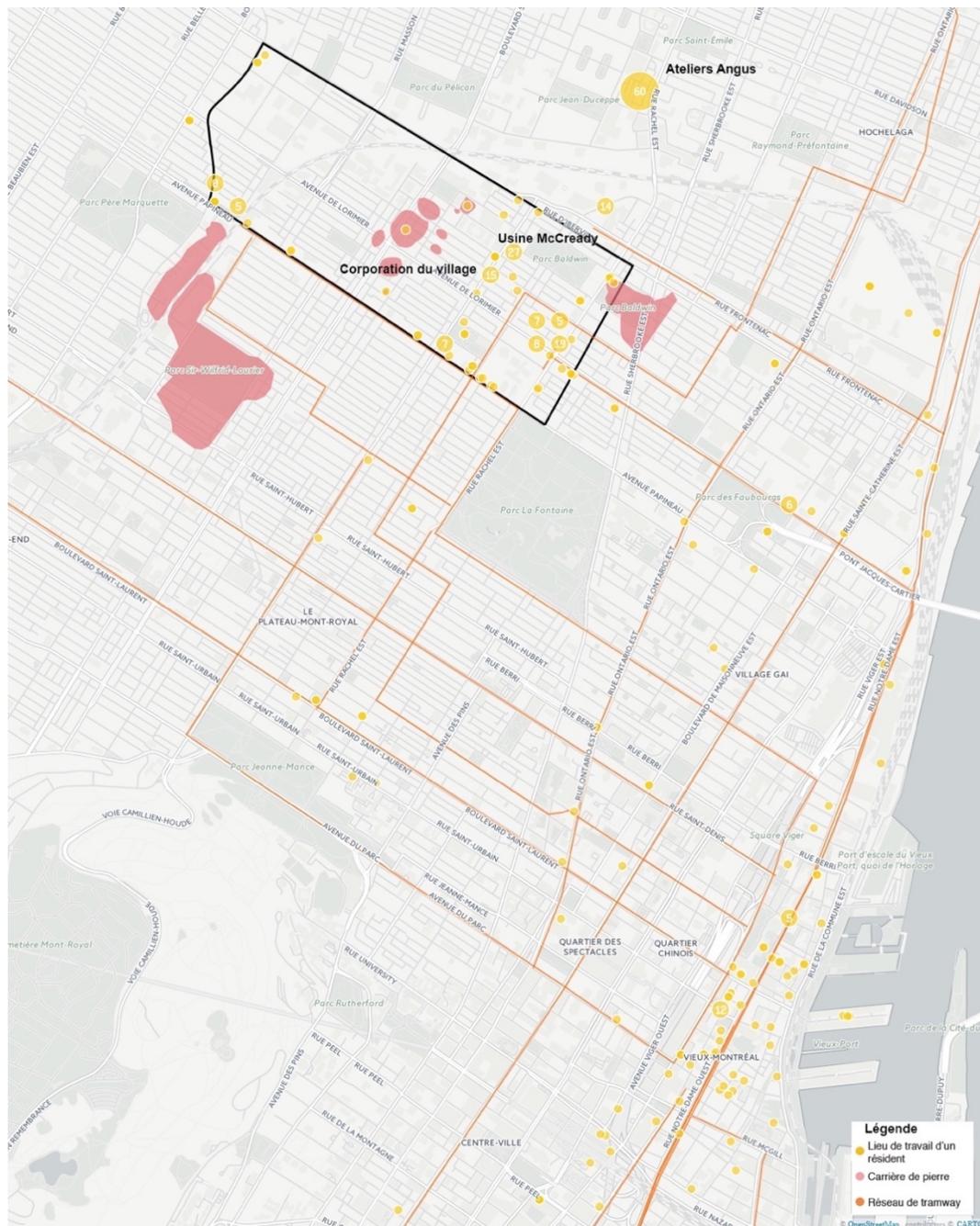
<sup>42</sup> Pour nous assurer d'un positionnement plus précis sur la carte, nous avons utilisé l'Atlas Pinsonneault (1907) comme carte de référence. Cela nous a permis de retracer les industries disparues (comme les Abattoirs de l'Est) et de retracer certains lieux en fonction des adresses de l'époque, visible sur les planches de l'Atlas.

professionnelle. Nous avons pu localiser et placer sur une carte (la carte 3.4) les employeurs de près de 400 de nos résidents<sup>43</sup>.

---

<sup>43</sup> Dans un premier temps, nous avons conçu notre système d'information géographique en alliant nos données relatives aux employeurs et une carte géographique. Par la suite, nous avons exporté notre carte de base, notre matrice en quelques sortes, dans un outil de représentation cartographique qui permettait de prendre en compte le poids relatif de certaines données qui revenaient souvent : nous voulions pouvoir mettre l'accent sur les lieux de travail employant plusieurs résidents. Avec la plateforme *Carto*, nous avons pu mettre en valeur les pôles d'emploi : chacun des employeurs est représenté par un cercle, et dans les cas où plusieurs personnes travaillent au même endroit, le cercle prend une taille proportionnelle à ce nombre.

### Carte 3.4 Lieux d'emploi, carrières et réseau de tramway en 1904



Source : Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Dénombrement officiel de la Municipalité De Lorimier 1904, P4-D-D13 ; Archives de Montréal, « Carte de Montréal Canada », 1903, VM66-5-P076 ; Ville de Montréal, *Anciennes carrières et dépôts de surface*. Réalisation : Amélie Roy-Bergeron

Premièrement, nous sommes en mesure de constater une certaine concentration des lieux de travail dans les limites du village. En effet, 151 travailleurs, sur un nombre total de 388<sup>44</sup>, ne quittent pas De Lorimier pour rejoindre leur activité professionnelle. Ainsi, ce sont près de 40 % des habitants du village qui y travaillent. Il s'agit pour l'essentiel d'employés de l'usine McCready, d'employés municipaux (des officiers et des ouvriers affectés aux travaux de voiries) et d'artisans, commerçants et professionnels possédant un atelier, un magasin ou un bureau. Quelques-uns travaillent également dans les carrières, que nous avons identifiées sur la carte 3.4 par des formes roses.<sup>45</sup>

Deuxièmement, nous pouvons constater que deux importants employeurs sont situés tout juste à l'extérieur des limites de De Lorimier : les Abattoirs de l'Est et les Ateliers Angus, pour lesquels travaillent respectivement 14 et 60 résidents. La présence de ces pôles d'emploi, distants du village d'à peine un « vrai » kilomètre, c'est-à-dire en utilisant les rues, nous amène à considérer la part de nos travailleurs qui sont employés à l'intérieur de la « zone » de proximité d'environ deux kilomètres. À l'aide de notre SIGh, nous avons utilisé une fonctionnalité calculant les distances afin d'isoler les lieux de travail dit « proximité »<sup>46</sup>. Concrètement, nous constatons que 272 de nos 388 lieux

---

<sup>44</sup> À l'aide du logiciel QGIS, contenant notre carte matrice qui intègre nos données brutes, nous avons pu mesurer les données incluses dans un périmètre donné : dans ce cas-ci, nous avons utilisé les limites du village.

<sup>45</sup> Ville de Montréal et Service de l'environnement - Division de la planification et du suivi environnemental, *Anciennes carrières et dépôts de surface - Plateau Mont-Royal*, Montréal, Ville de Montréal.

<sup>46</sup> Nous avons établi un « point central » à partir duquel nous avons mesuré les distances en utilisant le tracé des rues, afin de simuler les déplacements des travailleurs. Nous avons choisi le croisement des rues Marianne et Chaussé (des Érables) comme point de départ pour nos mesures, sachant que cette intersection est située au cœur du secteur le plus densément peuplé du village.

de travail (70 %) sont situés à environ deux kilomètres. Ce taux inclut évidemment tous les employés des Ateliers Angus, des Abattoirs de l'Est, mais aussi ceux qui travaillent ailleurs dans l'actuel Plateau Mont-Royal, dans les quartiers de Sainte-Marie et Saint-Jacques, au bas de la rue Papineau. En effet, à partir du village de De Lorimier, les manufactures bordant le fleuve Saint-Laurent sont distantes d'à peine plus de deux kilomètres. Il est tout à fait possible pour un travailleur de s'y rendre quotidiennement à pied, ou encore d'utiliser les transports collectifs (nous reviendrons sur cette question sous peu).

Troisièmement, force est de constater qu'une bonne portion de nos travailleurs voyage tout de même assez loin pour se rendre sur leur lieu de travail. En effet, nous voyons, sur la carte 3.4, une quantité importante de cercles jaunes dans le quartier du Vieux-Montréal et sur les quais du port. En consultant notre base de données, nous constatons que bon nombre de ces travailleurs sont issus des professions libérales (notaires, avocats, ingénieurs, mais surtout comptables) et des cols blancs (commis et employés civils). Toujours sur la carte 3.4, des traits orangés représentent les lignes de tramway établies en 1904<sup>47</sup> et permettent de nous imaginer comment les travailleurs pouvaient rejoindre aisément leur lieu de travail situé à une plus grande distance de leur résidence.

Enfin, nous pouvons ajouter un dernier point à la question de l'importance de l'emploi dans comme facteur d'établissement dans De Lorimier. Nous l'avons vu, deux grandes entreprises ont ouvert leur porte au courant de 1903, l'usine McCready et les Ateliers Angus, employant déjà près de 90 hommes du village De Lorimier. C'est près du quart des travailleurs. Ces données prennent une tout autre importance quand on les combine avec les informations relatives au moment de l'arrivée dans le village. Cette indication

---

<sup>47</sup> Archives de Montréal, «Carte de Montréal Canada», 1903, VM66-5-P076.

est disponible dans le dénombrement de 1904, avec beaucoup de précision. Ainsi, nous savons quand se sont établis tous les individus adultes.

**Tableau 3.2 Durée d'établissement dans De Lorimier en 1904**

Résident depuis	Nombre	%
3 mois et moins	326	31 %
Entre 4 mois et 1 an	275	26 %
Entre 2 et 5 ans	239	22 %
Entre 6 et 10 ans	88	8 %
Plus de 11 ans	103	10 %
Inconnu	32	3 %
<b>Total</b>	<b>1063</b>	

Source : Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Dénombrement officiel de la Municipalité De Lorimier 1904, P4-D-D13

Le tableau 3.2 est très éloquent : plus de 56 % des résidents y habitent depuis un an ou moins, et le tiers d'entre eux s'y sont établis au printemps 1904. En étudiant notre base de données, nous pouvons isoler les hommes qui demeurent et qui travaillent dans le village depuis 3 mois ou moins. De ces 161, 33 sont employés aux Ateliers Angus, qui viennent tout juste de commencer leur production de matériel ferroviaire, et 13 à l'usine McCready. Il apparaît de plus en plus clair qu'en cet été 1904, les perspectives d'emploi au village ou à proximité sont un important facteur d'implantation.

### 3.2.3 Les motifs socioéconomiques

Dans un troisième temps, nous avons voulu évaluer si, outre les raisons liées au contexte montréalais et aux perspectives d'emploi à proximité, des motifs économiques pouvaient stimuler des ménages à s'installer dans De Lorimier. Pour ce faire, nous avons considéré le coût du loyer moyen et les taux de taxation.

D'abord, nous avons considéré la question du loyer. Pour parvenir à une réponse, nous devons évidemment comparer De Lorimier à Montréal. Les données montréalaises que nous avons utilisées sont celles compilées par Sherry Olson et David Hanna<sup>48</sup> pour l'année 1901. Nous les avons donc confrontées avec celles tirées du rôle d'évaluation de De Lorimier pour la même année.

En comparant ces données, force est de constater que la question du loyer est un facteur à considérer. L'écart entre les deux distributions n'est pas énorme, mais de toute évidence, l'offre de loyer modique (entre 30 et 60 \$) est beaucoup plus grande à De Lorimier, où près de la moitié des logements sont dans cette fourchette de prix. Il est tout de même important de nuancer ces chiffres : le quart des loyers de cette catégorie sont à 60 \$, soit la limite supérieure. La majorité des montants de cette catégorie sont en effet compris entre 50 et 60 \$.

**Tableau 3.3 Coût comparé des loyers annuels en 1901**

<b>Coût (en \$)</b>	<b>% des ménages Montréal</b>	<b>% des ménages De Lorimier</b>
<30 \$	2 %	4 %
31-60 \$	28 %	47 %
61-90 \$	29 %	27 %
91-120 \$	16 %	14 %
> 120\$	25 %	7 %

Source : David Hanna et Sherry Olson, 1983.

En plus du coût avantageux d'un logement à De Lorimier, il est important de souligner que les constructions sont plus récentes, souvent bâties avec des techniques et des matériaux plus modernes (comme la brique, dont l'usage atteint un nouveau sommet

---

<sup>48</sup> David Hanna et Sherry Olson, *op. cit.*, 1983.

au tournant du siècle<sup>49</sup>). Aussi, les modèles de lotissements et de construction (les bâtiments de type « plex », les ruelles et la taille des lots) permettent aux entrepreneurs de bâtir des logements plus spacieux<sup>50</sup>. C'est donc dire que pour un loyer égal ou moindre, les résidents ont accès à un logement plus récent, et donc potentiellement de meilleure qualité.

Outre le prix du loyer, les avantages économiques peuvent aussi se situer au niveau de la taxation. La taxe d'eau, basée sur le prix du loyer, est la même à De Lorimier qu'à Montréal (7,5 % de la valeur annuelle du loyer). La taxe municipale, quant à elle, est moindre à De Lorimier : pour la majeure partie de la période, elle est fixée à 0,75 % de l'évaluation des biens-fonds imposables. Elle est majorée à 0,85 % en 1908. En contrepartie, à Montréal, on retrouve une taxe de 1 % dès 1899<sup>51</sup>. En ce qui concerne les licences et autres taxes d'affaires, les commerçants ont avantage à s'installer à De Lorimier où des exemptions de taxes sont possibles pour certaines activités de fabrication, et où les pratiques exigeant un permis sont moins nombreuses qu'à Montréal. À titre d'exemple, le premier règlement instaurant des permis pour les commerçants est voté en avril 1907, et il favorise les résidents du village au détriment des commerçants domiciliés à l'extérieur en fixant le prix des permis avantageusement pour les contribuables de la municipalité.

---

<sup>49</sup> Michèle Benoit et Roger Gratton, *op. cit.*, 1991, p. 176.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 176-193.

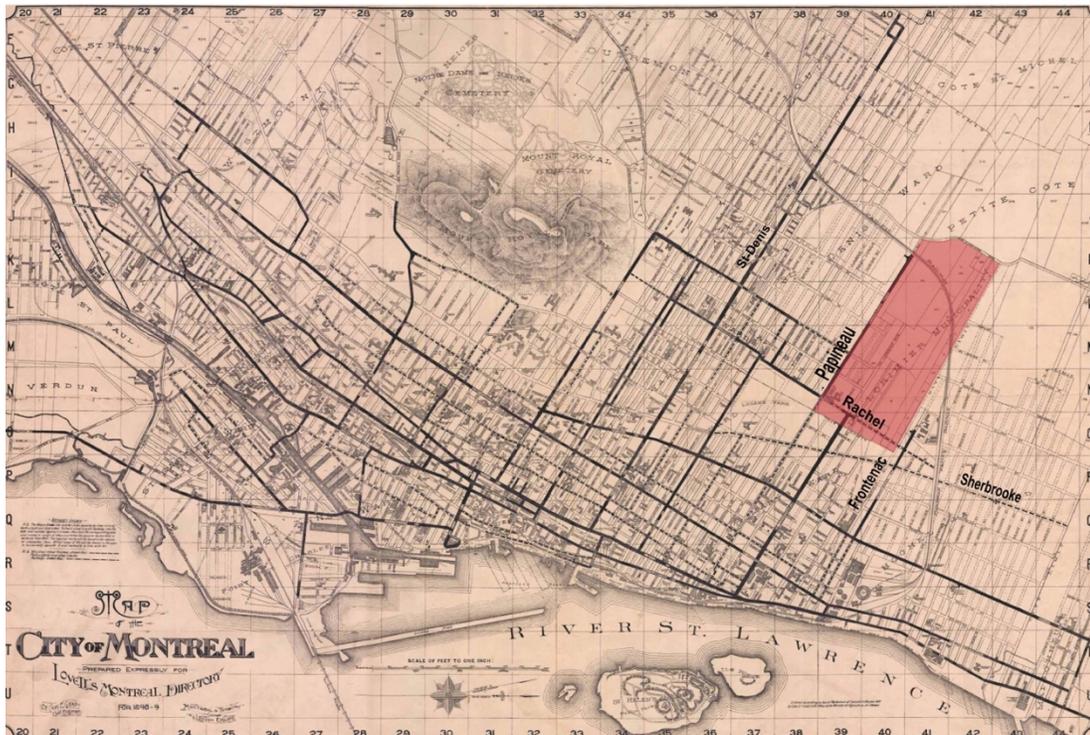
<sup>51</sup> Archives de Montréal, Fonds Conseil de ville de Montréal (VM1), «No 236 - Règlement concernant les contributions foncières, les taxes et les permis (licences)», 8 mai 1899, VM1-33-2-D34-P236.

### 3.2.4 Les motifs liés au transport

Dans un dernier temps, nous avons étudié les perspectives relatives au transport par rapport à De Lorimier, que ce soit pour le transport de personnes ou de marchandises. Bien avant la création de la municipalité, le chemin Papineau se développe et s'impose comme axe de circulation de première importance. Nous l'avons vu, les produits des carrières y circulent déjà depuis des décennies, le chemin étant une voie de transport reliant le chemin des Carrières à la rue Notre-Dame et au fleuve. L'émergence du village De Lorimier n'a en rien changé la vocation de la voie : il s'agit un important corridor de circulation pour les charrettes transportant personnes ou marchandises.

La question du transport collectif, abordée brièvement à plusieurs reprises au cours de ce mémoire, doit être prise dans son ensemble. Le tramway électrique fait ses débuts dans les rues de Montréal en 1892 et rapidement des lignes « régionales » seront lancées à l'échelle de l'île. Sans y faire quoi que ce soit, De Lorimier est rapidement entouré de trajets de tramway qui courent d'une extrémité à l'autre de l'île de Montréal. Comme on peut le constater sur la carte 3.5 ci-bas, en 1898, la municipalité de De Lorimier est déjà bordée plusieurs lignes de tramway (représentées par les traits continus et pointillés) circulant sur les rues Papineau, Rachel, Frontenac et De Lorimier. Toutes ces lignes convergent vers Montréal et son centre-ville (l'actuel Vieux-Montréal). Dès lors, le village est « connecté » avec Montréal.

### Carte 3.5 Le réseau de tramway de Montréal en 1898



Source : Archives de Montréal, VM66-S5-P062. Réalisation : Amélie Roy-Bergeron

Au tournant du siècle néanmoins, la population du village commence à augmenter plus au nord de façon plus importante, et les résidents se dispersent davantage dans l'espace du village, notamment dans les environs de l'avenue Mont-Royal, qui devient un axe commercial important, en plus de la rue Papineau. La nécessité de relier ce secteur au réseau de transport collectif devient alors une préoccupation. Dès 1901, des résidents adressent des demandes au Conseil municipal en ce sens. Ils souhaitent miser sur la popularité du parc DeLorimier, nouvellement ouvert au sud de l'avenue Mont-Royal, qui attire parfois plusieurs milliers de spectateurs, pour amener la compagnie de

tramway de Montréal à prolonger ses rails sur ladite avenue<sup>52</sup>, près des nouveaux axes de développement du village, qui tendent vers le nord.

C'est en janvier 1902 que sont installés les premiers rails dans De Lorimier : les rues Marianne et Parthenais font maintenant partie d'un trajet reliant la ville de Maisonneuve à Montréal, sur la rue Craig (l'actuelle Saint-Antoine)<sup>53</sup>. Le circuit en question est toutefois peu pratique pour les usagers : il serpente sur les rues Rouen, Parthenais, Marianne, Saint-André, Duluth et Hôtel-de-Ville, rallongeant les déplacements<sup>54</sup>.

En mai 1904, les souhaits des résidents de De Lorimier sont enfin exaucés<sup>55</sup> : la ligne Mont-Royal sera prolongée jusqu'à la rue Iberville, traversant la municipalité sur son axe commercial principal. Il est prévu que les voitures de tramways circuleront dès le 1<sup>er</sup> novembre de l'année en cours. En octobre 1904, le Conseil municipal autorise la compagnie de tramway à ajouter un tronçon montant sur la rue Iberville, lequel sera éventuellement prolongé jusqu'au chemin de fer du Canadien Pacifique en 1907. À

---

<sup>52</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 5 mars 1901, P4-A-1-D2.

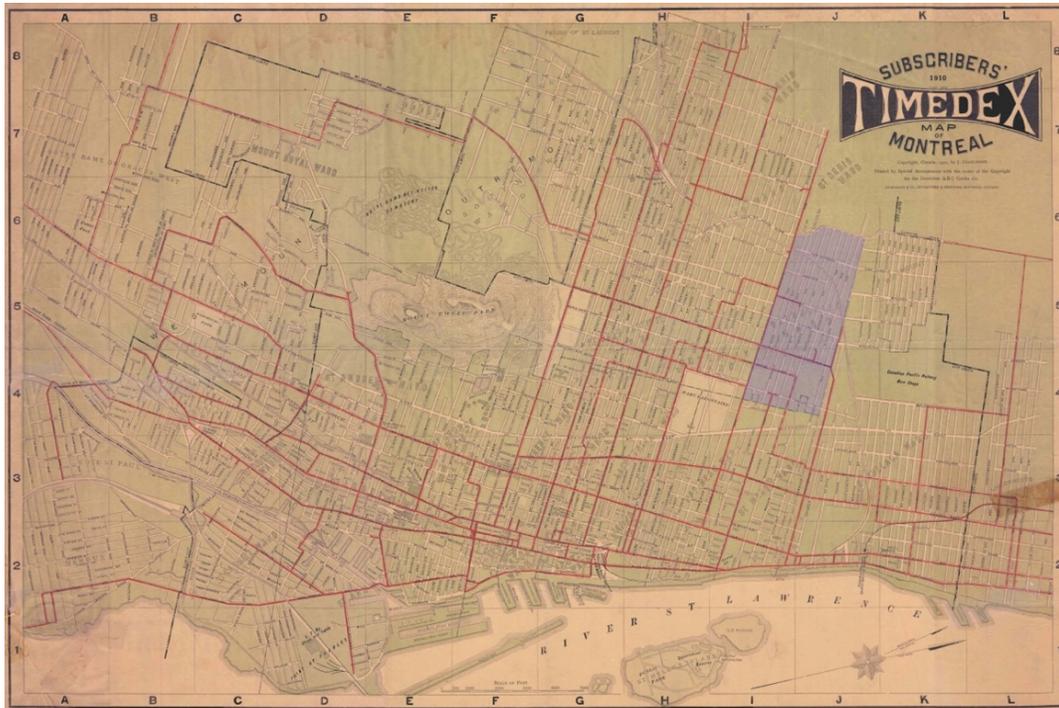
<sup>53</sup> Archives de Montréal, «Carte de Montréal Canada», 1903, VM66-5-P076 et Jacques Pharand, *À la belle époque des tramways: un voyage nostalgique dans le passé*, Montréal, Editions de l'homme, 1997, 280 p.

<sup>54</sup> Ces détours sont causés par la présence de deux compagnies de tramway à Montréal : la Montreal Terminal Railway (MTR) et la Montreal Street Railway (MSR). Chacune des compagnies déploie son réseau, et les empiètements n'étaient pas possible, d'où les détours importants de la ligne dont il est ici question. La compétition entre la MTR et la MSR stimule néanmoins la construction de nouvelles lignes, chacune voulant étendre son territoire. À terme, la Compagnie des Tramways de Montréal absorbe toutes les compagnies en 1911, unifiant le réseau. Voir Jacques Pharand, *op. cit.*, 1997.

<sup>55</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «Règlement no.35 Concernant la construction et la mise en opération d'un chemin de fer électrique dans les rues de la municipalité par la cie Montreal Street Railway Co», Règlements, P4-A-2-D1.

terme, en 1910, les tramways de plusieurs trajets sillonnent les rues de la municipalité, dont les importantes lignes des rues Papineau et Mont-Royal (comme on peut le voir sur la carte 3.6). Ces trajets convergent directement vers le centre-ville.

### Carte 3.6 Le réseau de tramway de Montréal en 1910



Source : Archives de Montréal, VM66-S5-P100. Réalisation : Amélie Roy-Bergeron

Outre le transport des personnes, la question du transport des marchandises et des matières premières est à considérer, en particulier quand nous prenons acte de l'importance des usines dans le développement de De Lorimier. Le chemin de fer du Canadien Pacifique traverse le secteur du village De Lorimier depuis les années 1870. Il permet ainsi de rejoindre facilement et rapidement le port de Montréal, mais aussi le reste de la province et même du pays. Sur le plan marchand, c'est un avantage important. Ce faisant, le développement industriel s'est produit rapidement dans la

portion ouest de la voie ferrée, vers le boulevard Saint-Laurent, dans ce qui est devenu la ville Saint-Louis. Cependant, le même essor industriel n'est pas encore au rendez-vous dans le secteur De Lorimier alors qu'il est encore un village autonome. En 1909, quand la Heney Carriage & Harness a ouvert ses portes, elle a, en quelque sorte, inauguré le secteur industriel bordant le chemin de fer. En effet, malgré les avantages liés à l'espace disponible et au transport de marchandises facilité grâce au chemin de fer, les entreprises n'ont pas été nombreuses à en profiter, du moins dans les années d'existence autonome de De Lorimier. Par contre, dans les années suivant l'annexion de la municipalité à Montréal, le caractère industriel du secteur se confirme avec l'établissement de plusieurs fabriques.

### Conclusion

En somme, pendant une quinzaine d'années, une petite municipalité de services est créée, caractérisée par de nombreux petits commerces, de petites fabriques et plusieurs institutions religieuses et scolaires. Dès 1903, on y retrouve aussi une usine importante, où de nombreux résidents du village travaillaient. S'y côtoient aussi des activités plus traditionnelles, en déclin, comme l'agriculture et l'exploitation de la pierre dans les carrières (encore en activité dans De Lorimier, contrairement à celles dans le village de Côte-Saint-Louis).

La mise en place de ce réseau de commerces et d'activités diverses génère un attrait envers la municipalité, qui se traduit par une affluence de nouveaux venus. Outre cette société urbaine qui se déploie, d'autres facteurs attirent des ménages à De Lorimier en ce tournant du siècle. D'une part, des considérations financières peuvent expliquer le déménagement dans le village. Non seulement les loyers sont généralement un peu moins chers, plus vastes et modernes, mais on y paie moins de taxes. D'autre part, les motifs professionnels peuvent expliquer un déménagement dans le village. Alors que

les déplacements au quotidien se font encore essentiellement à pied, la distance entre le lieu de résidence et le lieu de travail se doit d'être réduite. Que ce soit au sein du village ou à proximité (aux Ateliers Angus du Canadien Pacifique par exemple), les perspectives d'emploi à De Lorimier sont importantes et avantageuses. Par ailleurs, les débuts du déploiement de certaines lignes de tramways à proximité des frontières De Lorimier permettent aux résidents de rejoindre des secteurs de l'île plus éloignés, notamment le centre-ville, où une part non négligeable d'entre eux travaillent. Enfin, il faut aussi souligner la position de la municipalité, bordée par l'avenue Papineau et traversée par un chemin de fer permettant l'accroissement du secteur industriel — lequel attirera des résidents qui viendront y travailler.

## CHAPITRE IV

### LE CADRE MUNICIPAL

Jusqu'à maintenant, nous avons étudié la municipalité De Lorimier en considérant le profil de sa population et la façon dont celle-ci s'est appropriée son territoire. La question de sa vie politique municipale, corolaire à tout ce qu'on a vu précédemment, se doit d'être étudiée avec détails. Le pouvoir municipal s'exprime au travers du Conseil municipal, l'acteur officiel autour duquel le développement de la municipalité prend forme. Le présent chapitre porte sur le rôle de l'organe politique principal dans ce développement, et cherche à mesurer l'adéquation entre les actions du Conseil et l'évolution socioprofessionnelle et spatiale du village, qui, on l'a vu précédemment, était déjà de nature urbaine.

L'histoire de De Lorimier à travers le Conseil municipal se divise en deux périodes : les premières années, entre 1895 et 1899, où se met en place un pouvoir municipal, et les années dites « de croissance », entre 1900 et 1909, où le développement démographique et économique de la municipalité est adjoint d'une stabilité politique. À l'aide des archives municipales, nous étudierons ces deux phases en les déclinant selon divers aspects et thématiques : les moments cruciaux, les grands conflits ou encore les travaux publics, pour ne nommer que ceux-là. C'est à travers ces événements, ces décisions et ces débats que De Lorimier s'est développé, de concert avec une population grandissante et diversifiée sur le plan de ses profils socioprofessionnels, et manifestement en phase avec l'essor d'un « vivre ensemble » résolument urbain. Nous

concluons ce chapitre en analysant la question de l'annexion à la Cité de Montréal, laquelle se concrétise en mai 1909.

#### 4.1 Les premières années (1895-1899)

Le 12 janvier 1895, la municipalité de Côte-Visitation est officiellement chose du passé. Tel qu'écrit dans la loi d'incorporation<sup>1</sup>, le « résidu » de territoire, exclu des limites du nouveau village de Petite-Côte, prend le nom De Lorimier et revêt dès lors un statut légal. Selon le code municipal de l'époque régissant le fonctionnement des villes et villages, les municipalités ont 30 jours pour organiser des élections afin de désigner des conseillers municipaux pour administrer la nouvelle localité. Le 26 février 1895, il y a donc élections générales dans le village De Lorimier pour former un Conseil municipal composé de sept conseillers. Parmi eux, Jean-Baptiste Napoléon Chabot est choisi pour être le premier maire de la nouvelle corporation municipale<sup>2</sup>. Comptable de profession, il était impliqué dans la vie politique de Côte-Visitation depuis quelques années, en ayant été le maire depuis le 15 janvier 1894<sup>3</sup>. Ce faisant, il était, en quelque sorte, porteur des projets d'urbanité qui ont mené à la création de De Lorimier.

---

<sup>1</sup> *Statuts de la Province de Québec*, 58 Victoria (1895), chapitre 59, «Loi érigeant en municipalité séparée une partie de la municipalité du village de la Côte-Visitation sous le nom de Village de la Petite-Côte».

<sup>2</sup> Jusqu'à la refonte du Code municipal de 1916, les maires sont nommés parmi les conseillers, c'est-à-dire que les électeurs votent pour des conseillers municipaux, et entre eux, les élus en désignent un qui prend la fonction de maire.

<sup>3</sup> Archives de Montréal, Fonds Municipalité du village de la Côte-Visitation (P1), Procès-verbaux, 15 janvier 1894, P1-A-1-D2.

Parmi les six autres conseillers élus ce jour-là, mentionnons George Jeffrey et Théodore Bédard, deux hommes qui se distinguent de par la longévité de leur carrière politique, ayant conservé leur charge pendant plusieurs années, contrairement aux autres élus. Rappelons que George Jeffrey est propriétaire de la Jeffrey Bros., une petite manufacture de machineries agricoles située sur le chemin des Carrières au nord de la municipalité. Il avait été auparavant conseiller dans Côte-Visitation pendant plusieurs années, occupant même le poste de maire entre 1892 et 1894. La politique municipale lui était donc grandement familière. Il demeure conseiller jusqu'à l'annexion à Montréal, en 1909, à l'exception de quelques mois en 1899 et entre 1904 et 1906. Théodore Bédard, quant à lui, est gardien à la prison Pied-du-Courant de Montréal. Domicilié sur l'avenue De Lorimier depuis plus d'une dizaine d'années, il a aussi été impliqué au sein du Conseil municipal de Côte-Visitation, en ayant été le maire en 1891. Il restera conseiller de De Lorimier pendant huit ans, ne se représentant pas aux élections de janvier 1903.

Les réunions du Conseil municipal se tiennent bimensuellement<sup>4</sup> dans une salle de l'église Immaculée-Conception jusqu'en 1901, après quoi elles se tiendront dans le nouvel édifice municipal (qui fait office de mairie et de caserne de pompier) construit à l'intersection des rues Mont-Royal et des Érables.

Documenter les premières années de l'administration municipale de De Lorimier est ardu en comparaison à la période suivante, car les procès-verbaux des réunions du Conseil sont manquants jusqu'au mois de mars 1899, le premier volume des délibérations (1895-1899) n'ayant jamais été transmis aux Archives de la ville de Montréal lors de l'annexion comme l'ont été tous les autres documents municipaux.

---

<sup>4</sup> En réalité, les conseillers se rencontrent beaucoup plus souvent, ajournant fréquemment les assemblées pour les remettre quelques jours plus tard.

Nous pouvons néanmoins nous appuyer sur d'autres sources pour connaître l'histoire des premières années corporatives de De Lorimier : les journaux d'époque, dont *La Presse* et *La Patrie*, le cahier des règlements municipaux, couvrant les années 1895 à 1907<sup>5</sup>, les documents légaux, disponibles pour toute l'existence du village, et un feuillet intitulé *Les Affaires Municipales De DeLorimier, 1895-1902, Trois Années d'Administration, 1900-1902*<sup>6</sup>.

Dans *Les Affaires Municipales De DeLorimier*, son auteur Clodomir E. Forest, qui est secrétaire-trésorier de la municipalité au moment de sa publication (il occupe cette charge municipale de 1900 à 1905), évoque une « stagnation » qui affecterait alors la municipalité, l'empêchant de croître comme elle aurait dû. Selon lui, De Lorimier avait déjà en 1895 tous les atouts pour se développer plus activement que ce qui s'est produit.

Par sa position topographique et par sa hauteur, qui est de cent-vingt-cinq pieds au-dessus du niveau du fleuve, par ses allées de beaux arbres, plantés depuis vingt-cinq, trente et quarante ans, et qui font de cet endroit un des sites les plus charmants de l'île de Montréal, le Village de DeLorimier était appelé à se développer très rapidement.

Ainsi, Forest souligne tous les avantages du village : presque enclavé à Montréal, en altitude, garantissant de l'air frais et pur aux résidents — ce que la grande ville ne pouvait déjà plus offrir en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle, particulièrement en raison de l'usage du charbon. Aussi, au moment de sa création, les principales rues du village étaient déjà bordées d'arbres matures, plantés des dizaines d'années auparavant par les Lionais. Pour l'auteur, ces arbres donnaient déjà à De Lorimier un aura de prestige. Malgré tout, De Lorimier n'a pas crû au rythme espéré, de l'avis du secrétaire-trésorier, notamment

---

<sup>5</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Règlements, P4-A-2-D1.

<sup>6</sup> C. E. Forest, *op. cit.*, 1902.

en termes de population et de valeurs des biens-fonds. Pour expliquer cela, il blâme principalement la présence des étals de bouchers et abattoirs dans le village, qui ont « tenu [la municipalité] en échec durant quatre années » ainsi que « la discorde et les querelles, entre conseillers et entre citoyens »<sup>7</sup>.

Ce document demeure le témoignage d'un acteur direct de l'époque. Ce témoin, aux premières loges des événements municipaux, porte néanmoins les préjugés liés à la proximité de l'objet qu'il traite. Ainsi, bien que la publication de Forest nous est d'une grande utilité pour ce qu'elle nous dit (et ne dit pas), nous devons évidemment demeurer critique en utilisant son rapport. Aussi, cela nous amène évidemment à nous questionner sur le déroulement des affaires politiques dans les premières années d'existence de De Lorimier, de même que sur le fondement de cet état « stationnaire » et ses causes.

#### 4.1.1 Une croissance confirmée

Nous l'avons vu dans le second chapitre, la population a toujours suivi une courbe de croissance à De Lorimier et ce, dès la création du village en 1895 (le graphique 2.1 à la page 49 en témoigne d'ailleurs efficacement). En ce qui concerne les premières années, nous constatons, entre 1895 et 1901, une augmentation de 250 % : de 500, la population passe à plus de 1200 personnes ! Cette importante croissance a été régulière, comme le confirme l'analyse rapide des rôles d'évaluation des années concernées<sup>8</sup> : de

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>8</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Rôle d'évaluation, 1895-1900, P4-C-1-D1-D2.

plus en plus de lots sont occupés, année après année, autant par des locataires que de nouveaux propriétaires.

**Tableau 4.1 Valeur des biens-fonds imposables à De Lorimier, 1895-1908**

Année	Valeur des biens-fonds imposables	% de croissance
1895	376 765	
1896	439 070	17 %
1897	463 945	6 %
1898	456 870	-2 %
1899	721 530	58 %
1900	865 969	20 %
1901	836 604	-3 %
1902	1 030,316	23 %
1903	1 187,195	15 %
1904	1 262,384	6 %
1905	1 848,976	46 %
1906	2 072,043	12 %
1907	2 389,808	15 %
1908	3 051,981	28 %

Source : Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier, Rôles d'évaluation 1895-1909, P4-C-1

En plus de la démographique, la croissance de De Lorimier se mesure également en considérant les valeurs immobilières de la municipalité, information qu'on retrouve dans les rôles d'évaluation<sup>9</sup>. Le tableau 4.1, qui couvre l'entièreté de la période, permettant d'avoir un regard plus global, montre bien la croissance générale qui caractérise les valeurs foncières de la municipalité. Entre 1895 et 1899, De Lorimier a enregistré un taux de croissance moyen de près de 120 %. Par contre, si nous remarquons qu'en 1898, les valeurs ont légèrement diminué (une baisse de 7000 \$),

---

<sup>9</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Rôles d'évaluation 1895-1908, P4-C-1.

cela est largement compensé par l'importante croissance — la plus forte de l'existence du village — dénotée l'année suivante.

Le cumulatif de ces deux indicateurs — la population et le taux de croissance des valeurs foncières — nous permet de constater que De Lorimier connaît des premières années somme toute régulières en termes de développement. Nous pouvons dès lors remettre en question l'affirmation de C. E. Forest selon laquelle la municipalité était dans un état stationnaire. Bien que la croissance soit plus importante à partir de 1900, la période 1895-1899 n'est certes pas à considérer comme stagnante. Nous le verrons, les difficultés ont été nombreuses et ont pu entraver, en quelque sorte, le développement de la municipalité sans toutefois en arrêter la marche. En effet, en regard de la valeur des biens-fonds et de la population, De Lorimier se trouve, au terme des premières années, dans une position fort avantageuse de croissance.

#### 4.1.2. La question des abattoirs privés

Comme C. E. Forest l'avait avancé dans sa brochure, la fin des années 1890 à De Lorimier est marquée par de nombreux conflits entre les élus municipaux et un groupe en particulier : les bouchers qui opéraient des petits abattoirs privés un peu partout dans les rues du village. Montréal avait fait interdire ces commerces une quinzaine d'années auparavant<sup>10</sup> pour, disait-on, assainir le milieu de vie des citoyens. Du même souffle, la ville avait établi deux abattoirs publics, à qui elle avait octroyé un monopole, permettant ainsi à ses citoyens de continuer à s'approvisionner en viande,

---

<sup>10</sup> Archives de Montréal, Fonds Conseil de ville de Montréal (VM1), «No 128 - Règlement concernant les abattoirs», 10 octobre 1881, VM1-33-2-D16-P128.

dans la mesure où les bêtes ont été tuées aux lieux désignés. Ces abattoirs étaient situés à la frontière de la ville de Montréal, l'un à l'ouest, dans le village de Pointe-Saint-Charles, et l'autre dans l'est, dans la partie supérieure de la municipalité d'Hochelaga, laquelle est annexée à Montréal en 1883. Les abattoirs « de l'est » étaient situés sur la rue Frontenac, à la hauteur de l'avenue Mont-Royal, tout juste à la lisière des limites du village De Lorimier<sup>11</sup>. Ces abattoirs avaient également la fonction de marché de bêtes, c'est-à-dire que les bouchers, mais aussi les particuliers, pouvaient s'y procurer des bêtes vivantes, et procéder à l'abattage sur place ou ailleurs. En 1899, un reportage de *La Patrie* stipulait que « le marché des Abattoirs de l'Est [est] le marché le plus important de la ville », alléguant que plus de 1250 bêtes y sont amenées à chaque semaine, en provenance du Québec, de l'Ontario et du Manitoba<sup>12</sup>.

Pour les bouchers montréalais, l'interdiction de pratiquer l'abattage de bêtes dans les limites de la ville de Montréal signifiait un changement de métier ou un déménagement. Plusieurs vont choisir la seconde option, et s'exilent alors à l'extérieur des limites de Montréal afin de continuer à pratiquer leurs activités. Côte-Visitation, puis De Lorimier, sont ainsi, pendant plusieurs années, un territoire d'accueil de choix pour ces bouchers qui pratiquent à domicile, malgré les interdictions, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, l'accès à la métropole est aisé en raison des nombreuses rues carrossables reliant les différents secteurs (nous pouvons penser aux avenues Papineau et De Lorimier, certes, mais aussi à la rue Parthenais notamment), permettant la circulation des charrettes transportant bêtes, carcasses et viandes lourdes. Deuxièmement, la faible présence de bâtiments résidentiels (on se souviendra qu'à

---

<sup>11</sup> «Abattoirs de l'Est» dans Justin Bur *et al.*, *op. cit.*, 2017, p. 1.

<sup>12</sup> « Le Marché des Abattoirs de l'Est : La quantité d'animaux de boucherie qui y sont vendus toutes les semaines pour la consommation locale », *La Patrie*, 3 juin 1899, p. 1.

peine 500 personnes résident à De Lorimier lors de sa création en 1895) limite les plaintes liées à la salubrité et aux autres nuisances (sonores par exemple ; quand on pense aux bruits des bêtes que l'on égorge). Troisièmement, ce n'est qu'en 1891 (dix ans après l'interdiction à Montréal) que Côte-Visitation se dote d'un premier règlement interdisant les abattoirs<sup>13</sup>. De Lorimier fera de même dès sa création d'ailleurs. Toutefois, malgré cela, les abattoirs privés demeurent en activité pendant les premières années de notre village, comme en témoignent les événements subséquents.

Ainsi, à la création de De Lorimier, la situation est la suivante : à l'est du village, tout juste au-delà de ses limites, se dressent les Abattoirs municipaux (montréalais) de l'Est, et à l'intérieur du village, plusieurs bouchers pratiquent l'abattage de bêtes de façon privée. Cette pratique contrevient à la réglementation de De Lorimier et à un contrat signé en 1898 avec les dirigeants des Abattoirs, leur promettant un contrôle de l'abattage privé afin de leur garantir un certain monopole<sup>14</sup>. Le nombre de bouchers est difficile à évaluer, mais en consultant les documents légaux concernant les diverses poursuites, nous estimons qu'ils ont pu être plus d'une vingtaine<sup>15</sup>. Pour ce qui est des bouchers « légaux », employés aux abattoirs, les données du Lovell de 1895 (présentées dans le deuxième chapitre) nous permettent d'en recenser une dizaine. Les deux pratiques — légale et illégale — se côtoient donc pendant quelques années, la seconde pouvant même, parfois, prendre le relais de la première, lorsque les abattoirs

---

<sup>13</sup> Archives de Montréal, Fonds Municipalité du village de la Côte-Visitation (P1), Procès-verbaux, 6 juillet 1891, P1-A-1-D2.

<sup>14</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Lettre de la Montreal Union Abattoir, 21 août 1900, P4-D-D8.

<sup>15</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Documents légaux, 1893 à 1900, P4-B-1-D1 à D5.

municipaux cessent ponctuellement leurs activités pour des raisons techniques (tel un incendie, comme ce fut le cas en 1897). Enfin, il n'est pas impossible qu'un boucher travaillant aux abattoirs de Montréal pratique également la boucherie chez lui en guise de salaire d'appoint (s'exposant ainsi à payer une amende à De Lorimier pour pratique illégale).

Les conseillers municipaux de De Lorimier, à l'instar de ceux de Montréal et de Côte-Visitation avant eux, interdisent donc dès 1895 la présence des abattoirs dans le village. Selon eux, cette pratique compromet la salubrité du village et nuit aux objectifs de développement urbain. Ainsi, moins de 75 jours après la création du village, le premier règlement municipal « Concernant l'hygiène » est voté, interdisant les abattoirs dans le village. Les deux premiers articles stipulent qu'« aucun abattoir ne sera construit ou érigé ni tenu dans les limites de cette municipalité » et que « tout abattoir aujourd'hui en existence dans la municipalité est, par les présentes, aboli et il est défendu d'user, de se servir, d'exploiter ou de tenir aucun abattoir, soit pour des fins publiques ou privées »<sup>16</sup>. Les autres articles visent la salubrité générale dans la municipalité, restreignant les activités liées aux fabriques de chandelles, savons, qui utilisent encore à l'époque les graisses animales comme matière première, mais aussi réglementant la gestion des ordures et autres détrit.

Malgré la réglementation municipale, des bouchers continuent d'opérer leurs abattoirs. En décembre 1896, des citoyens questionnent le Conseil municipal sur son incapacité à faire respecter son règlement et exigent d'en savoir les causes, sans quoi ils mettront

---

<sup>16</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «Règlement no.1 Concernant l'hygiène», 13 mars 1895, P4-A-2-D1.

la corporation municipale en demeure<sup>17</sup>. Ces derniers demandent aux élus : « où en est rendue la municipalité avec la cause des bouchers ? », « combien y a-t-il eu d'arrestations ? Et quels sont les jugements rendus dans ces causes ? » Ils sont aussi préoccupés par les coûts engendrés par les démarches judiciaires, et veulent savoir combien la municipalité a déjà investi dans ces causes. Enfin, ils demandent quelles sont les intentions des conseillers concernant les abattoirs, notamment si les procédures judiciaires seront maintenues. C'est là que réside le cœur du problème en fait : par le règlement numéro 1, les autorités municipales sont tenues de prendre des moyens légaux contre les abattoirs contrevenants (c'est-à-dire tous ceux qui pratiquent). De plus, des pressions des résidents et des autorités des Abattoirs de l'Est poussent les conseillers dans cette direction. Cependant, les coûts des poursuites judiciaires dépassent de loin les pénalités imposées et les dédommagements espérés, comme l'illustre l'exemple suivant. Des bouchers (au nombre de quatre) continuant de pratiquer l'abattage de bêtes et refusant de payer les amendes données par les autorités décident plutôt de contre-attaquer et lancent une poursuite judiciaire contre la corporation municipale. En février 1896, ces derniers perdent leur cause et sont reconnus coupables par la Cour de circuit de Montréal. Ils sont condamnés à payer chacun une amende de 10 \$, soit un montant bien en deçà de celui investi par De Lorimier pour intenter sa poursuite, ce que les avocats de la corporation rappellent douloureusement :

Comme nous avons fait jusqu'ici de nombreux déboursés en ces diverses causes tant en Cour de Police qu'en Cour Supérieure, nous prenons la liberté de vous demander de bien vouloir nous faire voter, par le Conseil

---

<sup>17</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Correspondance, 1<sup>er</sup> décembre 1896, P4-D-D4.

de votre municipalité, la somme de 200 \$ pour acompte sur nos frais [de 650 \$]<sup>18</sup>.

Ainsi, pour mettre au pas quatre bouchers et recueillir le montant total des amendes à percevoir, qui se chiffrait à 40 \$, De Lorimier a dû déboursier 650\$ en frais d'avocats. Ce cas illustre bien le gouffre financier et judiciaire dans lequel la corporation municipale se trouve plongée. Plus encore, les mêmes bouchers portent ces condamnations en appel. À l'été 1898, des procédures légales sont toujours en cour et impliquent maintenant près d'une trentaine de bouchers, ces derniers en appelant des décisions les condamnant<sup>19</sup>. Cela dit, une situation particulière explique ici cette hausse de poursuites judiciaires, que finalement De Lorimier acceptera pour un temps de laisser tomber. À l'été 1897, un important incendie endommage considérablement les Abattoirs de l'Est, ce qui amènera les bouchers à franchir en grand nombre les limites municipales de De Lorimier afin de ne pas interrompre l'approvisionnement des clients montréalais. De nombreux bouchers poursuivent donc l'abattage et le dépeçage de bêtes dans De Lorimier, à proximité des abattoirs à reconstruire. Le Conseil municipal de De Lorimier va d'abord appliquer son règlement et imposer d'importantes amendes aux bouchers fautifs. Près d'un an plus tard, au printemps 1898, le Comité des marchés publics de Montréal, responsable au nom du Conseil de ville de Montréal du dossier des marchés, des étals de bouchers et des abattoirs, demande à De Lorimier de sursoir pour un temps à son règlement sur les bouchers, le temps de terminer les travaux de

---

<sup>18</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Documents légaux, lettre des avocats Préfontaine, St-Jean, Archer & Décary, 13 février 1896, P4-B-1-D2.

<sup>19</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Documents légaux, 1898, P4-B-1-D4.

réfection des abattoirs. De Lorimier acceptera finalement de ne pas sanctionner les bouchers ayant pratiqué sur son territoire depuis l'incendie des abattoirs en 1897<sup>20</sup>.

Après cet épisode, De Lorimier remet en application son règlement. Sans doute grâce à une application encore plus ferme de la réglementation municipale, et additionnée au fait que le territoire est de plus en plus densément construit, laissant peu de place aux contrevenants de pratiquer sans disputes avec les voisins, les abattoirs privés sont pour ainsi dire disparus au tournant du siècle.

Dans *Les affaires municipales de DeLorimier*<sup>21</sup>, Forest fait le décompte des frais judiciaires engagés par la corporation dans les causes qui l'oppose aux bouchers : pour les années 1895-1899, De Lorimier y a dépensé près de 8 500 \$. Considérant que les revenus totaux de la municipalité (les taxes perçues en fonction des propriétés foncières) sont de 11 435,21 \$ pour la même période de quatre ans, les batailles judiciaires sont très onéreuses. Ces coûts représentant près de 75 % des revenus municipaux, force est de constater que la question des abattoirs a été un frein financier important au développement du village, mobilisant également d'importantes ressources humaines (les conseillers et les avocats de la municipalité). En effet, bien que nous n'avons pas accès aux procès-verbaux des assemblées du Conseil municipal pour ces années, nous pouvons présumer que les projets d'aménagement du village présentés aux conseillers (s'il y en a eu), tels l'aménagement d'un parc ou l'ouverture de rues additionnelles,

---

<sup>20</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Correspondances, Lettres du secrétaire du Comité des marchés de Montréal, 2 mars 1898 et 4 mai 1898, P4-D-D6.

<sup>21</sup> C. E. Forest, *op. cit.*, 1902, p. 9-12.

furent débattus à la lumière du poids des charges financières encourues par les procédures judiciaires opposant le village aux bouchers.

Ce que nous pouvons maintenant appeler la « saga des abattoirs privés » se conclut officiellement en 1899, alors que le nouveau maire Christophe Messier — nous reviendrons bientôt sur le personnage — négocie des ententes avec les bouchers engagés dans des processus judiciaires contre la municipalité. En mettant fin aux poursuites, Messier met un point final à cet épisode où furent investies des sommes considérables. En avril 1899, l'inspection faite par le médecin-hygiéniste de la municipalité, chargé de faire respecter le règlement d'hygiène, conclut que la municipalité est alors exempte d'abattoirs.

#### 4.1.3. Au Conseil municipal : entre conflits et gestion édilitaire

Malgré les énergies importantes consacrées à la question des abattoirs, le Conseil municipal cherche à répondre aux tâches édilitaires qui sont les siennes, dont celle de mettre en place des services de base. En novembre 1896, un règlement concernant la construction d'égouts est voté (puis modifié en mai 1898). Ce règlement, conforme aux directives du Code municipal duquel De Lorimier doit suivre les directives-cadres, prévoit que le coût des canalisations sera défrayé par les propriétaires, proportionnellement à la largeur de front de leur terrain donnant sur la rue, et qu'une fois construites, elles seront entretenues par la municipalité. Au printemps 1897, d'importants travaux sont planifiés dans les mois suivants sur les rues De Lorimier, Chaussée (des Érables), Mont-Royal et Marie-Anne : pose de canalisations d'aqueduc

et d'égout, macadamisage, trottoirs<sup>22</sup>. Certains de ces chantiers sont complétés au courant de l'année 1898, selon un bilan des travaux effectués transmis par l'ingénieur de la municipalité en janvier 1899. Il y constate que le macadam et les trottoirs ont été installés sur les rues Chaussé (des Érables), Marie-Anne, Simard, Mont-Royal et De Lorimier, et que des canalisations d'aqueduc et d'égout ont été installées sur la rue Iberville. En 1899, certains propriétaires font des dons fonciers pour permettre l'ouverture de nouvelles rues, notamment l'avenue Mont-Royal entre les rues Chaussée (des Érables) et Iberville. Également en 1899, les conseillers doivent gérer la question de l'éclairage des rues, qui devient essentielle avec l'augmentation des rues habitées, mais aussi l'arrivée des préoccupations liées à la sécurité des résidents. En juin, un appel de soumission est lancé, puis un contrat est signé pour un éclairage au pétrole dès le mois de juillet. Or, le Conseil reçoit une pétition de ses résidents réclamant plutôt l'éclairage électrique, une technologie nouvelle qui, selon eux, est plus efficace et permettrait d'augmenter la valeur de la municipalité<sup>23</sup>. Contenant plus de 130 signatures en faveur de l'éclairage des rues à l'électricité<sup>24</sup>, la requête convainc les conseillers, qui annulent le contrat précédent et s'engagent avec la compagnie Royal Electric<sup>25</sup>.

---

<sup>22</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Correspondance, Lettre de F. C. Laberge, 2 mars 1898, P4-D-D5.

<sup>23</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Correspondance, Requête de résidents, 26 juillet 1899, P4-D-D1.

<sup>24</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Correspondance, Requête de résidents, 4 août 1899, P4-D-D1.

<sup>25</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 9 août 1899, P4-A-1-D1.

Pour mener à bien ses activités, le Conseil municipal vote deux règlements d'emprunts de 50 000 \$, l'un en mars 1897, et l'autre en juin 1898. Le premier est présenté avec le préambule suivant :

Attendu que le village de De Lorimier a actuellement une dette flottante de plusieurs milliers de dollars, et attendu qu'il est urgent de faire certaines améliorations publiques se rapportant aux canaux d'égouts, aux trottoirs, à la macadamisation des rues, approvisionnement d'eau, etc.<sup>26</sup>

Cette dette flottante a été générée essentiellement par des frais de cour, issus de la « saga des abattoirs », et des travaux de voirie dans la municipalité<sup>27</sup>. Il est d'ailleurs prévu que la somme empruntée soit dédiée à ces mêmes deux types de dépense. Le second emprunt, voté une quinzaine de mois plus tard, vise à combler des postes de dépense similaires : des travaux d'édilité (pavage des rues, construction de trottoirs et pose de conduite d'eau et d'égouts) et la consolidation de la dette flottante.

En cinq ans, c'est-à-dire de la création du village à la fin de l'année 1899, sept règlements sont votés par le Conseil municipal : deux portant sur la construction d'égouts, deux pour emprunter l'équivalent de 100 000 \$, un concernant les devoirs des conseillers, un pour limiter le nombre de licences d'alcool et celui sur l'hygiène et les abattoirs. Ce nombre peut sembler réduit, comme le souligne Forest : « jusqu'en 1899, l'on a semblé ignorer complètement cette forme d'administration [les règlements municipaux] »<sup>28</sup>. Nous pouvons néanmoins rappeler que notre population n'est encore

---

<sup>26</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «Règlement no.2 Pour autoriser le Conseil municipal à contracter un emprunt», 22 mars 1897, P4-A-2-D1.

<sup>27</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Livre de recette générale et dépense générale, mars 1895 à mars 1902, P4-C-5-D1.

<sup>28</sup> C. E. Forest, *op. cit.*, 1902, p. 7.

que de quelques centaines de personnes, et que les infrastructures sont bien limitées. Certes, l'urbanisation est enclenchée, mais la nécessité de mettre en place un cadre de plusieurs règlements ne s'est pas encore fait sentir.

Par ailleurs, outre la question centrale du contrôle des abattoirs privés, les efforts des conseillers municipaux ont été ralentis par des conflits au sein même du Conseil municipal. Selon les dires du secrétaire-trésorier Forest, les querelles entre les conseillers et avec des citoyens auraient également agi comme frein au développement dans les toutes premières années de De Lorimier. En dépit de l'absence du premier volume des procès-verbaux, certaines situations nous sont parvenues, notamment au moyen des correspondances, conservées en partie, et des documents légaux, composés de la correspondance avec les différents avocats au service de la municipalité et des avis légaux qu'ils ont émis.

Ainsi, en août 1897, un commerçant du village dépose un *quo warranto* contre deux conseillers, George Jeffrey et Amable Dufresne<sup>29</sup>. Cette action judiciaire consiste à remettre en question la légitimité d'une personne à occuper une charge publique. Les deux conseillers sont accusés d'avoir vendu des biens et services à la municipalité à leur profit ; de la machinerie et des outils dans le cas de Jeffrey, une voiture pour Dufresne<sup>30</sup>. Les deux hommes démissionnent et la municipalité, étant coaccusée dans cette affaire de corruption, s'engage à payer les frais pour leur défense. Quelques jours après l'affaire, Jeffrey reprend son poste de conseiller, contrairement à Dufresne, qui

---

<sup>29</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Correspondances, Lettres de démission des conseillers George Jeffrey et Amable Dufresne, 3 août 1897, P4-D-D5.

<sup>30</sup> « Quo Warranto contre deux conseillers de Delorimier pour avoir participé à des contrats avec cette municipalité », *La Presse*, 2 août 1897, p. 8.

ne revient pas. Dans ce cas-ci, l'affaire semble être restée à l'étape des préambules judiciaires, qui ont toutefois coûté près de 150 \$ à la municipalité<sup>31</sup>.

À l'été 1898, un nouveau conseiller est élu : Ferdinand Bayard. Briquetier dont la fabrique est sise sur la rue Iberville, il est au cœur de la plupart des affaires jusqu'à son départ du Conseil en décembre 1900. Il est controversé dès son élection : Théodore Bédard conteste déjà sa capacité légale à siéger à De Lorimier, affirmant que son lieu d'affaires appartient en réalité à sa femme, et qu'il ne peut donc pas prétendre à son poste<sup>32</sup>. Bayard justifie légalement ses droits fonciers lui permettant d'être conseiller et il peut reprendre son siège.

Le 22 décembre 1898, Jean-Baptiste Napoléon Chabot remet sa démission en tant que conseiller et maire du village De Lorimier. Sa lettre de départ témoigne des embûches qui ont marqué sa mairie : « Je formule des vœux pour que mon successeur rencontre moins d'obstacles à l'exécution de ses fonctions, moins de désagréments que j'en ai rencontrés depuis quelques mois »<sup>33</sup>. Ces quelques mots confirment que les relations au sein du Conseil, et avec certains citoyens — nous pouvons penser aux bouchers — minaient considérablement la productivité de l'appareil municipal.

Le 9 janvier 1899, Christophe Messier, un marchand de la rue Notre-Dame à Montréal et résidant sur l'avenue De Lorimier dans notre municipalité est élu conseiller en

---

<sup>31</sup> C. E. Forest, *op. cit.*, 1902.

<sup>32</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Correspondances, Lettre de Théodore Bédard demandant la démission de Ferdinand Bayard, 2 août 1898, P4-D-D6.

<sup>33</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Correspondances, Lettre de démission de J. B. N. Chabot, 22 décembre 1898, P4-D-D6.

remplacement de Jean-Baptiste Napoléon Chabot. À la réunion suivante du Conseil municipal, Messier est choisi par ses collègues pour être maire de la municipalité, charge qu'il accepte. Il demeure à la tête du Conseil municipal de De Lorimier jusqu'à l'annexion du village à Montréal, en mai 1909. Son élection marque le début d'une phase de transition. Au cours des mois suivants, l'équipe de conseillers se renouvelle presque en entier. Nous reviendrons, dans la deuxième partie de ce chapitre, sur ces nouveaux conseillers. Dans les semaines suivant son élection, Messier s'attaque au problème des abattoirs et met fin aux poursuites judiciaires. Une partie des difficultés du Conseil est ainsi éliminée. Néanmoins, l'équipe de conseillers demeure inchangée et ses premiers mois à la mairie sont houleux, Messier rencontrant une opposition similaire à celle qu'a rencontrée Chabot. Certains conseillers, dont Bayard, votent systématiquement contre les propositions pour organiser la vie municipale et favoriser le développement<sup>34</sup>.

Les conflits internes au Conseil municipal n'épargnent donc pas Messier lui-même. Le 26 avril 1899, une motion de blâme est déposée à son endroit : selon ses compatriotes, il aurait volontairement entravé des démarches de règlements judiciaires, notamment en ayant refusé de signer les accords, omis de signer des chèques pourtant approuvés par le Conseil et négligé de signer des bons pour un emprunt de 50 000 \$<sup>35</sup>. On refuse ses explications, qu'il soumettra finalement avec succès au Conseil le 25 avril 1900<sup>36</sup>, soit un an après les événements. À ce moment, les conseillers qui s'opposent à lui ont

---

<sup>34</sup> Les procès-verbaux des assemblées du Conseil municipal pour l'année 1899 sont assez éloquentes sur le sujet. Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 23 mars 1899 au 29 décembre 1899, P4-A-1-D1.

<sup>35</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 26 avril 1899, P4-A-1-D1.

<sup>36</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 25 mai 1900, P4-A-1-D1.

presque tous quitté. Dans la motion présentée au moment de déposer son protêt explicatif, il est souligné que le maire avait eu raison d'agir comme il l'a fait, et que le temps a prouvé que ses dires d'alors étaient vrais, malgré ce qu'en ont dit les conseillers précédents. Un remerciement spécial est même adressé au maire pour sa rigueur et sa bonne conduite lors de cette période difficile. Cet épisode témoigne bien du changement d'ambiance qui est survenu au sein du Conseil municipal entre 1899 et 1900.

En avril 1899, un groupe de conseillers, mené par Ferdinand Bayard, demande la démission de Jeffrey, sous prétexte qu'il n'est pas à jour dans le paiement de ses taxes municipales et qu'il est un « ministre de culte protestant »<sup>37</sup>, deux offenses selon le Code municipal. Malgré le support de Théodore Bédard, Jeffrey est éjecté du Conseil et remplacé par Napoléon Desautels, un forgeron. Le conseiller déchu s'empresse de rembourser son dû et entame des procédures judiciaires contre son remplaçant et la corporation municipale. Deux mois plus tard, à la suite d'un jugement rendu en sa faveur, il réintègre le Conseil<sup>38</sup>.

Quelques mois plus tard, Ferdinand Bayard fait des siennes de nouveau, remettant en question la capacité de Théodore Bédard à être conseiller : il l'accuse d'être un policier fédéral, soulignant qu'il lui est impossible de cumuler les deux charges. Pour se défendre, Bédard se tourne vers la justice, à l'instar de ses collègues avant lui. Les frais seront endossés par la corporation, bien que le maire Messier rende les conseillers en

---

<sup>37</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 4 avril 1899, P4-A-1-D1.

<sup>38</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 20 juin 1899, P4-A-1-D1.

cause responsable de cette dépense qu'il juge inutile<sup>39</sup>. La cause est conclue en janvier 1900, et Bédard peut demeurer en poste<sup>40</sup>.

Bien que nous ignorons tous les tenants de ces conflits — qui pouvaient parfois être de nature personnelle — la finalité demeure généralement la même : en attaquant la crédibilité des conseillers, ces derniers devaient se retirer du Conseil municipal et aller chercher un appui juridique pour valider leur droit à exercer leur charge municipale. En plus de ralentir le fonctionnement de l'organe administratif principal – le Conseil – ces démarches entraînent aussi un important coût financier pour la corporation municipale, qui est souvent coaccusée avec le conseiller visé par la poursuite.

En somme, plusieurs éléments ont entravé le développement du village De Lorimier dans ses premières années. La question de la présence indésirable des abattoirs privés est omniprésente : les lourdes procédures judiciaires associées à ce dossier se sont étirées dans le temps, entraînant d'importantes dépenses. Ces difficultés ont considérablement drainé les finances de la municipalité. Les conflits au sein du Conseil municipal ont aussi grandement ralenti la productivité des conseillers. Malgré ces importantes entraves, la croissance du village a suivi une courbe régulière à l'image de ce qu'on a vu les années suivantes, que ce soit en regard de la population ou de la valeur des immeubles.

---

<sup>39</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 9 et 15 octobre 1899, P4-A-1-D1.

<sup>40</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 18 janvier 1900, P4-A-1-D1.

#### 4.2. Les années de croissance (1900-1909)

Au tournant du siècle, une nouvelle équipe de conseillers prend les rênes de la municipalité et entreprend de régulariser plusieurs dossiers, comme la situation de l'eau, le cadre de règlements et la venue d'industries dans la municipalité. Nous assistons à la mise en place d'un véritable organe de gestion municipale. La nouvelle stabilité au sein du Conseil municipal permet une importante croissance économique, mais aussi démographique, comme nous l'avons vu dans le second chapitre.

##### 4.2.1 Les acteurs

Christophe Messier, que nous avons rencontré dès 1899, est le personnage-clé de la période de consolidation et de croissance régulière de De Lorimier. Maire pendant dix ans, il a su faire l'unanimité en sa faveur. D'ailleurs, fait inusité, alors qu'il est en fonction, les conseillers siégeant au conseil avec lui votent unanimement pour que la nouvelle rue ouverte en août 1901 entre Parthenais et Fullum soit nommée « Messier » — un honneur pour un maire en poste depuis à peine vingt mois. L'assainissement des rapports et des échanges entre conseillers et sa prise en charge efficace de la question des abattoirs, aussitôt arrivé en poste, sauvant ainsi la municipalité du gouffre financier vers lequel elle se dirigeait, peuvent expliquer l'admiration que lui portent ses collègues et concitoyens. C'est également Messier qui régularise, en 1900, la question de l'approvisionnement en eau — nous y reviendrons. En décembre 1901, les résidents du village manifestent devant sa demeure afin de lui signifier leur appréciation et leur désir qu'il se présente de nouveau comme conseillers (et potentiellement maire s'il est choisi par ses pairs) aux élections du mois suivant. Une pétition lui est également remise,

signée par plus de 200 électeurs<sup>41</sup> — c'est-à-dire la grande majorité des personnes aptes à voter à l'époque<sup>42</sup>. Un scénario semblable se reproduit en décembre 1907<sup>43</sup> en prévision des élections de janvier 1908 : le maire Messier a su traverser presque une décennie de gestion municipale tout en conservant la confiance et l'admiration de la population.

Des manifestations de reconnaissance visaient aussi un second conseiller, Magloire Labrecque, en poste depuis janvier 1900<sup>44</sup>. Conseiller jusqu'à l'annexion, Labrecque sera tour à tour président ou membre de toutes les commissions (hygiène, aqueduc, police et incendie, chemin et finance), faisant de lui un fin connaisseur de tous les dossiers traités à De Lorimier. Il possède la Montreal Last Factory, une manufacture de moules à chaussure établie sur la rue Lacroix à Montréal, tout juste à côté de la gare-hôtel Viger, située sur la rue Craig (l'actuelle rue Saint-Antoine).

Élu en janvier 1900, en même temps que Magloire Labrecque, le conseiller Louis D. Latour est gérant à la Thos Davidson Manufacturing Company, un des plus importants quincailliers de Montréal à l'époque. Comme Labrecque, Latour porte plusieurs

---

<sup>41</sup> « À De Lorimier : Une flatteuse démonstration. Beau témoignage de confiance », *Le Prix Courant*, 3 janvier 1902, p. 6-8.

<sup>42</sup> Le droit de vote aux élections municipales était restreint aux hommes de plus de 21 ans possédant, louant ou occupant un terrain dont la valeur était d'au moins 20\$. Selon le Code municipal de 1902, chapitre «Des électeurs municipaux», paragraphe 291.

<sup>43</sup> « Les élections à DeLorimier : On demande au maire Messier et au conseiller Labrecque d'être candidat », *La Presse*, 27 décembre 1907, p. 12.

<sup>44</sup> Émile Miller, *op. cit.*, juillet 1908.

chapeaux pendant les années où il siège au conseil, s'impliquant dans la majorité des comités et demeurant lui aussi en poste jusqu'à l'annexion.

L'an 1903 débute avec l'élection de deux nouveaux conseillers : Médéric Lacombe et Adélarde-Charles Miller, tous deux en charge jusqu'à l'annexion. Le premier est archiviste à la Cour supérieure et le second est juge de paix et membre de la Chambre de Commerce du district de Montréal. Miller est élu en remplacement de Théodore Bédard. En janvier 1904, le conseiller Joseph Vigneau est élu, venant compléter l'équipe de conseillers qui seront en poste jusqu'à l'annexion. Il est surintendant des marchés de l'est du Canadien Pacifique. Ces hommes forment le Conseil municipal de De Lorimier, l'organe de gestion, l'organe politique de la municipalité. À l'exception de Lacombe, tous sont issus du monde des affaires et du commerce, étant manufacturier, gérant ou commerçant. Les mécanismes de croissance et de gestion leur sont familiers, et ils les adaptent au monde municipal. L'administration de la municipalité s'en trouvera transformée. Les conseillers ont axé leurs actions dans deux champs spécifiques : la santé, l'hygiène et la moralité ainsi que les travaux publics et l'urbanisme.

#### 4.2.2 Santé, hygiène et moralité

En 1899, un des premiers règlements votés par le Conseil nouvellement dirigé par Christophe Messier en était un pour limiter à deux le nombre de permis d'alcool délivrés dans De Lorimier<sup>45</sup>. Toutefois, rapidement, les conseillers réalisent qu'il est

---

<sup>45</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «Règlement no.5 Concernant les boissons enivrantes», 26 avril 1899, P4-A-2-D1.

« contre l'intérêt de la municipalité de restreindre le nombre de licences pour vente de liqueurs spiritueuses »<sup>46</sup> et ils abrogent le règlement à peine un an plus tard, en mars 1900. Ce faisant, ils mettent de l'avant de nouvelles politiques favorisant le développement de la municipalité, en encourageant notamment l'ouverture de nouveaux commerces, où la vente d'alcool peut être permise. Malgré l'absence de restriction quant au nombre, les autorités municipales exercent un certain contrôle sur le nombre d'établissements où on peut acheter et consommer des boissons alcoolisées. Selon elles, un trop grand nombre de ce type de commerce menace l'ordre public et moral de la municipalité. Dans un reportage publicitaire paru en 1908, les autorités se félicitent du bon ordre régnant dans la municipalité, lequel découle essentiellement du fait que le Conseil « a restreint et continue de restreindre le nombre des débits de boisson »<sup>47</sup>. Pour tous les propriétaires, la méthode est la même : chaque printemps, ils doivent soumettre une demande pour un permis, requête qu'ils accompagnent d'une pétition de résidents appuyant leur candidature. Si le Conseil approuve leur demande, ils doivent alors payer les frais de 50 \$<sup>48</sup> associés au permis. Le nombre de licences accordées croît en même temps que la population : trois établissements sont sanctionnés en 1900, huit en 1904 et seize en 1908<sup>49</sup>. Chaque année, quelques demandes de permis sont refusées, parfois suite à la réception de requêtes en ce sens de la part de résidents.

---

<sup>46</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «Règlements no.9 pour abroger le règlement no.5 concernant les licences pour la vente de liqueurs spiritueuses», 14 mars 1900, P4-A-2-D1.

<sup>47</sup> Émile Miller, *op. cit.*, juillet 1908.

<sup>48</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 25 avril 1900, P4-A-1-D1.

<sup>49</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 1900, 1904 et 1908, P4-A-1-D1, D2 et D3.

Un établissement en particulier est sujet au contrôle de la corporation municipale : le Parc DeLorimier. En plus d'être un débit de boisson, le lieu est également une piste de course de chevaux. Ce type de divertissement est considéré par plusieurs comme une nuisance morale : les courses incitent au jeu (les paris), à la consommation d'alcool et à la débauche. C'est notamment pour ces raisons que les autorités municipales ont reçu à plusieurs reprises des lettres d'intervenants comme des prêtres ou des responsables de la Commission scolaire — dont l'école Saint-François-Xavier jouxte le Parc — demandant de ne pas lui octroyer de licence. Malgré ces plaintes, le Parc a reçu, année après année, son permis de distribution de boisson.

Les conseillers consolident leur gestion de la question de la moralité en juillet 1902 avec l'adoption du règlement « Concernant les offenses contre la décence et les bonnes mœurs »<sup>50</sup>. La vente et la consommation d'alcool le dimanche sont prohibées (comme ailleurs au Québec) ; les établissements doivent même fermer leurs portes entre le samedi soir et le lundi matin. Toujours en ce qui concerne les divertissements, les jeux de hasard et les paris sont interdits, de même que la tenue de café-chantant, c'est-à-dire qu'il n'est pas permis d'utiliser la musique pour attirer des clients dans des endroits où l'on vend de l'alcool. Enfin, ce règlement vise aussi les comportements jugés indécents : les vêtements doivent toujours être couvrants, même lors de démonstrations théâtrales ou dansantes, et la prostitution est évidemment interdite.

Dans le domaine de la santé et de la salubrité, en septembre 1900, les conseillers remplacent le premier règlement voté par la municipalité (en mars 1895). Le nouveau

---

<sup>50</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «Règlements no.24 Concernant les offenses contre la décence et les bonnes mœurs», 2 juillet 1902, P4-A-2-D1.

règlement<sup>51</sup> contient plus de 70 articles visant plusieurs aspects de l'hygiène : les maladies contagieuses, la salubrité générale de la municipalité, les abattoirs et la gestion des ordures et des fosses d'aisances. La première section porte donc sur les maladies contagieuses comme la variole — une menace constante à l'époque, le choléra, la diphtérie, le typhus, etc. Elle est conforme aux recommandations de la Commission d'hygiène de la province, notamment en imposant l'obligation de déclarer les cas de maladies contagieuses. Le règlement prescrit la vaccination obligatoire contre la variole (pour les résidents du même domicile que le malade), de même que les mesures de quarantaine s'appliquant dès l'éclosion d'une de ces maladies. Ces campagnes sanitaires seront dirigées par le médecin-hygiéniste, dont le rôle est maintenant défini : outre la vaccination, il est également en charge de faire respecter ledit règlement d'hygiène. Les sections suivantes portent sur les modalités d'entretien des lieux publics et privés (interdiction de laisser traîner des matières encombrantes, odorantes, animales, etc.). Enfin, il y est réitéré que les abattoirs et les établissements où l'on fabrique des produits avec des matières animales (peaux, os, suifs, graisses) sont interdits. De plus, le règlement instaure un service de gestion des ordures : la municipalité s'engage à effectuer la collecte des déchets hebdomadairement et à en disposer elle-même.

#### 4.2.3 Travaux publics

Outre les questions liées à l'ordre sanitaire et moral de De Lorimier, les conseillers municipaux ont consacré leur effort à la mise en place d'une municipalité urbaine. Pour

---

<sup>51</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «No. 14 Règlement d'hygiène de la corporation», 29 septembre 1900, P4-A-2-D1.

ce faire, ils ont notamment effectué bon nombre de travaux publics de toute sorte. Un nouvel urbanisme a également émergé, encadré par une réglementation de plus en plus détaillée.

#### 4.2.3.1. L'approvisionnement en eau

Si l'an 1899 est celui de la gestion de la question des abattoirs, 1900 est celui de l'approvisionnement en eau<sup>52</sup>. Aussitôt ce premier mandat sanitaire complété, Christophe Messier et son Conseil se sont attelés à l'essentielle question de la distribution de l'eau à De Lorimier, qui est intrinsèquement liée au développement du village. En effet, surtout depuis le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, un réseau d'aqueduc est nécessaire, pour des raisons d'hygiène et de santé publique, mais aussi de sécurité relativement aux incendies.

À Montréal, une compagnie se forme, en 1801, avec l'objectif de fournir de l'eau aux Montréalais : la Compagnie des propriétaires des eaux de Montréal. Elle a les pouvoirs d'installer les infrastructures nécessaires pour approvisionner les citoyens de la ville et des faubourgs environnants. En 1845, la Corporation de la Cité de Montréal acquiert les actifs de la compagnie privée et les Montréalais deviennent propriétaires de leur réseau d'eau<sup>53</sup>. Au cours du siècle, le réseau s'étend graduellement à la grandeur du

---

<sup>52</sup> La question des eaux usées – des égouts – est autrement plus simple : la municipalité utilise des canalisations construites à l'époque de Côte-à-Pic, et s'entend avec Montréal en 1903. Voir note 75 de la présente section, à la page 152, et Robert Gagnon, *Questions d'égouts: Santé publique, infrastructures et urbanisation à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal, 2006.

<sup>53</sup> Pour plus d'information sur la question de la mise en place du réseau d'aqueduc montréalais, voir Dany Fougères, *L'approvisionnement en eau à Montréal du privé au public, 1796-1865*, Sillery, Septentrion, 2004.

territoire montréalais. Certaines villes de banlieue signent des ententes avec la métropole, devenant alors « clientes » du service montréalais. Dans ces cas, deux choix s'offraient : soit Montréal amenait l'eau jusqu'aux limites de la ville de banlieue qui s'occupait ensuite de la distribution (avec l'érection de fontaines publiques ou avec la pose de conduites de distribution) ; soit Montréal amenait et distribuait l'eau dans la banlieue (en étant propriétaire du réseau de conduite). Par ailleurs, dans le cas où la banlieue ne pouvait (ou ne désirait) pas s'entendre avec Montréal, deux choix étaient encore possibles : la municipalité creusait elle-même des puits, ou encore elle entrait en contrat avec la compagnie privée Montreal Water & Power qui, pendant sa courte existence au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, se spécialisa dans l'approvisionnement des municipalités de banlieues avant d'être rachetée par Montréal<sup>54</sup>.

À De Lorimier, la situation découle directement de celle qui avait cours à Côte-Visitation. En 1893, Côte-Visitation prend un arrangement avec la Cité de Montréal pour assurer l'approvisionnement en eau de ses résidents. Ces derniers paient à la municipalité les sommes dues, lesquelles sont calculées à partir des données fournies par un compteur d'eau<sup>55</sup>. Côte-Visitation paie ensuite Montréal pour l'eau consommée. Quand ce village cesse d'exister, de nombreux résidents du secteur qu'est devenu De Lorimier sont donc reliés au système montréalais suivant la réglementation de Côte-Visitation. Or, les autorités de la nouvelle municipalité de De Lorimier et celles de Montréal n'ont pas renouvelé l'entente, bien que le contrat précédent se trouvait évidemment caduc, vu la disparition de la corporation du village de Côte-Visitation.

---

<sup>54</sup> Claire Poitras, *op. cit.*, 1999.

<sup>55</sup> Archives de Montréal, Fonds Municipalité du village de la Côte-Visitation, Procès-verbaux, 8 mai 1893, P1-A-1-D2.

Pendant quelques années, plusieurs modes d'approvisionnement et de paiement cohabitent. Certains résidents, demeurant notamment sur les rues De Lorimier et Rachel, prennent des ententes avec la ville de Montréal, qui les facture directement<sup>56</sup>. D'autres s'approvisionnent aux fontaines d'eau montréalaise qui se trouvent à proximité du village. Enfin, ils sont plusieurs à utiliser les conduites installées légalement au temps de Côte-Visitation, mais sans payer pour l'eau consommée. Puisque la municipalité de De Lorimier ne possède pas de règlement encadrant la distribution et la facturation de l'eau, pas plus qu'elle n'a d'entente avec Montréal, elle ne peut exiger un paiement de la part de ces consommateurs. Pendant ce temps, De Lorimier construit des conduites, notamment sur les rues Papineau, Rachel et Chaussée afin de connecter ses résidents au réseau montréalais, comme si le règlement passé en 1893 était toujours valide. Ni De Lorimier ni Montréal ne prennent réellement acte de la situation dans les premières années.

En mai 1898, une délégation du Conseil municipal de De Lorimier se présente à la Commission de l'eau de Montréal pour discuter des sommes dues, des modalités de paiement et, surtout, de la possibilité de signer une entente pour la suite des choses<sup>57</sup>. En effet, les autorités municipales du village cherchent à régulariser l'approvisionnement en eau à long terme, alors que le village est sur la voie du développement. Il leur est essentiel de pouvoir garantir un approvisionnement en eau à ses résidents, et Montréal leur semble le meilleur fournisseur avec qui passer une entente. Informée que la facture impayée s'élève maintenant à plusieurs milliers de

---

<sup>56</sup> Archives de Montréal, Fonds Commission de l'aqueduc (VM47), Procès-verbaux 1896-1898, 6 et 27 mai 1896, VM47-1-1896-1898.

<sup>57</sup> Archives de Montréal, Fonds Commission de l'aqueduc (VM47), Procès-verbaux 1896-1898, 17 mai 1898, VM47-1-1896-1898.

dollars, une délégation de De Lorimier présente une offre d'entente à la Commission de l'aqueduc de Montréal en mai 1899. Elle propose un paiement d'un peu plus de 3000 \$ pour l'eau consommée entre 1895 et 1899, ainsi que la signature d'un contrat encadrant le coût de l'eau distribuée et les modalités de paiement<sup>58</sup>. La ville de Montréal ne répond pas à cette proposition, bien inférieure à la dette de la municipalité.

En 1900, cela fait déjà plus de 5 ans que la question de l'approvisionnement d'eau pour les résidents de De Lorimier est pendante. Le Conseil municipal du village cherche depuis 1898 à régler la situation et à conclure une entente permanente avec la ville de Montréal pour permettre à ses citoyens d'avoir accès à l'eau courante, un service maintenant considéré essentiel au tournant du siècle. Or, l'administration montréalaise n'est pas prompte à conclure un arrangement officiel : les Commissions de l'aqueduc et des finances de Montréal produisent des rapports qui sont étudiés dans divers sous-comités depuis plus de deux ans. De Lorimier reçoit finalement une facture officielle le 14 mars 1900 qui se détaille à 8 000 \$ : 7 122 \$ pour la période allant du 30 octobre 1894 au 30 octobre 1899, et 875,37 \$ pour les mois de novembre 1899 à janvier 1900<sup>59</sup>. Le 31 avril 1900, la Commission des finances de Montréal menace de couper l'eau si De Lorimier ne rembourse pas la ville dans la prochaine semaine<sup>60</sup>.

Lors de la réception de cette facture, les conseillers de De Lorimier se sont attablés afin de rédiger une entente de paiement à proposer à Montréal. Un tel arrangement est

---

<sup>58</sup> Archives de Montréal, Fonds Commission de l'aqueduc (VM47), Procès-verbaux 1899-1900, 19 mai 1899, VM47-1-1899-1900 et Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 17 mai 1899, P4-A-1-D1.

<sup>59</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 14 mars 1900, P4-A-1-D1.

<sup>60</sup> Archives de Montréal, Fonds de la Commission des finances (VM38), Procès-verbaux 1899-1900, 31 avril 1900, VM38-1-1-1899-1900.

essentiel, car il est impossible pour la municipalité de payer directement la somme exigée. En effet, les avocats de De Lorimier confirment que la corporation ne peut payer les frais exigés avec le fruit des taxes reçues de ses résidents : beaucoup d'entre eux n'ont simplement pas consommé l'eau en question, d'autres ont déjà payé directement leur consommation à Montréal. Il n'est donc pas possible de demander aux résidents à ce moment de payer pour de l'eau consommée plusieurs années auparavant par d'autres ménages. Pour les mêmes raisons, il n'est pas possible non plus de lever une taxe spéciale pour le remboursement. La municipalité s'exposerait à un risque élevé de poursuite judiciaire, ce qui lui serait nuisible.

Pour contourner cet enjeu légal, De Lorimier propose à la ville de Montréal de rembourser ses dettes sous la forme de travaux de voirie. Le village s'engage à poser, à ses frais, les canalisations nécessaires pour relier les Abattoirs de l'Est au système d'aqueduc de Montréal. Il s'agit de travaux nécessaires pour Montréal, comme en témoigne une demande de fonds de 8000 \$ soumise le 17 juin 1898<sup>61</sup>, dans laquelle il est spécifié qu'il est essentiel de relier les Abattoirs aux canalisations d'eau montréalaises pour des raisons d'hygiène et de sécurité face aux incendies. Le Conseil municipal de De Lorimier propose donc, comme entente de paiement, d'effectuer des travaux nécessaires d'une valeur d'environ 8 000 \$ en guise de remboursement pour un compte de près de 8 000 \$. Malgré le bon sens que cette proposition nous semble avoir, elle est rejetée par Montréal, qui exige un versement en argent d'au moins 3391 \$ de même qu'un acompte de 300 \$ en garantie de paiement pour les mois à venir. Ce durcissement des positions coince le Conseil municipal de De Lorimier, qui n'a pas de marge de manœuvre légale. Devant l'impasse, la municipalité prend des

---

<sup>61</sup> Archives de Montréal, Fonds Commission de l'aqueduc (VM47), Procès-verbaux 1896-1898, 17 juin 1898, VM47-1-1896-1898.

arrangements temporaires avec la compagnie Montreal Water & Power dans l'éventualité où l'approvisionnement en eau serait interrompu. Elle envoie néanmoins une dernière missive à Montréal afin de plaider sa cause :

Attendu que cette municipalité, par sa position topographique, est appelée inévitablement à s'annexer à la Cité de Montréal, et ce, dans un avenir très rapproché ;

Attendu que ce conseil a déjà exprimé et exprime encore le désir et la volonté de régler à l'amiable toutes les questions actuellement pendantes et d'éviter autant que possible toute cause de procès ;

À ce que ce Conseil exprime combien il trouve regrettable que le comité de finance de la Cité de Montréal n'ait pas voulu attendre encore quelques jours et prendre en sérieuse considération les raisons données par la Corporation du Village De Lorimier.<sup>62</sup>

Malgré ce plaidoyer, Montréal cesse de desservir le village de De Lorimier le 8 juin 1900 et entreprend immédiatement des procédures judiciaires pour recouvrer les sommes qui lui sont dues par le village. Le 29 juin, De Lorimier signe une confession de jugement — acte signifiant, en quelque sorte, une entente de paiement pour certains frais — pour 260 \$. Ce montant représente la valeur de l'eau dépensée par la corporation de De Lorimier pour la construction des égouts et des rues pour la période 1895-1900. Cette somme est jugée suffisante par la Cour Supérieure, qui reconnaît la bonne volonté de la municipalité, ses efforts pour en arriver à une entente à l'amiable et l'impossibilité pour elle de payer légalement les sommes demandées par

---

<sup>62</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 2 juin 1900, P4-A-1-D1.

Montréal<sup>63</sup>. En somme, De Lorimier ne doit pas rembourser les milliers de dollars demandés par la ville de Montréal.

En ce qui concerne l’approvisionnement régulier, De Lorimier vote, en urgence, le 26 juin, un premier règlement officialisant Montreal Water & Power comme son fournisseur d’eau<sup>64</sup>. Le 11 juillet suivant, un règlement plus détaillé est adopté par le Conseil municipal<sup>65</sup> et sanctionné une vingtaine de jours plus tard par les propriétaires fonciers du village. Somme toute, les modalités régissant le système d’aqueduc sont similaires que ce qui avait été précédemment proposé — et refusé — à Montréal. Ainsi, les conduites d’eau seront posées au frais de la municipalité, et les résidents devront payer une taxe de 7,5 % sur la valeur annuelle du loyer alors que tous les établissements commerciaux, religieux, manufacturiers ou d’enseignement seront chargés au moyen d’un compteur d’eau. Ces conditions sont essentiellement les mêmes que celle en vigueur à Montréal, à la différence que les revenus sont encaissés par une compagnie privée plutôt que la municipalité voisine. Comme ailleurs, rappelons aussi que depuis qu’elles sont capables de « mesurer le risque » grâce au progrès de la discipline de l’actuariat, les compagnies d’assurance de l’époque hésitent maintenant à assurer des lieux qui ne sont pas desservis par des services d’eau<sup>66</sup>.

---

<sup>63</sup> C. E. Forest, *op. cit.*, 1902, p. 6.

<sup>64</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «Règlement no. 11 Pour la régie et l’administration du système d’approvisionnement d’eau dans la Municipalité et pour fixer le tarif des charges pour l’eau», 26 juin 1900, P4-A-2-D1.

<sup>65</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «Règlement no. 13 Pour autoriser le Conseil municipal à effectuer un contrat pour l’approvisionnement en eau dans les limites de la municipalité», 11 juillet 1900, P4-A-2-D1.

<sup>66</sup>Dany Fougères, *op. cit.*, 2004..

La signature d'un contrat permanent d'approvisionnement d'eau permet de clore un épisode où les tensions avec Montréal se sont faites plus vives que jamais. Du point de vue des villageois, le refus de Montréal d'en venir à une entente demeure inexplicable, surtout quand on considère non seulement la proximité géographique entre les deux entités municipales, mais aussi que semble vraisemblablement poindre l'annexion à la grande ville, comme la lettre du 2 juin 1900, vu précédemment, l'a montré.

Néanmoins, il s'agit d'une seconde grande réalisation pour Christophe Messier, qui demeure celui qui aura su gérer en quelques mois des situations pendantes depuis des années : les abattoirs, les oppositions entre personnalités au Conseil et l'approvisionnement en eau. À partir de ce moment, De Lorimier poursuivra l'expansion de son réseau de canalisations, duquel elle est propriétaire, afin de rejoindre tous les résidents du village.

#### 4.2.3.2. Urbanisme, infrastructures et emprunts

Le tournant du siècle est marqué par une nouvelle approche du Conseil municipal dans les domaines de l'urbanisme et de la construction des infrastructures municipales. À l'instar de leur attitude dans le domaine de la moralité, nous sommes en présence de conseillers désireux d'encadrer le développement pour mieux le favoriser. Ces interventions s'expriment dans la réglementation, mais aussi dans la réalisation de travaux de voiries comme les rues, trottoirs et égouts.

D'abord, à l'été 1900, des discussions entourant un projet de construction d'un bâtiment municipal sont entamées afin de répondre à plusieurs besoins éprouvés par De Lorimier. D'une part, le Conseil municipal souhaite se doter d'un hôtel de ville, c'est-à-dire d'un endroit où tenir ses assemblées (qui se tiennent jusqu'alors dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception) et où installer ses bureaux municipaux

où travaillent les employés, notamment le secrétaire-trésorier. D'autre part, il devient nécessaire de mettre sur pied un service de police et pompier afin d'assurer la protection de la population grandissante. L'année suivante, au printemps 1901, on confirme que le projet est sur la table avec la sélection de l'endroit où on établira le bâtiment. Les conseillers optent pour un emplacement sur l'avenue Mont-Royal, entre les rues Chaussé (des Érables) et Parthenais, sur des terrains appartenant à la municipalité. À l'origine, il devait être construit au coin sud-est des rues De Lorimier et Mont-Royal, ce qui aurait convenu davantage au prestige que l'on désirait accorder à l'édifice et à sa fonction. Or, en mars 1901, la corporation municipale échange ces lots contre ceux entre les rues Chaussé (des Érables) et Parthenais avec les Lionais, moyennant en outre une diminution de sa dette à leur endroit<sup>67</sup>.

Les plans du bâtiment, réalisés par les architectes Bernard & Paris et J. O. A. Laforest, l'ingénieur municipal (nous reviendrons sur son rôle), sont approuvés par les Conseillers le 7 mai 1901<sup>68</sup>. Ils ont dessiné un édifice majestueux et représentatif des aspirations de grandeur qu'avaient les conseillers municipaux pour leur municipalité, malgré son emplacement plus discret, en retrait des axes de circulation principaux. Le bâtiment se trouve tout de même sur l'avenue Mont-Royal, le nouveau pôle de développement du village, au cœur de sa vie commerciale. L'appel d'offres pour les entrepreneurs chargés de réaliser le projet est remporté le 4 juin 1901 par Mercure & Leblanc, une compagnie enregistrée dans le village. Les travaux débutent le 3 juillet suivant et la première assemblée du Conseil municipal à se tenir dans les nouveaux locaux est le 9 décembre 1901, soit moins de 6 mois après le début des travaux. À l'été 1902, on aménage réellement le bâtiment municipal en confirmant la création du

---

<sup>67</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 5 mars 1901, P4-A-1-D2.

<sup>68</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 7 mai 1901, P4-A-1-D2.

département de police<sup>69</sup>. Dorénavant, la municipalité embauche un chef de police (logé à même le bâtiment municipal) et des constables qui ont la charge de faire respecter les règlements municipaux de même que le bon ordre dans les rues de De Lorimier. Ces derniers ont également la charge de l'enclos municipal, aménagé sur le terrain à l'arrière du bâtiment, où sont gardées les bêtes errant dans les rues du village et rendues à leur propriétaire moyennant certains frais<sup>70</sup>. Enfin, la fonction de caserne de pompiers du bâtiment ne se concrétise qu'en 1903 : en février, la municipalité acquiert son premier véhicule pour combattre les incendies<sup>71</sup>. Rapidement, les pompiers remarquent que le bâtiment n'est pas tout à fait au point pour les usages prévus et demandent que la tour, conçue pour faire sécher les boyaux pour éteindre les incendies, soit rehaussée d'une quinzaine de pieds<sup>72</sup>.

---

<sup>69</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «Règlement no. 22 Établissant et réglant le Département de police», 25 juin 1902, P4-A-2-D1.

<sup>70</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «Règlement no. 26 Concernant l'établissement et la régie d'un enclos public dans la municipalité», 2 juillet 1902, P4-A-2-D1.

<sup>71</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 3 février 1903, P4-A-1-D2.

<sup>72</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 27 août 1903, P4-A-1-D2.

**Image 4.1 Hôtel de ville et caserne de De Lorimier**



Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection Michel Bazinet, 3-28-c.

Bien installés dans leur nouvel hôtel de ville, en octobre 1902, les conseillers de De Lorimier ont préparé et voté le règlement « concernant les bâtiments »<sup>73</sup>, par lequel est encadrée la construction de nouvelles bâtisses. Composé d'une cinquantaine d'articles, le règlement stipule, en premier lieu, qu'un permis, signé par l'ingénieur municipal et le secrétaire-trésorier, est dès lors exigé pour toutes les nouvelles constructions. Cette pratique, commune dans plusieurs autres municipalités, permet à la corporation municipale de contrôler, par exemple, les types de construction de même que les matériaux utilisés. Ainsi, le bois est proscrit comme matériel de base pour les nouvelles constructions afin de réduire les risques d'incendie. C'est cette préoccupation qui est au cœur du règlement, la majorité des autres articles portant également sur le sujet,

---

<sup>73</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «Règlement no. 29 Concernant les bâtiments», 14 octobre 1902, P4-A-2-D1.

notamment en ce qui concerne l'épaisseur des murs, le recouvrement ignifuge des toitures et les modalités d'installation des poêles à bois et des fournaies à charbon. L'ingénieur municipal doit donc s'assurer que toutes les clauses sont respectées avant d'autoriser la construction, en plus de visiter les chantiers pour légitimer les travaux.

Le rôle de l'ingénieur municipal se précise donc avec le temps. Dès les premières années d'existence de la municipalité, F. C. Laberge est embauché comme ingénieur municipal. Il a d'abord la charge de préparer divers plans pour les travaux de voiries : égouts, rues, trottoirs. En août 1899, les conseillers lui commandent un plan détaillé de toutes les rues de la municipalité, incluant les rues projetées qui seront à construire dans les prochaines années. Il bonifie sa charge de travail en dessinant les plans de l'hôtel de ville, puis en approuvant, à partir de 1902, les permis de construction. Les revenus de ces permis lui sont d'ailleurs versés directement comme partie intégrante de son salaire<sup>74</sup>.

Par ailleurs, le développement d'une municipalité est également caractérisé par le déploiement d'infrastructures que sont les rues, les trottoirs, les canalisations pour l'eau et les égouts<sup>75</sup>. La mise en place de l'ensemble de ces installations nécessite évidemment de grandes ressources financières, ce qui se traduit, pour De Lorimier, par de nombreux emprunts bancaires et débetures auprès de particuliers. Dans les

---

<sup>74</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «Règlement no. 29 Concernant les bâtiments», 14 octobre 1902, P4-A-2-D1.

<sup>75</sup> Les égouts de De Lorimier sont connectés avec ceux de Montréal dès l'époque de Côte-Visitation. À ce moment, une conduite a été construite sur la rue Iberville jusqu'à la rue Hochelaga, puis sur cette rue vers l'est jusqu'à la rue Frontenac, où s'arrêtait la canalisation principale des égouts montréalais. En 1903, un marché est conclu entre Montréal et De Lorimier pour entériner cette connexion. À ce moment, De Lorimier cède sa conduite sur Iberville tout en restant propriétaire des conduites dans le village (autant celles construites précédemment que celles à venir). Archives de Montréal, Fonds Village De Lorimier (P4), Procès-verbaux, 17 mars 1903, P4-A1-D2. Robert Gagnon, *op. cit.*, 2006.

premières années, la question des infrastructures était enchâssée à celle des moyens financiers : les revenus, drainés par les démarches en justice, ne permettaient pas la réalisation de tous les projets. Par ailleurs, la population ne justifiait pas encore l'ouverture rapide de rues. La situation change au tournant du siècle, et les nouvelles voies doivent être ouvertes à un rythme plus soutenu. Le processus devient bientôt une simple question de formalité. Les portions de lots où passent les rues projetées, déterminées à partir du plan de Laberge de 1899, sont données à la municipalité par le propriétaire. En échange, la corporation s'engage à ouvrir la rue dans des délais raisonnables tout en y posant canalisation (d'eau et d'égout), trottoirs, macadam et lumières de rues. Pour mener à terme ces travaux de voiries, la municipalité contracte plusieurs emprunts successifs, tel qu'on le voit dans le tableau 4.2 suivant. Dans les procès-verbaux des rencontres du Conseil municipal, cela se traduit par une régularisation des rencontres, où la question des infrastructures est normalisée. Ce nouveau mode de gestion plus efficace apparaît dès 1905 et se poursuit, toujours de façon plus rapide, jusqu'à l'annexion.

**Tableau 4.2 Emprunts effectués par De Lorimier, 1895-1909**

Date	Montant	Objectifs
1897-03-22	50 000 \$	- Consolidation de la dette flottante - Améliorations publiques (égouts, trottoirs, macadamisation, approvisionnement en eau)
1898-06-22	50 000 \$	- Travaux publics (égouts, tuyaux d'eau, macadamisation) - Construction d'un viaduc sur Iberville au-dessus des rails du Canadien Pacifique
1900-06-29	50 000 \$	- Ouverture de rues, construction d'égouts, pose de conduites d'eau - Achat d'appareil pour combattre les incendies - Construction d'un édifice municipal (poste de pompiers et police, hôtel de ville)
1902-11-11	35 000 \$	- Ouverture de rues, construction d'égouts, pose de conduites d'eau sur les rues Bordeaux, Chaussé (des Érables), Dorion Dufresne, Fullum, Messier, Parthenais)

1904-10-13	50 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Macadamisage des rues Dufresne, Dorion, Bordeaux, Chaussé (des Érables), Parthenais et Iberville</li> <li>- Construction pour l'approvisionnement en eau sur les rues Bordeaux, Simard (Cartier), Parthenais, Saint-Jérôme (Laurier)</li> <li>- Augmentation du nombre de bornes-fontaines</li> </ul>
1906-03-07	100 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture et macadamisage des rues Simard (Cartier), Chabot, Gilford, Saint-Jérôme (Laurier), Masson, des Érables, Messier, Dandurand, De Lorimier, Dufresne, Chapleau, Bordeaux, Parthenais, Gain (Cartier), Fullum</li> <li>- Amélioration de l'approvisionnement en eau des rues susnommées</li> <li>- Amélioration du système de protection contre les incendies</li> <li>- Consolidation de la dette flottante</li> </ul>
1907-04-15	62 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pose de conduites d'eau sur les rues De Lorimier, Messier, Parthenais, Marie-Anne, Dufresne, Chapleau, Iberville, Masson, Dandurand</li> <li>- Ouverture des rues Chapleau, Marie-Anne et Dufresne suite à l'expropriation des terrains</li> </ul>
1907-10-01	50 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du macadamisage des rues susnommées</li> <li>- Installation de puisards et trottoirs</li> <li>- Consolidation de la dette flottante</li> </ul>
1908-09-29	118 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Macadamisage et terrassement des rues susnommées</li> <li>- Construction de puisards et arrimage avec le réseau d'aqueduc</li> <li>- Achat d'un terrain pour un dépotoir et amélioration du département d'hygiène</li> <li>- Consolidation de la dette flottante (causée essentiellement par les travaux de voiries)</li> </ul>
<b>Total des emprunts : 565 000 \$</b>		

Source : Archives de Montréal, Fonds Village De Lorimier (P4), Règlements, P4-A-2-D1 et Procès-verbaux, P4-A-1-D3 et P4-A-1-D4.

Ce tableau-synthèse permet non seulement de constater les montants investis dans les travaux d'infrastructures publiques, mais aussi l'évolution des préoccupations des autorités municipales. Par exemple, les premières dépenses prévues pour doter la municipalité d'outil pour se protéger des incendies sont prévues en juin 1900 (nous

savons toutefois que le véhicule en question n'a été acheté qu'en 1903<sup>76</sup>). Aussi, nous constatons qu'à partir de 1905, les projets d'ouverture de rues sont plus globaux, concernent un nombre élevé de voies projetées où seront faits de façon unifiée les travaux d'égouts et de canalisation, puis de trottoir et de macadamisage. Il est question de secteurs entiers de la municipalité qui deviennent des zones habitables, comme nous avons pu le voir sur la carte 2.2 (présentée à la page 51).

Outre le bâtiment municipal, construit en 1901, les efforts des autorités municipales auront donc été essentiellement consacrés aux infrastructures traditionnelles comme les rues, les trottoirs et les égouts. Alors qu'à Montréal et dans d'autres municipalités de banlieue comme Ville Saint-Louis et Maisonneuve, l'idée d'instaurer des espaces publics verdoyants (on peut penser aux parcs Mont-Royal, LaFontaine, Lahaie et Morgan notamment) est au cœur des politiques municipales, De Lorimier ne semble pas reconnaître l'importance de doter sa municipalité d'un tel espace.<sup>77</sup> En 1901, les Lionais envoient une missive au Conseil concernant le terrain qu'ils viennent d'acquérir, par échange avec la municipalité, entre les rues Mont-Royal, Chaussé (des Érables), Rachel et De Lorimier. Ils désirent discuter de la possibilité de le transformer en parc public, tel que cela aurait déjà été envisagé, selon leur propos<sup>78</sup>. Or, leur requête est restée sans réponse, et le sujet n'apparaît pas dans les procès-verbaux des assemblées du Conseil. Le terrain en question, éventuellement loti, accueille, en 1908, la succursale de la banque d'Hochelaga. Cet exemple illustre bien le laisser-aller dont fait preuve la corporation, laissant l'aménagement des parcs à des intérêts privés. Ainsi,

---

<sup>76</sup> Archives de Montréal, Fonds Village De Lorimier (P4), Procès-verbaux, 3 février 1903, P4-A1-D2.

<sup>77</sup> Le parc DeLorimier n'est pas un parc public; il s'agit d'une piste de course privée.

<sup>78</sup> Archives de Montréal, Fonds Village De Lorimier (P4), Procès-verbaux, 26 juillet 1901, P4-A1-D2.

ce n'est qu'en décembre 1908 que le projet d'un parc public est remis à l'ordre du jour. En effet, la Ideal Savings, Loan & Land (ISL & L) et la municipalité en viennent à une entente concernant la création d'un parc public pour mousser l'attrait de Fairmount, le développement résidentiel de la compagnie au nord-ouest du village. Quelques jours plus tard, la municipalité acquiert un terrain sur la rue Saint-Jérôme (Laurier), entre les rues Chabot et Bordeaux afin d'en faire un parc public<sup>79</sup>. Le terrain avait été offert à bon prix par le propriétaire, évidemment intéressé par cet ajout urbanistique important dans son secteur. L'annexion prochaine n'a pas changé la vocation du lieu, qui est encore, en 2018, un parc public.

Nous le voyons donc, les promoteurs terriens de De Lorimier (les Lionais et la ISL & L) sont intervenus pour parfois orienter, en quelque sorte, le développement de la municipalité. En ce qui concerne les Lionais, leurs implications ont été somme toute modestes. Ils sont demeurés propriétaires d'un grand nombre de lots dans le secteur nord-est de la municipalité, possédant notamment plusieurs carrières de pierre. Ils s'engagent finalement à céder le territoire nécessaire à l'ouverture de l'avenue De Lorimier entre Gilford et des Carrières en 1907. Outre cet épisode et celui, en 1901, que nous avons mentionné ci-haut, ils sont demeurés très discrets, limitant leurs interactions avec le Conseil municipal. À contrario, la ISL & L a été un acteur actif, mais spécifiquement en lien avec le développement du secteur où se trouvaient ses terrains. Dès l'achat de ses lots, en 1903, la compagnie devient un interlocuteur régulier du Conseil municipal. Par exemple, à peine propriétaire, la compagnie offre à la municipalité de lui céder les terrains nécessaires à l'ouverture des rues. En fait, jusqu'à l'annexion, la ISL & L a entretenu une correspondance composée de demandes

---

<sup>79</sup> Archives de Montréal, Fonds Village De Lorimier (P4), Procès-verbaux, 18 décembre 1908, P4-A1-D4.

(d'ouverture de rues par exemple) et d'offres (pour céder des lots) avec le Conseil municipal, cela afin de favoriser le développement domiciliaire de ses terrains. En 1905, la compagnie effectue elle-même certains travaux d'égouts et obtient un remboursement de la corporation municipale, le rythme de réalisation des travaux de la municipalité n'étant pas assez rapide au goût de la ISL & L. En 1908, alors que des négociations sont en cours avec la compagnie Heney Ltd à propos de son établissement dans De Lorimier, la ISL & L s'engage à construire des maisons pour une valeur totale de 100 000 \$ si le Conseil municipal offre les avantages requis à la compagnie.

En somme, les promoteurs de De Lorimier ont su, à leur façon, favoriser le développement des territoires dont ils étaient les propriétaires. Alors que les Lionais se sont investis plusieurs décennies auparavant dans la mise en valeur du territoire qui allait devenir De Lorimier, ils sont demeurés plus discrets une fois le village fondé. Ils ne se sont jamais impliqués directement dans la politique municipale du village, étant absents du Conseil municipal. C'est également le cas de James E. Wilder, le propriétaire de la ISL & L, bien que ce dernier ait entretenu des liens constants avec l'organe politique de la municipalité. Les interventions des promoteurs à De Lorimier ont certes influencé la croissance du village, mais elles n'ont pas orienté de façon importante le destin de cette municipalité<sup>80</sup>.

---

<sup>80</sup> La question des promoteurs est intrinsèquement liée au développement des municipalités de banlieue du pourtour montréalais du tournant du siècle. Dans le cas de certaines municipalités, leur rôle est très soutenu, et ils s'impliquent activement, entre autre dans la sphère politique afin de favoriser la hausse de la valeur des terrains qu'ils possèdent. Les cas de Rosemont et de Maisonneuve, deux municipalités voisinant De Lorimier, ont été très documentés, voir Paul André Linteau, *op. cit.*, 1981 ; Marie Hélène Lachance, *op. cit.*, 2009.

#### 4.3. L'annexion à Montréal (1908-1909)

De Lorimier est créé alors que des municipalités voisines comme Saint-Jean-Baptiste et Côte-Saint-Louis viennent à peine de s'annexer à Montréal. Ce contexte place inévitablement la question de l'annexion en filigrane à l'existence de notre village : pourquoi se créer une municipalité au lieu de simplement rejoindre dès le départ la métropole montréalaise ? De par sa grande proximité avec Montréal, qui exerce sur De Lorimier une force d'attraction certaine, son intégration n'est-elle pas qu'une question de temps ? Or, malgré le choix de former une municipalité indépendante, l'idée de l'annexion a été formulée de façon sporadique tout au long de l'existence de De Lorimier, étant mise de l'avant à un moment par Montréal elle-même, à un autre par des résidents du village ou encore par des conseillers municipaux du village. Il faudra toutefois près de quinze ans pour que cette annexion, qui pouvait sembler « prédestinée », soit discutée officiellement et finalement se concrétise en mai 1909.

Pour toute la période, l'interlocuteur montréalais est la Commission de l'annexion. Il s'agit d'une commission créée au Conseil municipal de Montréal et composée de quelques élus dont le mandat est de discuter des questions relatives aux annexions des municipalités de banlieue. Ils produisent ensuite des rapports de ces rencontres qu'ils présentent au Conseil municipal afin de faciliter la prise de décision. La Commission de l'annexion se réunit de façon irrégulière : les commissaires peuvent se réunir plusieurs fois au courant d'une même semaine à des fins de négociation avec une ville, mais ils laissent parfois passer des mois entre des rencontres. Cette inconstance affecte évidemment les communications entre les municipalités et la Commission, qui sont parfois difficiles. Cela nous rappelle que d'une part, l'administration montréalaise

traverse, en cette fin de siècle, une période trouble marquée par l'instabilité<sup>81</sup> et que, d'autre part, les annexions ne sont pas nécessairement en tout temps au cœur des préoccupations des élus montréalais. Certains d'entre eux y portent une attention particulière et cherchent à étendre les limites de la métropole, alors que pour d'autres, l'expansion du territoire montréalais n'est pas une priorité.

#### 4.3.1 Les premiers échanges (1897-1905)

En 1896, la Commission de l'annexion de Montréal relance ses travaux, 10 ans après la première ronde d'annexion, qui s'est soldée par les annexions de Saint-Jean-Baptiste, en 1886, et de Côte-Saint-Louis, en 1893<sup>82</sup>. Le secrétaire de la Commission a pour mandat de contacter les maires des différentes municipalités indépendantes afin de colliger des informations relatives à leur population et à leur finance, dans le but de préparer d'éventuelles discussions relatives à leur annexion<sup>83</sup>. De Lorimier, encore à ses débuts et dont les conseillers sont mobilisés par la gestion des abattoirs, ne répond pas à la sollicitation de Montréal. La Commission de l'annexion envoie des invitations

---

<sup>81</sup> Dany Fougères et Valérie Shaffer, « Une île sans partage; la domination de Montréal à l'ère d'une nouvelle dynamique insulaire », Dany Fougères, dir., *Histoire de Montréal et de sa région*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012.

<sup>82</sup> Côte-Saint-Louis a presque été annexé en 1886, dans la foulée de ces discussions. Les annexionnistes ont perdu le vote au Conseil de la municipalité. «Côte-Saint-Louis (village)» dans Justin Bur *et al.*, *op. cit.*, 2017, p. 106.

<sup>83</sup> Archives de Montréal, Fonds Conseil de ville de Montréal (VM1), Commission de l'annexion, 24 avril 1896, VM1-S17-D88.

similaires en 1897<sup>84</sup>, avec des résultats équivalents : aucune municipalité n'entre en contact avec la métropole.

En juin 1900, la Commission de l'annexion contacte de nouveau les villes et villages de banlieue<sup>85</sup>, avec des résultats différents cette fois. À ce moment, elle reçoit des municipalités d'Outremont, de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde les informations demandées, et entreprend des discussions — qui seront sans débouchés sérieux — avec les deux dernières. Les conseillers de De Lorimier, qui reçoivent aussi l'invitation, optent pour la création d'un comité spécial, composé du maire Messier, des conseillers Latour, Labrecque et Bayard et du secrétaire-trésorier Forest, qui est chargé de discuter d'annexion avec Montréal. La bonne foi de la municipalité étonne : on se souviendra qu'à peine quelques jours auparavant, Montréal avait coupé l'approvisionnement en eau à De Lorimier, rompant le dialogue entre les deux entités. Dans les faits, il n'était rien, car aucune rencontre n'a eu lieu avec la Commission de l'annexion à ce moment, les discussions étant visiblement restées au niveau local.

Quelques mois plus tard, en janvier 1901, une cinquantaine de résidents signent une pétition demandant au Conseil d'entrer en négociation avec la ville<sup>86</sup>. La requête ne sera prise en compte qu'à l'été, six mois plus tard :

Il est résolu qu'une commission spéciale, composée de messieurs C. Messier, Théodore Bédard et Auguste Birtz, soit nommée par ce conseil

---

<sup>84</sup> Archives de Montréal, Fonds Conseil de ville de Montréal (VM1), Commission de l'annexion, 8 juillet 1897, VM1-S17-D88.

<sup>85</sup> Archives de Montréal, Fonds Conseil de ville de Montréal (VM1), Commission de l'annexion, 11 juin 1900, VM1-S17-D88.

<sup>86</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Correspondance, 18 janvier 1901, P4-D-D9.

pour rencontrer la commission spéciale pour l'annexion nommée par le conseil de la Cité de Montréal, afin de connaître à quelles conditions la Cité désire l'annexion de cette municipalité. Ladite commission de ce conseil devant en faire rapport aussitôt que possible.<sup>87</sup>

Malgré la mise sur pied de ce comité, aucun rapport ne fut déposé au Conseil municipal pour témoigner des discussions qui s'y seraient déroulées. De plus, en regard des archives de la Commission de l'annexion, aucune rencontre entre les municipalités n'eut lieu. En fait, la Commission ne s'est pas réunie au courant de l'année 1901, rendant les discussions impossibles.

En février 1902, les élections montréalaises amènent un nouveau maire au pouvoir, James Cochrane, et de nouveaux conseillers municipaux ; sept d'entre eux étant nommées à la Commission de l'annexion<sup>88</sup>. À sa première réunion, cette nouvelle équipe, manifestement promoteur de l'expansion des frontières municipales, annonce son désir d'entrer en communication avec les municipalités de Saint-Louis et De Lorimier<sup>89</sup>. Bien que les conseillers de De Lorimier reçoivent la lettre d'invitation de Montréal, ils n'y répondent pas. Qu'à cela ne tienne, d'autres sujets intéressent les élus de Montréal, et c'est dans ce contexte qu'ils convoquent, le 30 mai 1902, des intervenants urbains et suburbains de Montréal. On y retrouve une délégation de De Lorimier (Christophe Messier, Louis D. Latour, C. E. Forest), les maires et conseillers

---

<sup>87</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 13 juin 1901, P4-A-1-D2.

<sup>88</sup> Archives de Montréal, Fonds Conseil de ville de Montréal (VM1), Procès-verbaux volume 159, 10 février 1902, VM1-10-168.

<sup>89</sup> Archives de Montréal, Fonds Conseil de ville de Montréal (VM1), Commission de l'annexion, 21 mars 1902, VM1-S17-D88.

de Saint-Louis et Outremont, des envoyés de la Chambre de commerce du district de Montréal et la Commission de l'annexion. Telle est énoncée la raison de leur réunion :

Il s'agit d'étudier un plan qui permette de tracer des lignes uniformes pour l'ouverture des rues dans les municipalités de la banlieue jusqu'aux confins de l'île de Montréal, lesquelles devront concorder autant que possible avec celles de la cité de Montréal, et ce, en prévision de l'annexion de ces municipalités. À l'heure qu'il est, les propriétaires et surtout les spéculateurs sur immeubles construisent des maisons et ouvrent des rues où bon leur semble et il en résulte une asymétrie qui dépasse et dépassera l'aspect topographique de toute l'île de Montréal dans un avenir qui n'est pas très éloigné, et crée n'état des choses des plus déplorable pour Montréal. Afin de remédier à cela pour l'avenir, il est à propos de s'entendre avec les municipalités suburbaines afin de faire faire un plan de toute l'Île de Montréal sur lequel seront indiquées toutes les rues à ouvrir [...] <sup>90</sup>

La délégation de De Lorimier se positionne en faveur de la proposition et reconnaissant le bien-fondé d'un tel projet. Cette entente s'accorde avec les orientations prises à De Lorimier. Le plan montrant les rues ouvertes et à ouvrir, dessiné par l'ingénieur municipal en 1899, intègre déjà cette volonté : les rues ouvertes l'ont été en continuité avec celles de Montréal, et celles à ouvrir ont été tracées en ce sens.

#### 4.3.2 Entre annexion et *statu quo* : le Conseil municipal, les résidents et Montréal

L'an 1905 est un peu celui des rendez-vous manqués pour l'annexion de De Lorimier à la Cité de Montréal. D'abord, le 26 avril 1905<sup>91</sup>, lors de l'assemblée du Conseil de

---

<sup>90</sup> Archives de Montréal, Fonds Conseil de ville de Montréal (VM1), Commission de l'annexion, 30 mai 1902, VM1-S17-D88.

<sup>91</sup> Archives de Montréal, Fonds Village De Lorimier (P4), Procès-verbaux, 26 avril 1905, P4-A-1-D3.

De Lorimier, deux documents sont présentés aux conseillers : une invitation de la commission de l'annexion de Montréal à entrer en négociations, et une pétition, signée par 172 concitoyens de De Lorimier, demandant à leurs élus de considérer les offres montréalaises concernant l'annexion. Lors de la séance, des citoyens sont présents, notamment ceux ayant préparé la pétition, ainsi que *La Presse*, qui rapporte d'importantes discussions sur le destin de la municipalité. Ces dernières ont finalement été conclues par le maire Messier qui a proposé que la question soit considérée en Comité général. Ce comité, composé de la majorité des conseillers, est l'organe où sont discutées les plus importantes questions, mais de façon informelle. Ainsi, aucune archive n'a été laissée sur la teneur des échanges. Le conseiller Miller s'oppose d'ailleurs au transfert de la question de l'annexion à ce comité, déclarant que c'est « autant dire qu'on y touche plus »<sup>92</sup>. Questionné par le journaliste du quotidien, Messier se déclare « en principe en faveur de l'annexion, mais qu'il n'était pas prêt à accepter toutes les conditions que pourrait proposer la ville de Montréal ». Les travaux du comité général n'ont mené à aucun rapport, et les commissaires de l'annexion n'ont pas rencontré leurs homologues de De Lorimier dans les mois suivant cet épisode. Il semble donc que malgré une invitation montréalaise et une demande appuyée par un nombre important de citoyens, les conseillers de De Lorimier s'opposent à considérer la question de l'annexion à Montréal.

En décembre de la même année, un scénario similaire se produit : le 11 novembre, une délégation est invitée à une rencontre avec la Commission de l'annexion, et le 5 décembre, des résidents du village envoient une lettre au Conseil dans laquelle ils se déclarent en faveur de l'annexion à Montréal. À cette occasion, un très court article est

---

<sup>92</sup> « À DeLorimier : La question de l'annexion de cette municipalité est longuement discutée », *La Presse*, 27 avril 1905, p. 15.

publié dans *La Presse*, où il est indiqué que « Le club des annexionnistes du village de DeLorimier a tenu une assemblée publique [...]. Environ 80 contribuables y assistaient »<sup>93</sup>. C. E. Forest, l'ancien secrétaire-trésorier, a dirigé cette rencontre, au cours de laquelle il a exprimé son regret que « les conseillers qui ne sont pas des annexionnistes ne se soient pas présentés à l'assemblée, à part M. Aubry ». Au terme de cette rencontre, les citoyens ont choisi deux représentants pour les élections municipales devant se dérouler en janvier 1906. Ces derniers ne sont toutefois pas élus, alors que les électeurs reconduisent les mandats de Louis D. Latour et A. C. Miller.

En somme, ces derniers événements mettent en lumière les tensions qui animent De Lorimier. Le Conseil municipal semble dominé par des hommes qui sont contre l'annexion. Bien que le maire puisse se positionner en faveur — comme en témoignait l'article de *La Presse* cité ci-haut — il a néanmoins un devoir de neutralité au sein des assemblées du Conseil. Par ailleurs, ils ont l'appui d'une bonne frange de la population, comme le confirme l'élection de janvier 1906 où les candidats annexionnistes n'ont pas été élus. Les annexionnistes, quant à eux, cherchent à stimuler les discussions sur la question, et à amener les conseillers à négocier avec Montréal. Ils utilisent des pétitions pour amener leur point de vue aux assemblées municipales. Or, nous le voyons, les conseillers — majoritairement contre l'annexion — ne répondent pas aux invitations de la Commission de l'annexion.

En février 1906, Alphonse Aubry, le seul conseiller annexionniste, démissionne. Sa lettre de désistement nous renseigne davantage sur les intentions des conseillers, et confirme que l'opposition à l'annexion se trouve au sein même du Conseil municipal.

---

<sup>93</sup> « L'annexion de DeLorimier », *La Presse*, 6 décembre 1905, p. 7.

J'avais toujours cru que la question de l'annexion serait finalement prise en considération par votre Conseil, le maire ayant été réélu il y a un an sur promesse de sa part qu'il travaillerait de toutes ses forces en faveur de l'annexion. Je puis maintenant affirmer que sur ce point j'ai été trompé.<sup>94</sup>

Suite à son départ, des discussions sur la question de l'annexion sont néanmoins amorcées, puisque le 6 mars, le secrétaire-trésorier « reçoit instruction d'écrire au Comité d'annexion de la Ville de Montréal, leur disant que le Conseil de la municipalité de De Lorimier est prêt d'entrer en négociations avec eux au sujet de l'annexion de cette municipalité à la Ville de Montréal »<sup>95</sup>. La Commission reçoit la demande de De Lorimier et les convoque à sa prochaine assemblée, qui n'a lieu qu'en octobre. À cette rencontre, les commissaires ne discutent que du cas de la municipalité de Maisonneuve; ils n'ont même pas transmis d'invitation à De Lorimier<sup>96</sup>. La question de l'annexion de De Lorimier n'est donc plus à l'ordre du jours pour Montréal, qui ne sollicite pas la municipalité pendant l'an 1907 non plus. Pendant ce temps, les conseillers de notre village évitent également la thématique.

#### 4.3.3 L'annexion : 1908-1909

1908 est une année charnière pour De Lorimier. Au printemps, la municipalité joint sa voix à celles d'autres banlieues comme Maisonneuve, Saint-Louis et Rosemont pour

---

<sup>94</sup> Archives de Montréal, Fonds Village De Lorimier (P4), Correspondance, Lettre de démission de A. Aubry, 13 février 1906, P4-D-D15.

<sup>95</sup> Archives de Montréal, Fonds Village De Lorimier (P4), Procès-verbaux, 3 mars 1906, P4-A-1-D3.

<sup>96</sup> À tout le moins, les archives de De Lorimier (autant les correspondances que les procès-verbaux) et de la commission de l'annexion n'en ont pas laissé de traces si convocation il y eut.

protester contre l'adoption d'un amendement à la chartre de Montréal à l'Assemblée nationale, lequel forcerait l'annexion de ces villes à l'entité montréalaise. Les banlieues obtiennent gain de cause et la clause en question n'est pas adoptée<sup>97</sup>.

En septembre, le Conseil municipal de De Lorimier adopte un règlement l'autorisant à contracter un important emprunt de 118 000 \$ afin de compléter les travaux de voiries et probablement lui permettre de financer le bonus octroyé à la Heney Ltd (voté la même journée)<sup>98</sup>. Avec cette nouvelle dette, la corporation s'approche de la limite de sa capacité d'emprunt, fixée à 20 % de sa valeur des propriétés foncières par le Code municipal, sans quoi les finances de la municipalité sont figées jusqu'à ce que la situation se régularise. C'est probablement cette perspective qui amène les conseillers à écrire à Montréal le 14 décembre pour demander officiellement à entrer en négociation en vue de l'annexion. Le 18 décembre, le maire Messier dépose le rapport suivant suite à sa rencontre avec la Commission d'annexion :

« Convenu et résolu qu'il soit produit, dans le plus court délai possible, entre les mains du trésorier de la Cité, l'état financier de la corporation du Village De Lorimier, mentionnant le taux par cent de la taxation, la valeur des immeubles imposables de tout genre, les exemptions et les limitations de taxes, les arrérages de taxes, les emprunts avec le taux d'intérêt payé et leurs échéances, le nombres de milles de rues macadamisées et de celles non macadamisées, mais ouvertes au public, la valeur du système d'aqueduc — propriété du village —, les contrats avec les compagnies Montreal Street Railway, Montreal Light Heat & Power, Montreal Water & Power, Terminal Railway Co, avec le plan du

---

<sup>97</sup> Archives de Montréal, Fonds Village De Lorimier (P4), Procès-verbaux, 13 avril 1908, P4-A-1-D3.

<sup>98</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), «Règlements pour contracter un emprunt de 118,000\$», Procès-verbaux, 29 septembre 1908, P4-A-1-D4.

territoire et le chiffre de la population et tous autres renseignements sur l'administration de la dite corporation ».<sup>99</sup>

Suite à la transmission de ces informations, Montréal propose à De Lorimier une intégration de sa population, de son territoire et, surtout, de ses importantes dettes à l'ensemble montréalais. Le contrôleur des finances de Montréal, après analyse des comptes de De Lorimier, a informé ses collègues de la Commission des finances de Montréal que la municipalité à annexer avait des dettes de plus de 910 000 \$, ce qui, selon ses calculs, équivaut à 24 % de son évaluation foncière<sup>100</sup>. Pour compenser, la métropole imposerait aux résidents du village une taxe spéciale permettant d'amortir les sommes dues par la corporation du village. En avril 1909, des citoyens du village se sont réunis afin de protester contre cette clause. Bien que conscients de la précarité des finances de la municipalité, ils demandent tout de même à ce que cette taxe ne soit pas incluse dans l'amendement de la charte de Montréal qui concrétisera l'annexion. Ils affirment qu'une telle surtaxe mettra un frein au développement du village (ou du quartier). Ils transmettent leurs inquiétudes à l'Assemblée législative de Québec, chargée de modifier la charte de Montréal pour y intégrer l'annexion de De Lorimier.

Les députés siégeant à Québec ont tenu compte de leur demande, puisque le 4 mai 1909, les conseillers de De Lorimier approuvent la clause confirmant leur annexion à Montréal. La charte de Montréal intégrant cette clause est validée par l'Assemblée législative de Québec le 29 mai 1909, confirmant l'annexion de De Lorimier à Montréal

---

<sup>99</sup> Archives de Montréal, Fonds Village De Lorimier (P4), Procès-verbaux, 18 décembre 1908, P4-A-1-D4.

<sup>100</sup> « Ils veulent l'annexion, mais sans conditions », *La Presse*, 13 avril 1909, p. 1.

sans condition, outre certaines garanties d'emploi aux employés du village. L'annexion est effective de façon rétroactive à partir du 1<sup>er</sup> mai 1909<sup>101</sup>.

Au mois de juin 1909, l'annexion politique de De Lorimier est confirmée avec l'élection des échevins représentant ce nouveau quartier au sein du Conseil de ville de Montréal. Christophe Messier et Magloire Labrecque sont élus, le premier par acclamation, et le second par élection où il l'emporte sur George Jeffrey<sup>102</sup>.

Au final, nous l'avons vu, les autorités municipales ont repoussé l'annexion pour toute la période. Dans les premières années, le Conseil municipal s'est contenté de ne pas répondre aux invitations de la Commission de l'annexion de Montréal. À partir de 1905, une certaine lutte s'est concrétisée au sein du village, alors que des résidents en faveur de l'annexion ont commencé à devenir plus insistants sur la validité de leur projet. Bien qu'ils aient envoyé des pétitions dès 1901, ils sont plus nombreux vers le milieu de la décennie, et ils cherchent à être entendus par leurs élus. Outre la question de l'atteinte de la limite d'endettement, à l'automne 1908, qui pouvait suggérer l'annexion comme une « sortie de crise » valable, qu'est-ce qui justifie plutôt le désir de demeurer une municipalité autonome et l'opposition démontrée par les conseillers et une majorité de la population face au projet annexionniste?

---

<sup>101</sup> *Statuts du Québec*, 9 Édouard VII, Chapitre 81 «Loi amendant la chartre de la cité de Montréal».

<sup>102</sup> « L'élection de DeLorimier : M. Christophe Messier, ancien maire, élu par acclamation échevin de nouveau quartier », *La Presse*, 14 juin 1909, p. 14 ; « Le nouvel échevin du quartier DeLorimier », *La Presse*, 24 juin 1909, p. 1.

Le détail du — long — processus ayant mené à l'annexion de De Lorimier à Montréal nous indique deux choses : d'une part, la théorie à l'effet que la création de banlieues est automatiquement réalisée dans un dessein d'annexion (pensons ici au boostérisme que nous avons vu en introduction) doit être nuancée ; et d'autre part, ce n'est pas nécessairement les banlieues en mal de finance qui se tournent d'abord vers la grande ville pour être annexées, mais plutôt ici la grande ville qui aspire à accroître l'étendue de son territoire. En effet, il apparaît clair que les plus intenses sollicitations émanent de Montréal. Dès 1897 (et même avant selon les archives de la Commission de l'annexion)<sup>103</sup>, c'est la ville qui sollicite les municipalités afin de les convaincre de discuter de l'annexion dans le but d'étendre ses limites.

L'intérêt montréalais à annexer certaines municipalités de banlieue transparait par la teneur des négociations : certaines villes se sont fait offrir d'importants avantages financiers. C'est le cas par exemple de Maisonneuve, qui s'est vu proposer, en 1906, plus de 400 000 \$ en investissement dans des travaux de voirie<sup>104</sup>. Cette offre a été refusée et Maisonneuve a joint la communauté montréalaise uniquement en 1918. Notre-Dame-de-Grâce, par exemple, a pu faire inscrire dans le règlement de son annexion que Montréal s'engageait à y investir 25 000 \$ en aménagement dans les parcs et un million de dollars en infrastructure de voirie. De Lorimier n'a jamais reçu de telles propositions. Il est possible que les acteurs politiques de De Lorimier aient repoussé l'annexion en espérant recevoir une offre similaire pour embellir leur ville. Pour des propriétaires terriens comme la Ideal Savings, Loan & Land, un

---

<sup>103</sup> Archives de Montréal, Fonds Conseil de ville de Montréal (VM1), Commission de l'annexion, VM1-S17-D88

<sup>104</sup> Archives de Montréal, Fonds Conseil de ville de Montréal (VM1), Commission de l'annexion, 26 octobre 1906, VM1-S17-D88.

investissement massif dans les infrastructures municipales garantit l'augmentation de la valeur des lots qu'elle cherche à vendre. Malheureusement, De Lorimier, en raison notamment de sa population et de sa valeur économique, n'est pas un joueur assez important pour justifier autant d'effort de Montréal pour l'amener dans son giron selon nous.

La question de l'annexion nous amène aussi à considérer le processus du boostérisme, qui a déjà été proposé à maintes reprises pour expliquer le développement de plusieurs municipalités de la banlieue, dont certaines montréalaises. Claire Poitras explique ainsi ce processus qui aurait eu cours à Ville Saint-Louis selon ses recherches : « il s'agit d'avoir la capacité financière nécessaire pour procéder à l'aménagement du territoire ainsi qu'à la construction des infrastructures urbaines, afin d'accueillir les ménages et les entreprises »<sup>105</sup>. Pour y parvenir, les corporations municipales procèdent à plusieurs emprunts successifs afin d'avoir les capacités de financer de tels travaux, entraînant un important endettement. Puis, « une fois l'ensemble des travaux réalisés, travaux qui ont entretemps enrichi considérablement les propriétaires fonciers et de nombreux entrepreneurs, il ne reste plus qu'à négocier l'annexion à Montréal »<sup>106</sup>. Les recoupements de l'expérience de Saint-Louis avec le jeu politique de De Lorimier sont nombreux. Par exemple, les trois emprunts votés en 1907 et 1908, d'une valeur totale de 200 000 \$, ont considérablement endetté la corporation. Puis, nous l'avons vu dans le tableau 4.2 décrivant les emprunts, les travaux prévus avec les sommes empruntées devaient compléter les infrastructures municipales que sont les rues, les trottoirs et les canalisations sur l'ensemble des rues de la municipalité. Enfin, les conseillers ont généralement favorisé les entrepreneurs et fournisseurs locaux pour la réalisation des

---

<sup>105</sup> Claire Poitras, *op. cit.*, 1999.

<sup>106</sup> Claire Poitras, *op. cit.*, 1999.

travaux et l'approvisionnement en matériaux, s'assurant d'enrichir des citoyens du village, sachant qu'une telle pratique augmenterait la valeur de la municipalité.

Toujours dans son article sur Ville Saint-Louis, Claire Poitras mentionne : «pour eux [les annexionnistes de Saint-Louis], ce sont les petits propriétaires qui supportent les frais de l'expansion [les taxes sur les emprunts], puisque les entreprises sont exemptées de taxes»<sup>107</sup>. Cette situation trouve des échos à De Lorimier. En effet, dans notre municipalité également, on constate que les propriétaires d'industries de production, George Jeffrey par exemple, ont été exemptés de taxes pour une période pouvant aller jusqu'à 20 ans. Ces privilèges, bien que stimulant la vie économique et industrielle de la municipalité, signifient néanmoins que les frais liés aux emprunts ne seront supportés que par les taxes foncières des particuliers, ce que critiquent les annexionnistes. Cela dit, nous devons rappeler que Montréal elle-même agit de la sorte pour accueillir de grandes industries sur son territoire.

Évidemment, un modèle tel le boostérisme ne peut s'appliquer intégralement à notre situation, et certaines nuances sont donc à apporter. Soulignons d'abord que le plan de développement de De Lorimier est assez différent de ce qui a été observé ailleurs, notamment en ce qui a trait à la force de croissance. Des villes comme Maisonneuve et Saint-Louis<sup>108</sup> ont vu leur population et, surtout, leur économie prendre des proportions impressionnantes grâce aux liens entre les promoteurs fonciers, les élus municipaux et certains industriels. À De Lorimier, de tels liens n'ont pas été mis à jour par notre enquête, et l'essor de la municipalité, bien que constant, n'a pas été particulièrement florissant. L'absence de relations directes entre les politiciens locaux et les

---

<sup>107</sup> Claire Poitras, *op. cit.*, 1999.

<sup>108</sup> Claire Poitras, *op. cit.*, 1999 ; Paul André Linteau, *op. cit.*, 1981.

investisseurs privés est notable, et permet d'éliminer l'idée selon laquelle l'annexion a été repoussée pour permettre à ces derniers de s'enrichir — comme c'est le cas avec le boostérisme.

Également, une des caractéristiques importantes du boostérisme est la volonté anticipée de s'annexer. Nous l'avons vu au gré de ce chapitre, certains acteurs locaux en ont fait la promotion assez tôt. Nous pouvons penser aux conseillers municipaux qui, plaidant leur cause auprès de la ville de Montréal lors de la négociation au sujet de l'approvisionnement en eau, ont affirmé être « appelée inévitablement à s'annexer à la Cité de Montréal, et ce, dans un avenir très rapproché »<sup>109</sup>. Cependant, outre cette mention dans les procès-verbaux, les conseillers demeurent très réfractaires au projet d'annexion, n'en parlant que lorsque sollicités, que ce soit par Montréal ou par certains citoyens. Nous devons donc constater que la volonté primaire de s'annexer ne se trouve pas à De Lorimier. Au contraire, certains hommes politiques, appuyés, élection après élection, par leur population, ont entrepris le développement d'une municipalité en elle-même. Non seulement ils rejettent les ingérences montréalaises, en 1908 par exemple, quand Montréal veut forcer les annexions, mais ils ne répondent pas aux sollicitations, nombreuses, de la ville. À terme, nous pouvons même nous demander qui, de Montréal ou de De Lorimier, souhaitent le plus ardemment l'annexion.

### Conclusion

Pour conclure, nous sommes en présence d'un village dont la vie municipale a été, somme toute, à l'image que sa vie commerciale, économique et démographique :

---

<sup>109</sup> Archives de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4), Procès-verbaux, 2 juin 1900, P4-A-1-D1.

chacune de ces sphères étant, évidemment, interreliées. Dans un premier temps, malgré une vie politique plutôt houleuse, la population initiale croît à bon rythme, tout comme l'ouverture de rues et la valeur immobilière de la municipalité. Les soucis judiciaires causés par la présence importante de bouchers opérant des abattoirs illégaux minent les finances de la municipalité et mobilisent les conseillers, qui ne peuvent mettre leurs énergies dans la gestion des autres sphères de la municipalité.

Un changement de garde à la mairie en 1899-1900 met la table pour une période marquée par une stabilité accrue, qui permet la réalisation de nombreux projets. Une fois la situation des abattoirs privés chose du passé, les conseillers et le maire Messier s'attaquent à l'épineuse question de l'approvisionnement en eau. Incapables d'en arriver à une entente avec Montréal, et devant la nécessité d'offrir aux résidents de l'eau courante, un contrat est signé avec la Montreal Water & Power. Dès lors, la municipalité se confirme comme un environnement suburbain sain et sécuritaire. À partir de 1902, une administration plus régulière prend place. Les questions de voirie (ouvertures de nouvelles rues et travaux associés) sont gérées rapidement afin de garantir un développement sans embûche. Les dernières années d'existence indépendante de De Lorimier sont marquées par la stabilité et l'efficacité.

Tout au long de la période, la question de l'annexion demeure en filigrane. Sollicitée à plusieurs reprises par Montréal, la municipalité refuse les offres de négociations. La montée d'un groupe d'annexionnistes, à partir du tournant du siècle, provoque des débats importants sur la question. Finalement, à la fin de 1908, devant des déboires financiers qui ont sans doute joué un rôle de catalyseur, les conseillers de De Lorimier accèdent finalement aux demandes des annexionnistes du village et contactent Montréal pour négocier l'annexion. Ainsi, contrairement à d'autres municipalités qui sont restées indépendantes (pensons notamment à Outremont et Verdun), De Lorimier rejoint l'agglomération montréalaise officiellement en mai 1909.

## CONCLUSION

L'objectif premier de ce mémoire était de documenter l'existence de De Lorimier, une municipalité de la banlieue montréalaise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Grâce à un éventail de sources archivistiques, mais également journalistiques, cartographiques et iconographiques, nous avons pu en arriver à un portrait assez défini de ce village. Parmi les angles d'analyse possibles, nous avons choisi celui de l'urbanisation : il s'agissait donc d'évaluer le développement de De Lorimier à travers le prisme de son accession à l'urbanité. Cette thématique, intrinsèquement liée à l'étalement de Montréal à cette période, semblait toute désignée pour notre cas à l'étude.

Dans le premier chapitre, nous avons présenté les origines de De Lorimier, qui se trouvent dans le village rural de Côte-Visitation. Les recensements canadiens de 1871 et 1881 confirment l'importance de la culture du sol : près du deux tiers des hommes se déclarent cultivateurs ou garçons de ferme. En 1891 toutefois, le recensement témoigne d'un changement dans la composition sociale de la population de Côte-Visitation qui double, avoisinant maintenant les mille personnes : de nouveaux métiers font leur apparition, comme des commerçants, des bouchers et des travailleurs de la construction, diminuant la proportion des agriculteurs. Ils sont nombreux à habiter le long de l'avenue Papineau, surtout entre Mont-Royal et Gauthier, à proximité de l'église paroissiale située au coin des rues Papineau et Rachel. La montée des professions dites « urbaines » indique un début d'urbanisation, et des projets en ce sens sont mis en branle : installation de canalisation d'égouts, entente avec Montréal pour la distribution d'eau, ouverture de rues et installation de trottoirs. Une opposition naît alors dans la frange plus rurale de la population, qui ne désire pas que les fonds publics soient engagés dans de tels projets. Ils s'adressent donc à l'Assemblée nationale en

1894 pour demander la séparation de Côte-Visitation en deux parties : Petite-Côte, sa portion plus rurale, et De Lorimier, qui pourra assumer son dessein urbain. La scission est officialisée le 12 janvier 1895.

Le second chapitre détaille l'évolution de la municipalité en regard de la population et de l'occupation de l'espace, que nous avons considéré comme marqueurs d'urbanité. En étudiant nos résidents et notre territoire à trois moments distincts (1895, 1904 et 1908), nous avons été en mesure de retracer le chemin vers l'urbanité parcouru par la municipalité de De Lorimier. À l'origine, on y retrouvait une population de 500 personnes, où la majorité des hommes étaient des travailleurs de la construction et des bouchers. Sans surprise, ils sont établis sur l'avenue Papineau, principalement, mais aussi sur d'autres voies, comme Chaussé (des Érables), Rachel, Marie-Anne. Le développement s'amorce donc dans le sud de la municipalité. C'est à cet endroit que nous retrouvons encore la plus forte concentration de population près de 10 ans plus tard, en 1904. À ce moment, la densification au sud de Mont-Royal est confirmée, et des résidents s'installent de plus en plus au nord de l'avenue commerciale. Un nouveau secteur, appelé « Fairmount », y prend forme, entre les avenues Papineau et De Lorimier. Nos résidents pratiquent maintenant une variété de métiers à caractère urbain : journaliers, ouvriers qualifiés, membres des professions libérales, cols blancs et travailleurs de la construction composent la force de travail. Au moment de l'annexion à Montréal, le portrait s'est précisé et enrichi : les rues sont maintenant essentiellement tracées, les résidents, bien qu'établis de façon plus dense dans le sud de la municipalité, occupent de façon globale l'ensemble de la superficie de De Lorimier. Enfin, en ce qui concerne les profils socioprofessionnels, nous avons constaté la continuité avec les données recueillies précédemment. En somme, la période a été marquée par une croissance importante de la population (de 500 à l'origine, ils sont plus de 8000 à l'annexion) dont les professions se sont transformées, témoignant de la mutation de la fonction de l'espace, qui est passé de village agricole à localité urbaine de banlieue.

Le troisième chapitre visait d'abord à présenter les différentes activités urbaines s'étant déroulées à De Lorimier. La vie commerciale est importante : alors qu'au début, nous n'avions que quelques magasins, débits d'alcool et boucheries, on y retrouve une impressionnante diversité commerciale à l'aube de l'annexion, alors que les rues sont bordées d'hôtel, pharmacie, banque, restaurant, confiserie, etc. Outre des établissements de vente, des lieux de production de biens ont également été ouverts dans les limites de De Lorimier. Dans les premières années, on ne retrouvait que de petites fabriques qui n'employaient que quelques ouvriers et artisans spécialisés. En 1904, l'usine McCready, avec l'aide financière de la municipalité, ouvre ses portes sur Mont-Royal, et emploie rapidement plusieurs dizaines de résidents. Au même moment, les Ateliers Angus, situés tout juste à l'extérieur du village, à l'est, sont mis en fonction et des machinistes, forgerons et autres ouvriers qualifiés y sont embauchés, lesquels sont nombreux à s'établir dans De Lorimier. L'impact positif d'une industrie sur le développement de la municipalité pousse les conseillers municipaux à en attirer une autre, la Heney Carriage & Harness Limited, qui ouvrira tout juste après l'annexion à Montréal. Le détail de ces activités a mis en lumière une partie des motifs permettant d'expliquer l'attrait pour De Lorimier : outre les emplois dans les différents commerces et industries, qu'est-ce qui amenait les nouveaux venus à s'y installer ? D'abord, il est essentiel de considérer la force d'attraction de Montréal. Nous l'avons vu en détail dans l'introduction, une métropole de la trempe de Montréal exerce un magnétisme certain sur sa région, et De Lorimier, de par sa proximité, n'y échappe pas. Aussi, nous avons mis à jour des données économiques pouvant expliquer cet engouement : les logements à De Lorimier sont, en moyenne, moins chers et en meilleur état qu'à Montréal, ne serait-ce que parce qu'ils sont plus récents. De plus, les taxes (résidentielles et commerciales) y sont moins élevées. Enfin, nous avons souligné à plusieurs reprises la proximité avec la grande ville voisine : cette distance est réduite davantage dès 1898, alors que des tramways longent la municipalité, permettant à ses résidents de rejoindre le centre-ville, notamment, plus rapidement. En somme, les nouveaux venus s'installent à De Lorimier pour y chercher du travail ou parce que la

proximité de Montréal est avantageuse, laquelle est renforcée par le système de transport collectif.

Le quatrième et dernier chapitre portait sur le cadre politique et les actions du Conseil municipal, en lien avec le développement urbain de la municipalité. Divisé en trois parties, nous avons d'abord étudié la mise en place du pouvoir municipal et les difficultés rencontrées, surtout d'ordre judiciaire. Le Conseil municipal a effet vu ses revenus être drainés par d'importantes dépenses en frais judiciaires suites aux poursuites intentées par les bouchers, en plus de voir sa dynamique interne gangrénée par des conflits et querelles entre les conseillers. Malgré tout, des infrastructures municipales sont mises en place et les premiers règlements sont votés. Dans un deuxième temps, nous avons vu les mécanismes de régularisation du politique qui ont caractérisé les années de croissance (tant démographique qu'économique) de De Lorimier. Sous la gouverne d'un nouveau maire, Christophe Messier, le Conseil municipal est entré dans une phase d'administration où le développement de la municipalité est prioritaire. Après avoir conclu une entente avec une compagnie privée pour l'approvisionnement en eau, les conseillers ont voté plusieurs importants règlements afin d'encadrer la scène urbaine qui se déploie. Les emprunts bancaires se sont succédé afin de financer la construction des rues, trottoirs et autres infrastructures urbaines. L'accumulation de ces dettes finit par peser lourd dans la balance et le scénario de l'annexion à Montréal apparaît comme une solution viable. De plus, tout au long de la période, la métropole a sollicité régulièrement De Lorimier en vue de l'annexer à son territoire. Avec la montée d'un groupe d'annexionnistes au sein du village, cette éventualité a fini par être la voie choisie par le Conseil municipal, qui entre en négociation avec Montréal pour définir les modalités de l'annexion. Ainsi, après plusieurs tentatives, les premières datant de 1897, Montréal réussit finalement à absorber De Lorimier, qui devient officiellement un quartier de la métropole le 1<sup>er</sup> mai 1909.

En somme, ces chapitres ont su mettre en lumière la transition d'un territoire à vocation jadis agricole vers l'urbanité, qui est concrétisée par l'annexion à la grande ville voisine, Montréal. À l'aide de marqueurs comme la population, l'occupation de l'espace et les différentes activités se déroulant dans le village, nous avons pu mesurer la progression de l'urbanisation au sein de De Lorimier. De dessein politique, l'urbanité est devenue le projet d'un Conseil municipal qui a su mettre en œuvre les paramètres la permettant et la valorisant. L'importance des voies de communication, comme l'avenue Papineau notamment, dans l'étalement du monde urbain de Montréal vers les banlieues, a également été prouvée. Nous avons aussi discuté du rôle des promoteurs terriens : ils ont souvent été dépeints comme cruciaux dans le développement des municipalités de banlieue. Le cas de De Lorimier ne vient certes pas déconstruire cette idée, mais permet néanmoins de la nuancer : les promoteurs ont eu un rôle à jouer dans la croissance de De Lorimier, mais ils n'ont pas été impliqués dans le politique, s'abstenant d'influencer directement des nominations, des contrats ou des visions de développement. Ces informations permettent de surcroît d'apporter des précisions sur le modèle du boostérisme, qui a souvent été utilisé pour expliquer l'existence et l'annexion de municipalité de banlieue. Dans notre cas, si certains éléments s'y appliquent, d'autres, comme l'absence de liens directs entre les élus locaux et les investisseurs privés ainsi que le rôle proactif de la métropole plutôt que de la banlieue dans le projet d'annexion, permettent d'atténuer l'importance de ce modèle. Des motivations autres que l'annexion éventuellement à Montréal ont stimulé nos politiciens et nos résidents, notamment le projet d'un mode de vie urbain et de se construire une municipalité indépendante à proximité de Montréal. Enfin, à la lecture de ce mémoire, nous sommes à même de comprendre les mécanismes de création, de développement et d'annexion d'une municipalité de banlieue à Montréal au tournant du siècle, ce qui était, à l'origine, notre objectif principal.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Source

#### 1.1 Sources archivistiques

Archives de la ville de Montréal, Fonds Commission de l'aqueduc (VM47).

Archives de la ville de Montréal, Fonds Commission des finances (VM38).

Archives de la ville de Montréal, Fonds Conseil de ville de Montréal (VM1).

Archives de la ville de Montréal, Fonds Municipalité du village de la Côte-Visitation (P1).

Archives de la ville de Montréal, Fonds Village de Lorimier (P4).

Bibliothèque et Archives Canada, Recensements canadiens, 1851, 1871, 1881, 1891, 1901 et 1911.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, *Annuaire Lovell*, 1894-1909.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, *Dénombrement du Comté de Montréal fait en 1825 par MM Louis Guy et Jacques Viger*, P694, 1825.

#### 1.2 Sources imprimées

##### 1.2.1 Ouvrages publiés

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. *Débats de l'Assemblée législative*, Journal des débats.

DAUTH, Gaspard. *Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle*. 1900.

DESCHAMPS, C. E. *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*. Québec : Impr. L. Brousseau, 1896, 1384 p.

FOREST, C. E. *Les affaires municipales de DeLorimier, 1895-1902 trois années d'administration, 1900-1902*. Montréal, 1902.

*Corporation du/of the village de/of DeLorimier*. Montréal, 1908.

### **1.2.2 Journaux**

La Presse

La Patrie

Le Prix Courant

Canadian Municipal Journal

Gazette officielle du Québec

### **1.3 Sources cartographiques et iconographiques**

Archives de la ville de Montréal, Collection Atlas, plans d'assurance et cartes (P501).

Archives de la ville de Montréal, Collection Cartes et plans de la ville de Montréal (VM66).

Archives de la ville de Montréal, Fonds Service d'urbanisme (VM97).

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Henry W. Hopkins, Atlas of the city and island of Montreal, s. l., Provincial Surveying and Pub. Co., 1879

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, A. R. Pineseault, Atlas of the Island and city of Montreal and Ile Bizard, s. l., The Atlas Publishing Co., vers 1907

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection Michel Bazinet, Town and Fire Halls, Mount Royal Avenue, East, Montreal, Canada, 3-28-c.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Map of the city of Montreal / by Chas. E. Goad, civil engineer ; prepared expressly for Lovell's Montreal Directory for 1903-04, G/3454/M65/1903/G63 CAR

## 2. Études

### 2.1 Synthèses et ouvrages généraux

BAIROCH, Paul. *De Jéricho à Mexico : villes et économie dans l'histoire*. Paris, Gallimard, 1985, 707 p., Coll. Collection Arcades, 4.

BEAUJEU-GARNIER, Jacqueline. *Géographie urbaine*. 4.éd., mise à jour. Paris, Armand Colin, 1995, 349 p., Coll. U géographie.

BENOIT, Michèle et Roger GRATTON. *Pignon sur rue : les quartiers de Montréal*. [Montréal], Guérin, 1991.

BLANCHARD, Raoul. *Montréal : esquisse de géographie urbaine*. Montréal, VLB, 1992.

BUR, Justin *et al.* *Dictionnaire historique du Plateau Mont-Royal*. Écosociété. 2017.

BURGESS, E.W. « La croissance de la ville : introduction à un projet de recherche ». GRAFMEYER, Yves et Joseph ISAAC, dir. *L'École de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Flammarion, 2009, Coll. Champs essais.

CLOZIER, René. « Essai sur la banlieue ». RONCAYOLO, Marcel et Thierry PAQUOT, dir. *Villes & civilisation urbaine XVIIIe-XXe siècle*. Paris Larousse, 1992, Coll. Textes essentiels.

FOUGÈRES, Dany. *Histoire de Montréal et de sa région*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 1600 p., Coll. Régions du Québec, 21.

JACKSON, Kenneth T. *Crabgrass frontier: the suburbanization of America*. New York, Oxford University Press, 1985.

LEWIS, Robert D. *Manufacturing suburbs: building work and home on the metropolitan fringe*. Philadelphia, PA, Temple University, 2004a, 294 p.

LINTEAU, Paul André et Jean Claude ROBERT. « Montréal au 19 siècle : bilan d'une recherche ». *Urban History Review*, vol. 13, n° 3 (1985), p. 206.

LINTEAU, Paul André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal, Boréal, 2000, 627 p.

MUMFORD, Lewis. *La cité à travers l'histoire*. Paris, Éd. du Seuil, 1964.

PIERRE DAGENAI. « Le milieu physique ». ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES. *Montréal économique : étude préparée à l'occasion du troisième centenaire de la ville*. Montréal, Fides, 1943.

## 2.2 Études spécialisées

BELLAVANCE, Claude et Paul André LINTEAU. « La diffusion de l'électricité à Montréal au début du XXe siècle ». CAPEL SÁEZ, Horacio et al., dir. *Barcelona-Montréal: desarrollo urbano comparado*. Barcelone, Espagne, Publicacions de la Universitat de Barcelona, 1998, p. 239-258.

BÉRUBÉ, Harold. *Des Sociétés Distinctes : Gouverner Les Banlieues Bourgeoises De Montréal, 1880-1939*. Montréal ; Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014, 268 p.

BUJOLD, Alexandre. « Institutions et élites locales : la municipalité d'Hochelaga de 1860 à 1883 ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2004.

CARON, Isabelle. « Des memoires «à excaver» : interpréter la présence des carrières de pierre grise à Montréal ». *The Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada*, 2002.

COLLIN, Jean Pierre. « La Cité sur mesure : Spécialisation sociale de l'espace et autonomie municipale dans la banlieue montréalaise, 1875-1920 ». *Urban History Review*, vol. 13, n° 1 (1984), p. 19-34.

COURCY-LEGROS, Louiselle et Jocelyne VERRET. *Petite histoire du Plateau : le développement du quartier rattaché à son patrimoine bâti*. Montréal, L. Courcy-Legros, 1979, 44 p.

DESJARDINS, Yves. *Histoire du Mile End*. Québec, Québec, Septentrion, 2017, 355 p.

DUBUC, Alfred. « Montréal et les débuts de la navigation à vapeur sur le Saint-Laurent ». *La Grande mouvance*. Sillery, Québec, Septentrion, 1990.

ETHNOTECH. *Analyse du macro-inventaire montréalais : ensemble St-Denis et De Lorimier*. Montréal, Ville de Montréal et Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1983, 109 p.

FERRETTI, Lucia. *Entre voisins : la société paroissiale en milieu urbain : Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930*. Montréal, Boréal, 1992.

- FOUGÈRES, Dany. *L'approvisionnement en eau à Montréal du privé au public, 1796-1865*. Sillery, Septentrion, 2004.
- FOUGÈRES, Dany. « Voies maritimes canadiennes : vues de l'intérieur et de l'extérieur/Canadian seaways, inside and out ». *Transportation in Canada: transforming the fabric of our land*. 2013.
- FOUGÈRES, Dany. « Les années de dispersion ». FOUGÈRES, Dany, dir. *Histoire de Montréal et de sa région*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2012a, Coll. Régions du Québec, 21.
- FOUGÈRES, Dany. « Organisation et peuplement de l'île à l'extérieur de Montréal, 1840-1890 ». FOUGÈRES, Dany, dir. *Histoire de Montréal et de sa région*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2012b, Coll. Régions du Québec, 21.
- FOUGÈRES, Dany et Valérie SHAFFER. « Une île sans partage ; la domination de Montréal à l'ère d'une nouvelle dynamique insulaire ». FOUGÈRES, Dany, dir. *Histoire de Montréal et de sa région*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, Coll. Régions du Québec, 21.
- GAGNON, Robert. *Questions d'égouts: Santé publique, infrastructures et urbanisation à Montréal au XIXe siècle*. Montréal, Boréal, 2006.
- GILLILAND, J.A., S.H. OLSON et D. GAUVREAU. «Did Segregation Increase as the City Expanded?: The Case of Montreal, 1881-1901 ». *Social Science History*, vol. 35, n° 4 (2011), p. 465-503.
- GILLILAND, Jason A. «Modeling Residential Mobility in Montreal, 1860–1900». *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, vol. 31, n° 1 (1998), p. 27-42.
- HANNA, David et Sherry OLSON. « Métiers, loyers et bout de rue : l'armature de la société montréalaise, 1881 à 1901 ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 27, n° 71 (1983), p. 255.
- HOSKINS, Ralph F.H. «An Analysis of the Payrolls of the Point St.Charles Shops of the Grand Trunk Railway». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 33, n° 90 (1989), p. 323.
- LABRECQUE, Annie Claude et Dany FOUGÈRES. « L'économie montréalaise au XIXe siècle ». FOUGÈRES, Dany, dir. *Histoire de Montréal et de sa région*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 485-534, Coll. Régions du Québec, 21.

- LACHANCE, Marie H el ene. « De l'espace rural   la banlieue industrielle : le quartier Rosemont, 1892-1911 ». M emoire de ma trise (histoire), Universit e du Qu ebec   Montr al, 2009.
- LALONDE, Jean Louis. « Le village de Saint-Jean-Baptiste : la formation d'un faubourg montr alais, 1861-1886 ». M emoire de ma trise (histoire), Montr al, Universit e du Qu ebec   Montr al, 1985, 327 p.
- LAUZON, Gilles. *Pointe-Saint-Charles : l'urbanisation d'un quartier ouvrier de Montr al, 1840-1930*. Qu ebec, Septentrion, 2014.
- LEWIS, Robert D. et Richard WALKER. «Beyond the Crabgrass Frontier: Industry and the Spread of North American Cities, 1850–1950 ». LEWIS, Robert D., dir. *Manufacturing suburbs: building work and home on the metropolitan fringe*. Philadelphia, PA, Temple University, 2004.
- LEWIS, Robert D. *Manufacturing Montreal: the making of an industrial landscape, 1850 to 1930*. Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2000, 336 p., Coll. Creating the North American landscape.
- LEWIS, Robert. «The Segregated City: Class Residential Patterns and the Development of Industrial Districts in Montreal, 1861 and 1901 ». *Journal of Urban History*, vol. 17, n o 2 (1991), p. 123-152.
- LINTEAU, Paul Andr e. *Maisonneuve ou comment des promoteurs fabriquent une ville, 1883-1918*. Montr al, Bor eal Express, 1981, 280 p., Coll. Collection Histoire et soci et es.
- LUSSIER, Robert. *Le Plateau Mont-Royal au 19e si ecle : historique*. Montr al, Comit e logement St-Louis, 1984, 23 p.
- MAROIS, Claude. « Le Plateau Mont-Royal : du village des tanneurs aux quartiers centraux ». *Montr al 2001 : Visages et d efis d'une m etropole*. Montr al, Presses de l'Universit e de Montr al, 1998, p. 237-240.
- MONGRAIN, Guy. « Population et territoire dans un contexte de croissance urbaine : Saint-Louis du Mile-End 1881-1901 ». M emoire de ma trise (histoire), Montr al, Universit e du Qu ebec   Montr al, 1998, 117 p.
- MUS EE MCCORD. « Montreal Hunt Club (P161) ». *Mus ee McCord*. 2017. <http://collections.musee-mccord.qc.ca>. Consult e le 9 janvier 2018.
- NADEAU, Ga etan. *Angus : du grand capital   l' conomie sociale*. Montr al, Fides, 2009, 297 p.

- OLSON, Sherry et Patricia THORNTON. « Familles montréalaises du XIX<sup>e</sup> siècle : trois cultures, trois trajectoires ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21, n° 2 (1992), p. 51.
- OLSON, Sherry H. et Patricia A. THORNTON. *Peopling the North American city: Montreal, 1840-1900*. Montreal ; Ithica, McGill-Queen's University Press, 2011, 524 p., Coll. Carleton Library Series, 222.
- PHARAND, Jacques. *À la belle époque des tramways : un voyage nostalgique dans le passé*. Montréal, Editions de l'homme, 1997, 280 p.
- POITRAS, Claire. « Construire les infrastructures d'approvisionnement en eau en banlieue montréalaise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle le cas de Saint-Louis ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 4 (1999), p. 507.
- POLÈSE, Mario. « Montréal économique : de 1930 à nos jours ». FOUGÈRES, Dany, dir. *Histoire de Montréal et de sa région*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, Coll. Régions du Québec, 21.
- SLACK, Brian *et al.* « Mapping the Changes: The spatial development of Industrial Montreal, 1861–1929 ». *Urban History Review*, vol. 22, n° 2 (1994), p. 97.
- SWEENEY, Robert. *Why did we choose to industrialize? Montreal, 1819-1849*. Montreal ; Kingston ; London ; Ithaca, McGill-Queen's University Press, 2015, 436 p., Coll. Studies on the history of Quebec - Études d'histoire du Québec, 28.
- VAN NUS, Walter. « The Role of Suburban Government in the City-Building Process: The Case of Notre Dame de Grâce, Quebec, 1876-1910 ». *Urban History Review*, vol. 13, n° 2 (1984), p. 91.

### 3. Ouvrages méthodologiques et support technique

- DEBATS, Donald A. et Ian N. GREGORY. « Introduction to Historical GIS and the Study of Urban History ». *Social Science History*, 35, 4 (2011), p. 455-463.
- NOIZET, Hélène. « Méthodologie des SIG appliqués à l'histoire urbaine ». *Le médiéviste et l'ordinateur*, n° 44 (Les systèmes d'information géographique) (2006).
- « Map Warper ». <http://mapwarper.net/>. Consulté le 10 janvier 2017.

« QGIS — Système d'Information Géographique Libre et Open Source ».  
<http://www.qgis.org/>. Consulté le 10 janvier 2017.

« Carto ». <http://carto.com/>. Consulté le 10 janvier 2017.